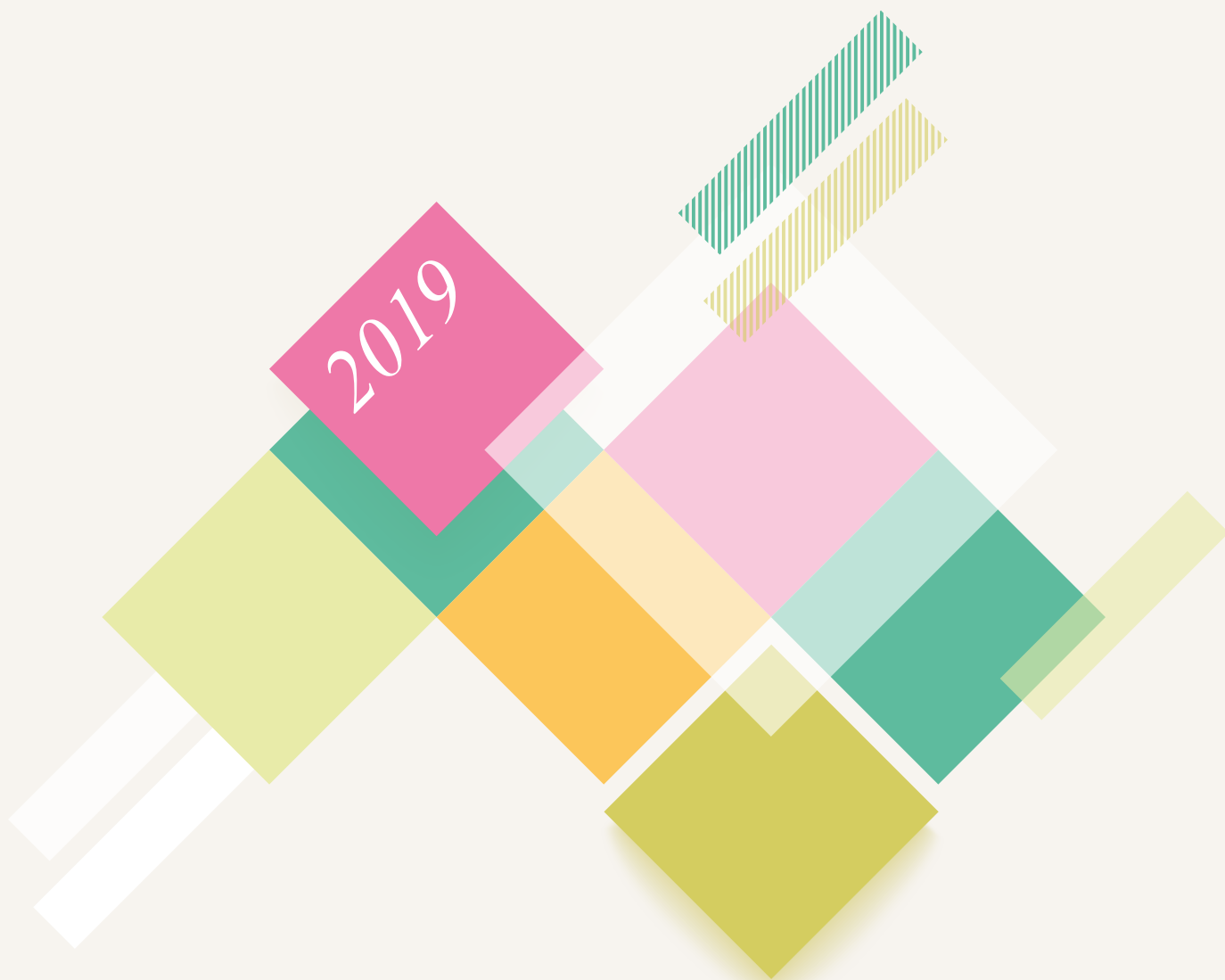




COMPTE— —RENDU

administratif et financier
Ville de Vernier

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS – AUTORITÉS	4
Avant-propos du Conseil administratif.....	4
Conseil municipal	6
Composition du bureau du Conseil municipal	7
Séances plénières du Conseil municipal	8
Conseil administratif	12
Organisation générale	13

DICASTÈRES DE MARTIN STAUB	15
Cohésion sociale.....	16
Petite enfance.....	23
Police municipale.....	28
Sécurité civile	31
Informatique et télécommunications	36

DICASTÈRES D'YVAN ROCHAT	39
Aménagement du territoire	40
Génie civil.....	43
Projets	46
Bâtiments	49
Urbanisme et développement durable	51
Energie	55
Sports.....	59
Ecoles et locations.....	63

DICASTÈRES DE PIERRE RONGET.....	69
Finances.....	70
Relations économiques.....	74
Communication, culture et bibliothèques	77
Ressources humaines.....	86
Espaces verts	92
Récupération	94
Voirie et cimetières	96
Equipements.....	98

ETAT CIVIL	101
-------------------------	------------

COMPTES ANNUELS.....	105
Bilan 2019	106
Compte de résultats 2019 par fonction (1/11)	108
Compte de résultats 2019 par fonction (2/11)	109
Compte de résultats 2019 par fonction (3/11)	110
Compte de résultats 2019 par fonction (4/11)	111
Compte de résultats 2019 par fonction (5/11)	112
Compte de résultats 2019 par fonction (6/11)	113
Compte de résultats 2019 par fonction (7/11)	114
Compte de résultats 2019 par fonction (8/11)	115
Compte de résultats 2019 par fonction (9/11)	116
Compte de résultats 2019 par fonction (10/11)	117
Compte de résultats 2019 par fonction (11/11)	118
Situation des crédits d'investissements en cours au 31.12.2019 (1/3)	119
Situation des crédits d'investissements en cours au 31.12.2019 (2/3)	120
Situation des crédits d'investissements en cours au 31.12.2019 (3/3)	121
Situation des crédits d'investissements terminés au cours de l'exercice 2019	122

Avant-propos du Conseil administratif

Les Autorités exécutives ont le plaisir de présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Ce document de synthèse permet de porter un regard d'ensemble sur le développement de la Ville de Vernier et les réalisations majeures de l'année.

Ce cinquième exercice, le dernier sous la législature 2015-2020, relève l'investissement du Conseil administratif de tout mettre en œuvre pour que ses actions et celles de l'administration soient conformes au programme qu'il a défini. A l'instar des années précédentes, chaque activité s'inscrit dans la volonté de répondre au défi de la cohésion sociale, d'un développement urbanistique de qualité ainsi qu'au défi financier et économique.

Durant la période 2019, l'exécutif s'est donc attelé à réaliser plusieurs projets d'envergure qui dessineront le futur de la commune tout en pratiquant une gestion des deniers communaux respectueuse et prudente.

Sur le plan financier, le bouclage de cet exercice 2019 est le deuxième pratiqué sous le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Le résultat des comptes de l'année 2019 se termine avec un excédent de revenus de CHF 1'400'000.– qui s'explique par une très bonne maîtrise des charges et des revenus excédentaires.

Les autorités, pour assurer les investissements indispensables au développement de la commune, continueront à fournir des prestations diversifiées et de qualité à la population tout en veillant à une gestion rigoureuse des deniers publics.

Le Conseil administratif vous remercie pour la confiance que vous lui accordez.

Martin STAUB, Maire (juin 2019 – mai 2020)

Yvan ROCHAT, Conseiller administratif

Pierre RONGET, Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Situation au 31.12.2019

Parti	Nom, prénom
INDÉPENDANTS	AHMARI Vida
LES SOCIALISTES	AMBERT Fabrice
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	AMBROSIO François
INDÉPENDANTS	ANGELOZ Claude
INDÉPENDANTS	ARDUINI Brice
LES SOCIALISTES	BRANDRUP Gladys Acosta
PLR	BRON Gilles-Olivier
MCG-INDÉPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	BRUNIER Serge
MCG-INDÉPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	CERUTTI Thierry
LES SOCIALISTES	CHIARADONNA Denis
LES VERTS	CHILLIER Xavier
MCG-INDÉPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	COVER Sylviane
LES SOCIALISTES	D'AMICO Nicola
PDC-PBD-VL	DULEX Christophe
INDÉPENDANTS	GAULIN Maria
LES SOCIALISTES	GHALY Wahba
PLR	JUD Philippe
PDC-PBD-VL	MAGNIN Yves
LES SOCIALISTES	MARIN Pablo
LES SOCIALISTES	MARTENS Johan
PLR	MATTENBERGER Monique
LES SOCIALISTES	MAZOLO-MIKUNZI Junior
INDÉPENDANTS	METUSHI Granit
PDC-PBD-VL	MONNIER Josette
MCG-INDÉPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	NOËL Daniel
LES SOCIALISTES	PEREZ-MILANO Marie-Rose
INDÉPENDANTS	PERROUX Olivier
MCG-INDÉPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	RENAUD Michel
INDÉPENDANTS	REY Charles
MCG-INDÉPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	ROCH Ana
LES VERTS	SCHAUFELBERGER Esther
INDÉPENDANTS	SOTOMAYOR André
LES SOCIALISTES	TAS POLAT Eylem
LES SOCIALISTES	TOMBOLA Jean-Pierre
LES SOCIALISTES	XHELADINI Rexhai

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mai 2019 – Mai 2020

PRÉSIDENT

François AMBROSIO, puis Ana ROCH, dès le 28 janvier 2020

MCG – INDÉPENDANTS - L'ENTENTE POUR VERNIER

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

Monique MATTENBERGER

PLR

2^E VICE-PRÉSIDENT

Junior MAZOLO-MIKUNZI, puis Nicola D'AMICO dès le 28 janvier 2020

LES SOCIALISTES

SECRÉTAIRE

Esther SCHAUFELBERGER

LES VERTS

VICE-SECRÉTAIRE

Yves MAGNIN

PDC-PBD-VL

SÉANCES PLÉNIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

Création, par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'une fondation de droit public sous le nom de « Fondation intercommunale de Pré-Bois », ayant pour but de construire, d'acquérir, de gérer et d'exploiter pour le compte des communes, de mettre ou d'aider à mettre à disposition des équipements sportifs et des espaces de détente et de loisirs d'importance régionale, permettant la pratique du sport.

Ouverture, par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit d'engagement de CHF 122'000.– pour la mise en place de plans de mobilité scolaires dans les établissements du primaire et du secondaire de Vernier.

Ouverture, par 22 OUI et 8 abstentions d'un crédit de réalisation de CHF 1'478'000.– pour le remplacement et l'amélioration de l'éclairage dans les écoles - Étape II.

Décision, par 27 OUI et 3 abstentions, d'envoyer la pétition PE 355 A – 19.01 « Pour la fermeture du chemin des Floralies à la circulation de transit » au Conseil administratif.

Adoption, par 26 OUI, 1 NON et 2 abstentions, de la DA 382 – 18.12 du règlement relatif à la taxe communale sur la collecte des déchets urbains incinérables des entreprises.

Acceptation, par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 385 – 19.01 relative à la réalisation du dossier de mutation N° 66/2017 et constitution d'une servitude d'empiètement, entre la Ville de Vernier et la Fondation HBM Emile Dupont – parcelle 1438 de Genève/Petit-

Saconnex et dp 3909 – Châtelaine-Les Grands Prés.

Approbation, par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 386 – 19.01 qui désigne M. Romain JORDAN au sein du Conseil de fondation de la Fondation pour le développement des arts et de la culture (fodac).

Approbation, par 28 OUI et 1 abstention, de la résolution R 388 A – 19.01 modifiant la désignation des membres des commissions et représentations extra-parlementaires de la législature 2015-2020 qui déclare :

- M. Serge BURNIER, du groupe MCG – INDÉPENDANTS – L'ENTENTE POUR VERNIER, comme Suppléant au sein de la commission intercommunale des transports et de la circulation.
- M. François AMBROSIO comme représentant du groupe MCG – INDÉPENDANTS – L'ENTENTE POUR VERNIER au sein du Comité de pilotage du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon.

Le projet de résolution R 394 – 19.01 « IKEA doit respecter la convention qui la lie à la Commune de Vernier ! » déposé en urgence en plénière a été retirée par ses auteurs suite aux explications reçues du Conseil administratif qui avait décidé d'écrire et rencontrer Ikea pour exposer son mécontentement et obtenir, si faire se peut, des engagements sur un changement rapide du modus operandi.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2019

Approbation, par 34 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 372 – 18.12 relative à l'acquisition de la parcelle 989, propriété de l'État de Genève, à la réalisation du

dossier de mutation N° 50/2017 visant la division/réunion de parcelles, la cession de parcelles aux domaines publics cantonal DP3898 et communal dp3895, et à la constitution d'un droit de superficie à titre onéreux avec rente unique, d'une durée de 100 ans, en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) sur la parcelle 5791 de la commune de Vernier – DDP 5710 de Vernier – avenue de Châtelaine/chemin De-Maisonneuve. Cette opération permettra la construction d'un immeuble de logements locatifs comprenant un commerce d'alimentation au rez-de-chaussée.

Ouverture, par 33 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de réalisation de CHF 1'480'000.– pour des travaux destinés à la rénovation et l'isolation intérieure des appartements des bâtiments sis 13 à 23, rue du Village, parcelles N° 1420 et N° 4701.

Approbation, par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 398 – 19.03 qui modifie la désignation des membres des commissions et représentations extra-parlementaires de la législature 2015-2020 qui déclare :

- M^{me} Diane Roselyne GRABER, comme représentante du groupe PLR Les Libéraux-Radicaux Vernier, au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon ;
- M. Philippe JUD, comme représentant du groupe PLR Les Libéraux-Radicaux Vernier, au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village ;
- M. Ali MATOSHI, comme représentant du groupe LES VERTS, au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine-Balexert.

Ouverture, par 33 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 400'000.– destiné au remplacement du revêtement du terrain de football d'Avanchet-Jura.

Acceptation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 389 – 19.01 relative au projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail.

Adoption, par 31 OUI et 2 abstentions, de la motion M 400 – 19.03 invitant le Conseil administratif à écrire et rencontrer les principaux acteurs dans les Télécoms, afin de prévoir un plan d'action, pour une implémentation d'infrastructure de Fibre optique, WIFI; à mettre à disposition plus de points WIFI publics, en intégrant le concept des Smart City, en utilisant des cellules photovoltaïques, pour la consommation électrique de ce matériel; à demander qu'un Instagram participatif officiel de notre ville soit mis en fonction, et que les jeunes qui ont participé à la cérémonie des nouveaux citoyens en soient informés.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

Acceptation, par 23 OUI, 4 NON et 3 abstentions, de la DA 397 – 19.03 relative à l'étude détaillée de CHF 63'000.– en vue de l'évolution du système d'information et de la refonte du site web de Vernier.

Acceptation, par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 399 – 19.03 relative à l'octroi d'une subvention d'investissement unique de CHF 100'000.– au Comité central du Lignon pour les travaux de renforcement de la dalle et des sommiers du garage C.

Adoption, par 21 OUI, 5 NON et 4 abstentions, de la motion M 410 – 19.04 relative à la pollution lumineuse et à la sécurité nocturne qui invite le CA à prendre toutes mesures utiles afin de limiter la pollution lumineuse dans la Commune; à identifier ces mesures

d'une manière participative, en y associant les habitant-e-s en tant qu'expert-e-s de leur quartier; à prendre en compte les besoins de sécurité différenciés selon l'âge, le genre et le moyen de transport et à présenter au Conseil municipal un rapport sur les actions entreprises depuis 2009 et des actions supplémentaires envisagées à court et moyen terme.

Approbation, par 28 OUI et 1 abstention, de la résolution R 410 – 19.04 modifiant la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2015-2020 qui déclare M. Yves MAGNIN, comme représentant du groupe PDC-PBD-VL au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier des Avanchets, pour le restant de la législature 2015 – 2020.

Approbation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 401 – 19.03 relative à la réalisation du dossier de mutation N° 22/2018 visant la division/réunion de parcelles, à l'échange de parcelles entre la Ville de Vernier et la FMCV, aux ajustements, radiation et constitution de servitudes d'usage et de passage, et à la constitution d'un droit de superficie à titre onéreux, d'une durée de 100 ans, en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) sur la parcelle 5796 de la commune de Vernier – DDP 5807 – chemin du Croissant 1 à 7. Cette opération permettra la construction d'un immeuble de logements locatifs.

Adoption, par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 409 – 19.04 relative à la mise en valeur du patrimoine historique et naturel verniolan invitant le CA à recenser sur le territoire municipal les lieux, monuments historiques et sites naturels remarquables qui nécessiteraient une signalisation particulière; à procéder à l'installation de panneaux illustrant et soulignant l'aspect remarquable des sites en question ainsi que,

le cas échéant, l'origine de leur nom, et à communiquer à la population, à travers des publications sur le site internet de la Ville et dans le magazine ActuVernier, la pose de la signalétique susmentionnée.

Adoption, par 25 OUI, 2 NON et 2 abstentions, de la motion M 413 – 19.04 relative à la mise en œuvre d'un plan énergétique communal invitant le CA à remplacer l'ensemble des éclairages publics communaux par des éclairages à LED; à équiper tous les nouveaux bâtiments, ainsi que les bâtiments publics existants, de capteurs solaires thermiques, photovoltaïques ou autres, afin de les rendre autonomes sur le plan énergétique; à tenir compte de l'énergie grise consommée par chaque technologie mise en œuvre et en évaluer l'impact environnemental; à faire un rapport semestriel, à l'attention de la population, sur l'avancée de la mise en œuvre du plan énergétique retenu; à prévoir au prochain budget, mais au plus tard dans celui de 2020, le montant nécessaire à consacrer à ce plan énergétique et en prévoir le financement et à lever toute opposition qui viendrait faire obstacle à la réalisation des projets nécessaires au sauvetage de la Planète.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019

Approbation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 406 – 19.04 relative aux comptes 2018 de la Fondation des Maisons communales de Vernier (FMCV).

Approbation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 40714 – 19.04 relative aux comptes 2018 de la Fondation communale Vernier-Signal.

Approbation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, des comptes annuels de la commune pour l'exercice 2018.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2019

Adoption, par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DM 405 A relative aux traitement et indemnités aux Conseillers administratifs pour la législature 2020-2025.

Acceptation, par 26 OUI et 3 abstentions, de la délibération DA 419-19.05 relative à une demande de crédit de CHF 387'100.– pour l'acquisition de la parcelle n° 4617 d'une superficie de 4626m² sise au lieu-dit Le Signal sur la commune de Vernier, propriété des conjoints Petite et Duborgel.

Adoption, par 20 OUI et 8 NON, de la délibération DM 425 A – 19.06 relative à la modification du règlement du Conseil municipal en regard à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de comités d'associations.

Ouverture, par 28 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 200'000.– destiné aux travaux de remplacement de la chaudière de la Maison d'Ivernois.

Ouverture, par 27 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 333'000.– destiné au remplacement des fontaines publiques.

Adoption, par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 430 A – 19.06 relative à l'adhésion de la Ville de Vernier à la Fondation intercommunale de Pré-Bois et cautionnement à hauteur de CHF 6'130'000.–.

Adoption, par 19 OUI, 3 NON et 6 abstentions, de la motion M 435 – 19.06 « Pour l'égalité de salaire chez les prestataires et fournisseurs de la Ville de Vernier » qui invite le Conseil administratif à s'informer auprès des experts en la matière (Bureau fédéral et cantonal de l'égalité, syndicats, autres signataires de la charte, spécialistes) sur la meilleure manière de mettre sur pied un mécanisme de contrôle d'égalité salariale dans le cadre des marchés publics et auprès des fournisseurs et prestataires.

Adoption, par 26 OUI et 2 abstentions, de la motion M 444 – 19.06 « Halte aux micro-particules » qui invite le Conseil administratif à interdire sur son territoire l'utilisation par les forains de générateurs diesel ; à équiper les emplacements dédiés aux activités foraines de raccordements électriques du réseau SIG ; à inclure une taxation au compteur de l'électricité consommée dans la logique du pollueur payeur, et à prévoir dans les prix des emplacements les coûts d'amortissement générés par cette mesure.

Adoption par 25 OUI et 2 NON de la motion M 442 – 19.06 « Une vitrine pour les partis politiques ! » qui invite le Conseil administratif à organiser en temps utile une journée attractive « Élections municipales 2020 » ; mettre à disposition des partis qui se présentent aux élections de Vernier un local équipé d'un mobilier adéquat, pour permettre la présentation des programmes de législature et des

candidats, et à utiliser tous les médias disponibles pour annoncer cette journée aux habitants de Vernier.

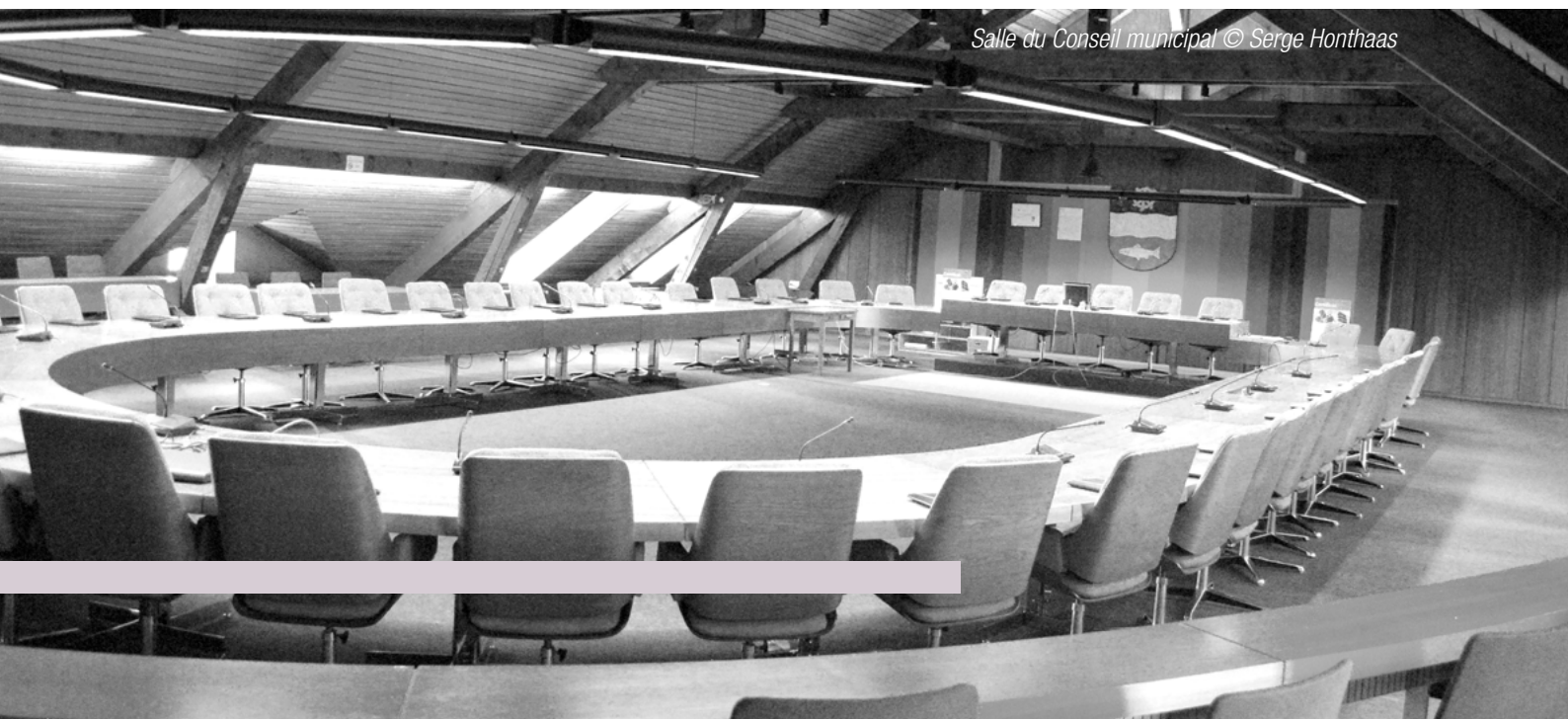
Approbation, par 26 OUI et 1 abstention, de la résolution R 427 – 19.06 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlamentaires de la législature 2015 – 2020 qui déclare M^{me} Esther SCHAUFELBERGER, comme représentante du groupe des VERTS au sein des Assemblées générales de l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AIAFJ – MVM), pour le restant de la législature 2015 – 2020.

Approbation, par 27 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 428 – 19.06 approuvant la proposition de nomination au grade de Capitaine de la Compagnie des sapeurs-pompiers 51 de Vernier, dès le 1^{er} juillet 2019, du 1^{er} lieutenant Pascal BRUNNSCHWEILER, né le 15 avril 1971, de nationalité suisse, domicilié au chemin des Myosotis 12, 1214 Vernier.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

Ouverture, par 19 OUI, 9 NON et 4 abstentions, d'un crédit de CHF 3'963'000.– destiné à couvrir le montant des travaux de réaménagement de la place du Lignon.

Ouverture, par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 175'000.– destiné à



Salle du Conseil municipal © Serge Honthaas

une étude pour la réalisation du projet d'une salle double au futur cycle d'orientation de Balexert.

Adoption, par 26 OUI, 2 NON et 2 abstentions, de la résolution R 454 A – 29.09 qui déclare Vernier sous urgence climatique.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

Adoption, par 19 OUI, 6 NON et 4 abstentions, de la motion M 436 A – 19.10 « Pour l'égalité réelle au sein de l'administration communale de Vernier » qui invite le Conseil administratif à procéder à une consultation touchant l'ensemble de l'administration municipale visant à déterminer si l'égalité de chance et de traitement, y compris pour des personnes LGBTIQ, est établie au sein de l'administration ; à encourager les collaboratrices et collaborateurs de faire des propositions de mesures pour combler des éventuelles lacunes ; à informer le Conseil municipal des résultats de cette étude et des mesures supplémentaires qu'il entend prendre et à établir un bilan périodique de la politique d'égalité.

Acceptation par 26 OUI, 1 NON et 1 abstention, de la délibération DA 445 A – 19.10 relative au projet de plan localisé de quartier de la pointe du Bouchet N°30'135 situé entre l'avenue Louis-Casali, la route de Meyrin, la rue des Cornettes-de-Bise et le carrefour du Bouchet qui donne un préavis favorable sous condition et remarques.

Ouverture, par 28 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 980'000.– destiné aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux sous le chemin des Comtoises.

Approbation, par 24 OUI et 1 abstention, de la résolution R471 – 19.10 relative à la modification dans la désignation des

membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2015 – 2020 qui désigne :

- M. Denis CHIARADONNA, comme représentant du groupe Les Socialistes au sein du Conseil de fondation de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV), pour le restant de la législature 2015 – 2020 ;
- M. José SILVESTRE comme représentant du groupe MCG – INDÉPENDANTS – L'ENTENTE POUR VERNIER au sein du Conseil de fondation de la Fondation communale Vernier-Signal, pour le restant de la législature 2015 – 2020.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2019

Ouverture, par 30 OUI et 1 abstention, d'un crédit de CHF 1'094'100.– pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Adoption, par 27 OUI, 1 NON et 3 abstentions, de la délibération DA 466 – 19.10 qui fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à CHF 30.–.

Approbation, par 17 OUI, 13 NON et 1 abstention, de la DA 468 A – 19.11 relative au budget de fonctionnement 2020, au taux des centimes additionnels et à l'autorisation d'emprunter.

Adoption, par 18 OUI et 8 abstentions, de la motion M 481 – 19.11 « Stop au gaspillage dans les restaurants scolaires » qui invite le Conseil administratif à réaliser un diagnostic du gaspillage pour en connaître les causes et le coût réel ; mettre en place avec les acteurs de la restauration collective et le Groupement

intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) un plan d'action, et présenter en commission les actions mises en œuvre et en faire un suivi annuel.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2019

Acceptation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 470 A – 19.12 relative à la proposition d'inscription de la Cité du Lignon dans l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en suisse (ISOS).

Ouverture, par 22 OUI et 9 abstentions, d'un crédit de CHF 445'000.– destiné à l'achat de deux grands toboggans, d'un petit toboggan, d'un jeu d'eau et d'une bâche d'ombrage pour la piscine du Lignon.

Adoption, par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 310 A – 19.12 « Promouvoir la consommation locale » qui charge le Conseil administratif de sensibiliser la population sur la consommation responsable, et de valoriser les produits locaux et de saison.

Acceptation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 498 – 19.12 relative à la constitution d'une servitude d'empiètement onéreuse entre la Ville de Vernier et M. et M^{me} Domenico et Antonella BONGARZONE – parcelles 298 et 2152 de la Commune de Vernier.

Approbation, par 28 OUI et 3 abstentions, de la motion M 500 A – 19.12 « Finissons-en avec la vaisselle jetable dans les installations de la commune », qui invite le Conseil administration à trouver, pour les buvettes communales, des solutions qui permettent de remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle réutilisable, et à travailler dans ce sens en concertation avec les gestionnaires de ces buvettes.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Législature 2015-2020



Dans sa séance du 16 mai, le Conseil administratif a nommé son Président en la personne de Martin STAUB, qui a pris le titre de Maire; conformément à la loi, Pierre RONGET a été nommé Vice-Président et Yvan ROCHAT Membre.

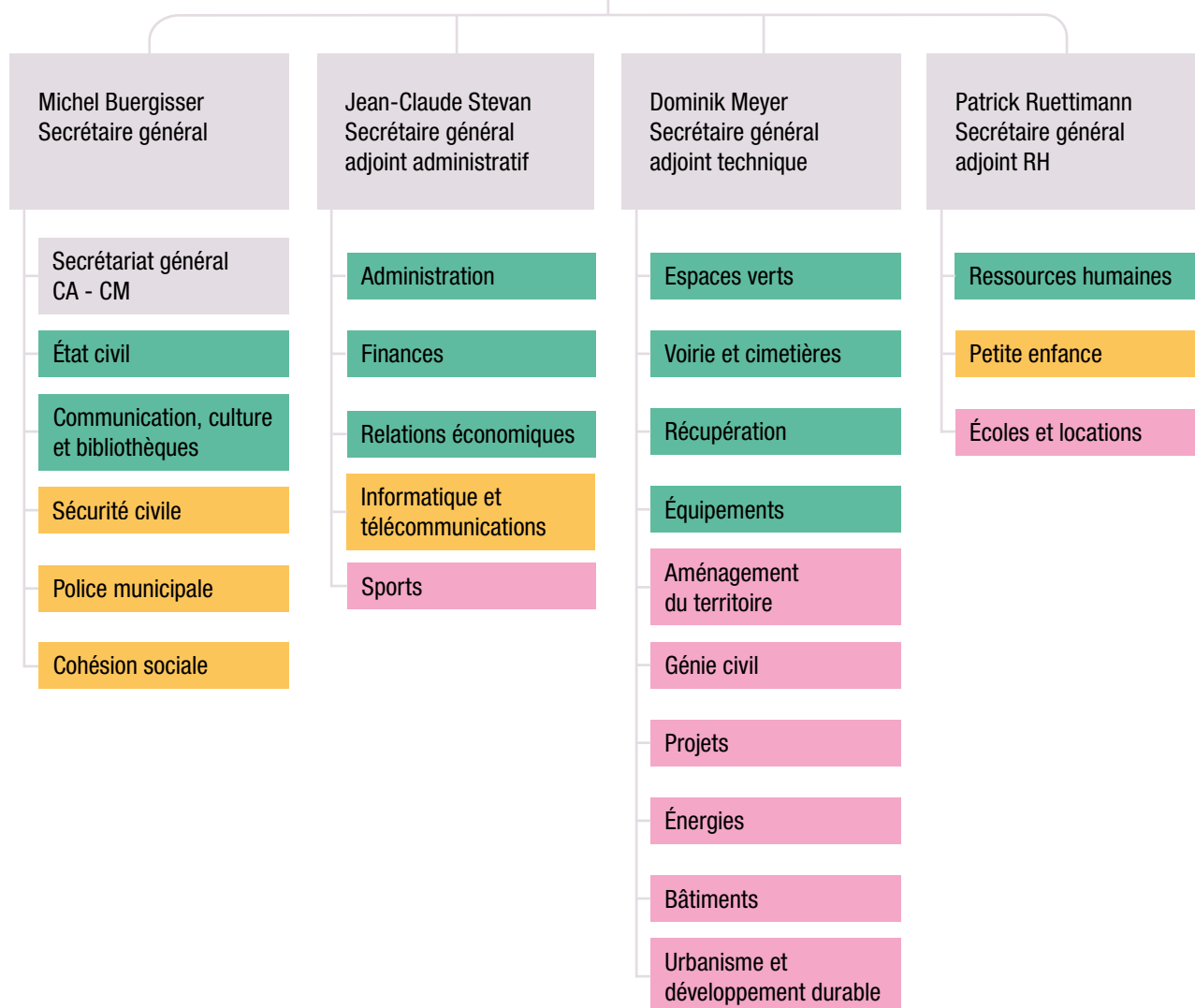
ORGANISATION GÉNÉRALE

CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Martin STAUB, Maire
M. Pierre RONGET, Vice-Président
M. Yvan ROCHAT, Membre

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Michel Buergisser
Secrétaire général



Autorités, administration générale

Dicastère de Pierre Ronget

Dicastère de Martin Staub

Dicastère d'Yvan Rochat

Cohésion sociale

Petite enfance

Police municipale

Sécurité civile

Informatique et télécommunications



Maire
Martin Staub

Cohésion sociale

Florian Kettenacker
Responsable de service
022 306 06 70
scs@vernier.ch



PRESTATIONS COURANTES ET ACTIONS RÉCURRENTES

ACTION SOCIALE

En 2019, ce sont 892 dossiers/situations qui ont été traités par la délégation à l'action sociale (DAS). Ceux-ci se répartissent en trois catégories : 529 dossiers concernent les rendez-vous d'accompagnement social individuel, 270 sont des rendez-vous d'orientation traités en permanence sans rendez-vous (435 rendez-vous au total, qui ont donné lieu à 165 ouvertures de nouveaux dossiers), et 93 représentent les dossiers traités par le biais du « fonds communal » (contre 107 l'année précédente).

En 2019, la DAS a connu une augmentation conséquente de nouveaux cas. Ces derniers sont passés de 20 % (en 2018) à 31 % du nombre total des dossiers suivis. Cet indicateur laisse penser que la nouvelle formule des permanences sans rendez-vous déploie ses effets, notamment par la baisse du taux d'absentéisme lors de l'ouverture des dossiers. Nous espérons favoriser ainsi une amélioration des conditions de vie des habitants par une intervention précoce d'aide sociale au sens large.

Parallèlement à ces prestations individuelles, la DAS continue à proposer de nombreuses actions, tant individuelles que collectives, notamment : l'Épicerie solidaire, qui en 2019 a distribué 36'330 kg de denrées et produits de première nécessité à 62 familles dans le besoin ; l'Action impôts, menée en partenariat avec l'Hospice général, qui a été sollicitée par plus de 1'225 contribuables, dont 197 jeunes ; les permanences juridiques, qui ont permis à

161 personnes de recevoir un conseil ou une orientation juridique ; les cours de français intégration, offerts grâce à un partenariat avec l'UOG et CAMARADA, ou encore le soutien des différents groupes de bénévoles, qui assurent, de manière complémentaire aux professionnels, divers services et projets à destination des habitants. Parmi eux, la possibilité pour les personnes à mobilité réduite de bénéficier d'une aide au transport. L'équipe, constituée de 13 chauffeurs, a pu, durant l'année, assurer un total de 508 transports, soit en moyenne 42 courses par mois.

EMPLOI

En 2019, ce sont plus de 627 personnes (contre 788 en 2018) qui ont pu bénéficier d'un accompagnement par une conseillère en insertion professionnelle (CIP), dont un peu moins de 50 % représentent des nouvelles situations. La baisse observée, entre 2018 et 2019, s'explique par une nouvelle politique de gestion (archivage) des dossiers ; dès 2019, le total de dossiers présentés ne comprend plus que les suivis les plus « actifs » (ayant indispensablement connu une actualisation dans les 3 derniers mois). Concernant le temps d'attente pour un premier rendez-vous, celui-ci fluctue en fonction de la période de l'année, mais en moyenne, il a légèrement augmenté pour atteindre 20 jours (19 en 2018).

Outil incontournable des processus d'insertion professionnelle, les stages sont probablement l'outil le plus polyvalent et efficace dont dispose une conseillère pour faire avancer une situation. En 2019, 92 stages ont été organisés par la délégation à l'emploi (DAE) dans près de 48 lieux différents. Autre mesure de soutien indispensable dans l'accompagnement vers l'emploi : nos permanences

d'aide à la rédaction, au nombre de 287 en 2019 (336 en 2018). Depuis 2018, des ateliers collectifs dédiés aux techniques de recherche d'emploi au CV à la lettre de motivation, sont également proposés aux Verniolans. Le nombre d'inscrits aux ateliers est passé de 68 en 2018 à 98 en 2019 (soit une hausse de 42 %).

Le Fonds FISEE, qui permet notamment de financer les projets de formation de certains chercheurs d'emploi suivis, à quant à lui été utilisé à hauteur de CHF 27'196.–, pour un total de 28 demandes.

Le lien avec le tissu économique local est un autre axe fort de notre politique de promotion de l'emploi. En 2019, 126 rencontres ont eu lieu avec les entreprises verniolanes. Cette collaboration a permis de créer des opportunités pour les usagers de la DAE, dont 72 places de stages, 95 CDI/CDD annoncées et 126 places d'apprentissage, proposées notamment grâce au recrutement en direct organisé chaque année. L'organisation de deux « petits déjeuners des entreprises », l'un dans les locaux de Rampini Vernier, l'autre à Pathé Balexert, ont contribué à la fédération du tissu économique ; ils ont au total réuni près de 390 personnes.

SENIORS

L'implication de la délégation aux seniors (DSEN) auprès de la population verniolane, dès 55 ans, se décline sur plusieurs niveaux : soutien aux clubs d'âinés (4 clubs sur la commune, pour près de 300 membres) et autres groupes ; organisation, pour et avec certains habitants et collectifs, d'activités et animations diverses (6 « cafés-croissants » ont été organisés en 2019



Promotions seniors 2019 © Greg Clément

sur des thématiques diverses, ainsi qu'un «café-mignardises», des cours de gymnastique, des ateliers, une projection, la célébration des jubilaires, les Promotions seniors, un groupe de parole pour proches aidants, etc.); opérations plus ciblées de prévention et de gestion d'une alerte canicule.

En parallèle de ces actions collectives, la DSEN propose également, et de manière pérenne depuis 2016, une prestation d'ordre individuel: le dispositif Réseau Seniors Vernier (RSV). Celui-ci a pour objectif de répondre de manière personnalisée aux besoins de personnes âgées potentiellement inscrites dans un parcours de fragilisation, voire d'isolement, tout en valorisant leurs ressources et celles du réseau verniolan. Depuis le début de la démarche, 350 dossiers individuels ont été ouverts. En 2019, les bénévoles engagés dans le dispositif RSV sont au nombre de 30. Au total, ils ont assuré environ 2'000 heures de bénévolat sous forme de visites à domicile.

Seniors Plus est un projet pilote financé par des fonds privés, dont la Loterie Romande, la Fondation Leenaards et un organisme privé. Ce dispositif de proximité inédit propose aux seniors de la commune un suivi administratif régulier et à domicile, assuré par des travailleuses sociales. Seniors Plus a aujourd'hui permis d'apporter un soutien à plus de 450 aînés verniolans: 204 orientations ou informations ont été données par téléphone; 199 visites d'évaluation à domicile ont été réalisées.

JEUNESSE

La délégation à la jeunesse (DEJ) a pour public cible les jeunes verniolans de 4 à 25 ans. Dans le cadre de la mission qui est la sienne, elle travaille en étroite collaboration avec différents partenaires du milieu de l'éducation et de la prévention, mais également avec les 11 centres et équipes de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), qui se

trouvent sur le territoire, ainsi que les 4 ludothèques.

La DEJ accompagne et développe des projets et dispositifs privilégiant l'échange avec les jeunes et autour des questions qui les préoccupent ou les concernent (exemples: journée internationale des droits de l'enfant, semaine du genre et de la diversité), avec notamment l'ambition de permettre à cette population de développer un sens de l'engagement citoyen. Appuyée sur un fort réseau de professionnels local et régional, la DEJ travaille également avec diverses associations de jeunes dans une optique d'encouragement à l'autonomie et à la responsabilisation.

L'Amusebus, véritable ludothèque itinérante proposant des jeux en accès libre ainsi que des animations sur l'espace public, a à nouveau sillonné le territoire communal du 3 juin au 20 septembre 2019. Deux animateurs, épaulés par six «petits jobs» ont pu, grâce à des dons

privés, faire découvrir près de 300 jeux à la population, en s'arrêtant chaque semaine dans différents préaux et parcs. Sur neuf lieux différents, il a attiré jusqu'à 80 personnes par après-midi.

Le dispositif Unité Préaux Vernier (UPV) est entré en 2019 dans sa 5^e année de fonctionnement en collaboration avec le service de la voirie. Ce dispositif vise un renfort du nettoyage professionnel des préaux d'école par de jeunes Verniolans. C'est un projet qui permet de combiner insertion professionnelle et prévention par les pairs. Les équipes de l'UPV sont organisées sur un système de rotation : chaque année, entre 5 et 10 jeunes sont recrutés pour pourvoir ces postes. Cette année, 6 jeunes (animateurs/chefs d'équipe compris) ont quitté l'UPV pour débiter une autre activité, professionnelle ou de formation.

Depuis la révision de la Loi cantonale sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) réalisée en 2016, les communes genevoises délivrent les autorisations de manifestations se déroulant sur leur territoire. Dans ce cadre, le SCS apporte son expertise en matière

de prévention, en recommandant des mesures de réduction des risques adéquates à mettre en œuvre lors de ces événements. Le service est également présent au sein de la cellule cantonale de prévention et de réduction des risques. Cette dernière regroupe différents acteurs cantonaux, experts en matière de prévention, et établit des expertises sur les mesures de prévention et de réduction des risques adéquats lors de manifestations d'envergure se déroulant à Genève.

CONTRATS DE QUARTIER

En 2019, le service de la cohésion sociale a poursuivi son travail d'accompagnement du processus des Contrats de Quartier et le suivi du projet des Nouvelles Libellules, tout en continuant son évolution vers un élargissement de son champ d'action dans le domaine de la participation. Depuis le premier Contrat de Quartier en 2005, ce sont ainsi 374 projets qui ont pu être réalisés au fil des ans.

Le SCS a apporté un soutien aux différentes instances des Contrats de Quartier, en particulier dans l'accompagnement des groupes de projets, et

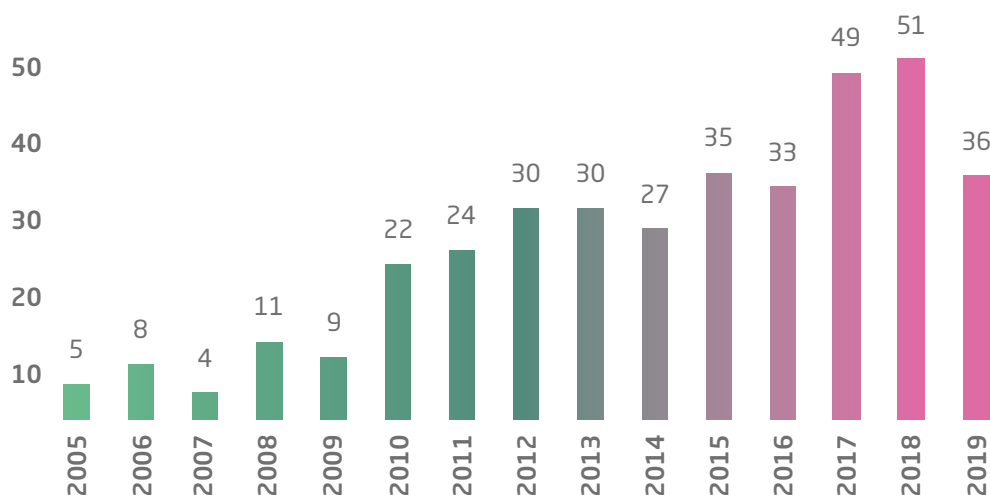
dans la conception et la mise en œuvre des projets mais aussi dans le suivi logistique et méthodologique des activités déployées dans le cadre des Contrats de Quartier, notamment en interface avec l'administration municipale. Le SCS a aussi poursuivi son travail d'accompagnement dans leur démarche d'autonomisation de plusieurs groupements issus des Contrats de Quartier, en les aidant par exemple à se constituer en association ou en les guidant auprès de divers financeurs.

CORRESPONDANTS DE NUIT

Les Correspondants de Nuit (CN) sont porteurs du dispositif de médiation sociale et urbaine du SCS. Ils sont actifs 7 jours sur 7, 365 jours par an, de 18h à 2h du matin sur l'ensemble du territoire communal. Leurs missions :

- ▶ augmenter le sentiment de sécurité ;
- ▶ faire diminuer les nuisances sonores, les incivilités et les déprédations ;
- ▶ favoriser le lien social dans les quartiers concernés ;
- ▶ assurer une veille sociale.

Contrats de Quartier : nombre de projets validés





Marche EnvieRonnement © Magali Girardin

Les créneaux horaires d'intervention et l'action spécifique des Correspondants de Nuit en font un dispositif complémentaire à la Police municipale ainsi qu'aux divers services sociaux : les CN sont l'interlocuteur public de la population à des heures où la plupart des autres services de l'administration sont fermés. Tout au long de l'année, ils vont ainsi à la rencontre des habitants, dans la rue ou, sur demande, à leur domicile. Les populations vulnérables ou fragilisées bénéficient d'une vigilance particulière. Cette présence à l'échelle locale a permis aux CN d'être à l'écoute des besoins, de rassurer, mais également d'informer et d'orienter. Cette année encore les CN ont maintenu un niveau élevé de contact auprès de la population ; en qualité de dispositif de proximité, le travail lié à la création, au maintien et au renforcement des liens représente environ 49 % des contacts établis, soit 8'057 échanges en une année.

Les préventions déchets et nuisances sonores représentent une autre part importante du travail des CN. En 2019, ils ont sensibilisé 3'802 personnes concernant la gestion des déchets, et 1'548 personnes concernant les nuisances sonores, soit un total de 5'350 personnes. Par le passé, il était uniquement tenu une statistique sur les actes de prévention indépendamment du nombre de personnes touchées. Cet indicateur a plus que triplé, passant de 280 actes de prévention en 2017, à 905 en 2019.

Une attention particulière est portée au travail en réseau, au lien avec les acteurs de proximité et les intervenants spécialisés ; c'est une composante essentielle du travail des CN. Dès 2017, des efforts ont été investis pour actualiser et renforcer les modes de collaboration avec certains partenaires, issus notamment du champ sociosanitaire ou de la sécurité. L'impact de ces efforts :

une intensification des échanges, qui passent d'une moyenne annuelle d'une centaine d'entrées à 877 prises de contact en 2019. Ce fut notamment le cas avec le service de la Police municipale, avec lequel de nouveaux outils ont été développés pour assurer, dans le respect des prérogatives et règles de chacun, une meilleure transmission de l'information et davantage de continuité dans les actions respectives.

INTÉGRATION

Dans le cadre du second programme d'intégration cantonal (PIC II 2018-2021) et de l'intensification des partenariats entre le canton et les communes, acteurs de premier plan dans les domaines de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, une délégation à l'intégration a été créée au sein du service de la cohésion sociale, en étroite

collaboration et grâce au soutien du Bureau de l'intégration des étrangers.

La notion d'intégration est conçue de manière large par les politiques publiques verniolanes, qui visent à éviter certains mécanismes de stigmatisation et à favoriser une valorisation de la diversité existante au sein de la population. L'objectif de ce mandat est de coordonner, valoriser et visibiliser les actions en matière d'intégration existantes au sein de la commune, ainsi que de répondre aux besoins émergents liés à cette thématique. Le soutien du BIE à la réalisation d'un tel plan à Vernier est particulièrement important pour une ville ayant un taux de près de 44.3% de résidents étrangers sur quelque 35'073 habitants au total (OCSTAT, décembre 2018). La Ville de Vernier est ainsi particulièrement touchée par divers enjeux sociaux liés à l'intégration, les probabilités d'exclusion touchant de manière importante les communautés étrangères dans les quartiers populaires.

La première année de mandat liée à l'intégration s'est organisée selon différents axes et différentes phases de travail. Les premières démarches ont ainsi visé l'établissement d'une base documentaire, informative et conceptuelle. Différents champs ont été investis pour la construction d'une expertise communale : évolutions réglementaires en matière de migration et d'intégration, état de la littérature scientifique, revue statistique, inventaire des dispositifs d'action sociale en la matière, etc.

Ainsi, parmi les changements notables à ce niveau, l'entrée en vigueur de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), le 1^{er} janvier 2019, a placé une certaine vision de l'intégration au cœur du système. En étroite collaboration avec le BIE, le SCS a ainsi informé et orienté les professionnels et particuliers ayant des

questions au sujet de ces changements législatifs. Des séances d'information destinées aux professionnels ont notamment été organisées, et les nouveaux besoins en matière de cours de langue pour répondre aux exigences, sont en cours d'évaluation.

Sur un plan plus empirique et local, une enquête de terrain a été réalisée en 2018 pour établir une cartographie aussi exhaustive que possible des mesures existant sur le territoire (communal principalement). Ce travail a été maintenu et mis à jour au cours de l'année 2019.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La Ville de Vernier destine une partie de son budget annuel à l'aide au développement et à la coopération internationale. Dans ce cadre, elle collabore étroitement avec la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), partenaire de référence pour de multiples entités publiques et associations actives à Genève dans la solidarité internationale. Forte de son expérience de plus de 50 ans, de son réseau d'acteurs ancrés localement, de ses commissions d'experts permettant l'étude approfondie de projets, la FGC offre à notre administration les garanties nécessaires à un investissement en phase avec les objectifs de développement durable, ciblé dans les problématiques d'aide au développement, porteur pour les régions visées et « ressemblant » à Vernier.

Ainsi, en 2019, ce sont CHF 520'000.– qui ont été attribués à sept projets (Burkina Faso, Colombie, Mozambique, Bénin, Tanzanie, Sénégal, Caraïbes) présentés par la FGC. Dans ces projets a été choisi, selon les vœux de la commission sociale du Conseil municipal, un projet-phare qui sera soutenu sur une période de 3 années consécutives, ce dernier voulant ré-

pondre à la résolution d'une thématique qui « concerne et ressemble à Vernier ».

ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2019

(DAS)

- ▶ Meilleure accessibilité pour le public qui se traduit par un faible taux d'absentéisme aux premiers rendez-vous ;
- ▶ Renforcement des modalités de collaboration avec nos partenaires associatifs, privés et publics.

(DAE)

- ▶ Développement d'un partenariat fructueux avec le CEBIG et le BIE, permettant d'offrir des bilans professionnels à des personnes issues de l'immigration ;
- ▶ Avec l'Hospice général, formations communes sur le thème de l'insertion professionnelle ;
- ▶ Mise en place d'un nouveau projet d'utilité collective (« Histoire de Vie »), ayant abouti à une exposition au Café Nénuphar ;
- ▶ Formation de l'équipe des conseillères en insertion (et des travailleurs sociaux) à l'approche de l'Entretien Motivationnel ;
- ▶ Intégration d'une nouvelle cheffe d'équipe.

(DSEN)

- ▶ Démarrage de la seconde phase du projet pilote Seniors Plus destinée à expérimenter d'autres formes de partenariat interinstitutionnel, et d'ouvrir la prestation aux retraités dès 64-65 ans ;
- ▶ Conférence sur le logement et les seniors ;
- ▶ Nouvelles séries d'ateliers sur le thème de la prévention des chutes

dans d'autres quartiers, activités financées par le Canton de Genève;

- Deux conférences destinées aux proches aidants.

(DEJ)

- Actions du réseau jeunesse, mise en place de plusieurs événements en lien avec l'environnement, la culture et l'accès aux prestations pour les personnes migrantes par les acteurs jeunesse;
- Événements du Conseil des Jeunes, élaboration de projets autour des arts urbains et caritatifs par les membres de cette structure participative;

- Ateliers environnementaux dans les structures jeunesse destinés aux usagers et aux professionnels;
- Célébration du 30^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, action participative auprès de l'ensemble des élèves des écoles primaires de Vernier.

(DCQ ET INTÉGRATION)

- Élargissement du champ d'action de la délégation et participation à de nombreux événements, groupes de travail et coordinations en tant qu'experts de la participation;
- Accompagnement de l'équipe de bénévoles qui a préparé le retour de la

patinoire synthétique sur la place du Lignon;

- Redynamisation des groupes de projets des Contrats de Quartier, notamment en les soutenant dans leur recherche de nouveaux membres;
- Mise en place de séances de présentation du Conseil des habitants sur chaque quartier de Vernier, conjointement avec le bilan annuel du Contrat de Quartier concerné.

(DCN)

- Régulations de nombreuses situations conflictuelles en temps réel;
- Investissement sur le travail en réseau.



PUC "Histoires de vies" © Greg Clément

Petite enfance

Ruth Oberson
Responsable de service
022 306 06 80
sen@vernier.ch

EN CHIFFRES

PLACES DE GARDE

- Nombre de places de garde: 521, dont 400 à plein temps, 88 à temps partiel et 33 en accueil familial;
- Nombre d'enfants accueillis en Espaces de Vie Infantile (EVE) et Jardins d'Enfants (JE) en 2019 (plein temps, temps partiel): **995 (259 en JE et 736 en EVE)**, dont 10 % sont des fratries¹ et 50 enfants sont accueillis chez une accueillante familiale;
- Nombre de familles en liste d'attente au 31 décembre: 376;
- Nombre de demandes pour l'année en cours: 200.

PERSONNEL

- 195 collaborateurs et collaboratrices éducatifs, 13 personnes à l'administration, 67 remplaçant-e-s temporaires (dont une partie est dédiée au remplacement maternité et au soutien des groupes dans le cadre du projet PAM et Accueil pour tous et toutes);
- 9 congés maternité, dont 3 prolongés par un congé éducatif;
- Accueil de 65 stagiaires non rémunérés (d'une semaine à 2 mois maximum), de 15 apprenti-e-s et stagiaires rémunéré-e-s (convention avec les écoles, allant de 6 mois à 1 an).

Le service a collaboré avec la Haute école de travail social (HES, CEFOC) pour mettre sur pied la première volée de la formation de **Formateur à la Pratique Professionnelle** sur Genève, avec un bilan très positif. Le service a également obtenu des fonds de soutien financier de l'OrTra et de la Fondation en Faveur de la Formation Professionnelle pour toute nouvelle inscription de collaborateur.

POLITIQUE DE L'ENFANCE

Depuis 2019, les institutions de la petite enfance sont devenues des **structures d'accueil de la petite enfance** (SAPE), pour que la terminologie soit en cohérence avec la loi cantonale. Les quatre jardins d'enfants de la Ville de Vernier ont été regroupés dans un même **pôle jardins d'enfants**, avec à sa tête une direction commune constituée de deux personnes.

En 2019, le service a rédigé un **rapport sur les familles** en Ville de Vernier, dans le but de renforcer l'accompagnement de toutes les familles. Ce document est issu des réflexions d'un groupe de travail regroupant plusieurs services. Ce rapport a été présenté à la commission sociale du Conseil municipal, qui en a accepté les recommandations, dont la création d'une commission de la famille au sein de l'administration.

En collaboration avec le programme Primokiz2 de la Fondation Jacobs, le service a recensé toutes les prestations petite enfance en Ville de Vernier, et a conçu un **nouveau cadre politique** pour mieux accompagner le développement des enfants de 0 à 8 ans et soutenir leurs parents. Ce travail a été réalisé avec l'appui de nombreux partenaires privés et publics actifs dans ce domaine.

STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (SAPE)

FOCUS: UNE EVE DE PLUS À VERNIER

Le service œuvre en continu pour répondre à l'une de ses missions principales: offrir des places de garde en suffisance pour répondre aux besoins des familles de concilier vie professionnelle

et vie familiale, avec une nouvelle étape franchie en 2019.

Ainsi, le 19 août, l'EVE Jean-Simonet a ouvert ses portes dans le quartier de Châtelaine. Cette structure réunit deux groupes d'enfants de tous âges, entre 0 et 4 ans, groupes dits «multi-âge». Cette structure offre aussi cinq places d'accueil temporaire à des familles qui nécessitent un accueil rapide de leur enfant (reprise d'emploi, perte imprévue du moyen de garde, problème de santé non prévu...), pour une période allant de 1 semaine à trois mois au maximum. Ces places bénéficient d'une organisation multifonction – direction, équipe sociale, gestion et secrétariat – et reposent sur une excellente collaboration. À ce jour, ce nouveau type d'accueil est entièrement utilisé.

DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DES ENFANTS

Dans toutes les structures de la petite enfance, les équipes organisent de nombreuses activités qui favorisent le développement des enfants, par exemple par le biais de la créativité, du mouvement ou de la découverte des sciences.

D'autres propositions visent à ce que les enfants rencontrent des personnes âgées vivant dans des établissements médico-sociaux (EMS). Ces échanges riches préviennent l'isolement des seniors et développent une curiosité réciproque, dans la joie et la bonne humeur!

On compte aussi beaucoup de sorties qui permettent aux enfants de découvrir des endroits adaptés aux tout-petits. Ces lieux se trouvent dans leur quartier (bibliothèque, ludothèque, spectacles de la saison culturelle de la Ville de Vernier...) ou au-delà des frontières de la commune (Maison de la créativité, Musée d'histoire naturelle...). Les

¹ 686 poursuivent leur accueil en janvier, en août 2019, 243 rentrent à l'école et 350 nouveaux enfants sont accueillis (241 en EVE et 109 en JE).

enfants jouent – le jeu étant un des piliers du développement de l'enfant –, et s'éveillent aux arts vivants. Ils découvrent aussi l'environnement et la nature (bord du lac, parcs, jardins animaliers...), tout en exerçant leur corps grâce à des activités sportives (sorties luge, piscine, pataugeoire, gym éveil).

Les structures sont sensibles au développement durable, comme le montre par exemple le projet de décoration du sapin de Vernier-Village en matériel recyclé, en collaboration avec le service de la voirie.

Le passage à l'école est un moment crucial de la vie d'un enfant et de ses parents. Les SAPE proposent des activités spécifiques pour les enfants qui partent à l'école (visiter une classe dans leur future école, séance d'information ou soirée pour les parents).

Chaque EVE porte également une attention particulière à la création d'un lien de confiance avec les familles et adopte une démarche de coéducation pour fa-

voriser l'échange autour des besoins de l'enfant. Outre les fêtes de fin d'année conviviales, les structures ont mis en place des activités partagées (gym éveil ou soirée de jeux en société en famille, par exemple) ou des projets spécifiques de soutien à la parentalité. Le langage est un aspect central du développement de l'enfant. Toutes les structures continuent à mettre en pratique le dispositif *Parle Avec Moi* (PAM), qui vise à soutenir le développement du langage chez les enfants en âge préscolaire. Ce programme s'appuie notamment sur des ateliers langage proposés à des petits groupes d'enfants. On compte aussi dans les structures des initiatives visant à aider la communication entre enfants et avec les adultes, notamment par le langage signé et avec des pictogrammes – un système appelé le *Makaton*.

EN BREF, LES PROJETS COMMUNS AUX SAPE

- L'EVE de Vernier-Village a créé un **spectacle de marionnettes** auquel

les enfants de toutes les SAPE de la Ville de Vernier ont pu assister ;

- Le comité de projet ***Un accueil pour tous*** a organisé 5 journées de sensibilisation à l'inclusion, afin que l'ensemble du personnel éducatif puisse y participer de manière interactive. Certaines structures ont mis en place un sous-groupe de travail interne, d'autres ont commencé à réaménager les lieux de vie en partenariat avec une psychomotricienne. Ce projet se poursuivra dans les années à venir ;
- Le dispositif ***Parle Avec Moi*** (PAM) a continué dans toutes les SAPE de la Ville de Vernier. En collaboration avec l'Université de Genève (FAPSE), les éducatrices référentes ont appris à réaliser des films vidéos pour mieux analyser les pratiques professionnelles liées au langage. En mai 2019, les équipes ont présenté PAM lors de l'événement « Regards croisés sur la petite enfance » de l'Université de Genève et des EVE du secteur université, qui a rempli un auditoire entier !



Inauguration de l'EVE Jean Simonet © Nicolas Dupraz

Le témoignage d'une maman a été un moment particulièrement émouvant ;

- Grâce au **fonds de soutien**, certains groupes d'enfants ont pu bénéficier de renfort en personnel permettant des interventions et des accompagnements spécifiques adaptés à leurs besoins.

L'ÉQUIPE SOCIALE DU SERVICE

L'équipe sociale du service est constituée d'une éducatrice et d'un éducateur social, pour l'équivalent d'un poste et demi.

Une grande part de l'activité consiste à évaluer les demandes particulières de familles qui sont en liste d'attente (situations sociales ou éducatives, par exemple), afin de les orienter ou de les soutenir au mieux. L'équipe sociale intervient également dans les SAPE pour un regard extérieur, un soutien des équipes et une collaboration appréciée.

L'équipe sociale a activement participé à la mise en place des cinq places d'accueil temporaire de l'EVE Jean-Simonet. Elle joue un rôle régulier dans l'évaluation des demandes pour cet accueil (en duo avec la direction de l'EVE Jean-Simonet) et l'accompagnement des familles pendant l'accueil de leur enfant.

Différents projets ont bénéficié de l'implication de l'équipe sociale : le nouveau cadre politique, la réflexion autour de l'accueil pour tous les enfants, et la journée *Redécouvrez Vernier autrement* organisée par le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Durant l'année, l'équipe sociale a accueilli deux stagiaires de la Haute école de travail social (HETS) pour deux périodes de 6 mois. Ces étudiantes, en plus de leur activité avec l'équipe sociale, offrent dans les SAPE un soutien sur le terrain lié aux besoins éducatifs particuliers d'un groupe d'enfants.

LES INTERVENTIONS DE L'ANNÉE EN CHIFFRES :

- 82 enfants ont bénéficié d'une intervention spécifique au cours de l'année (269 interventions) ;
- 93 % des ces enfants sont connus dès leur inscription en liste d'attente.
- Pour 97,5 % de ces enfants, les éducateurs sociaux sont intervenus entre 1 et 10 fois ;
- Les motifs d'intervention se répartissent ainsi : 47,5 % concernent la situation familiale uniquement, 37 % le motif est strictement lié à l'enfant, 14,6 % concernent à la fois l'enfant et sa famille.

ACCUEILS POUR TOUTES LES FAMILLES

Le Service de la petite enfance offre et développe des prestations pour toutes les familles en Ville de Vernier, afin que chaque famille et leurs enfants bénéficient de lieux et de moments pour



En Bas de Chez Toi © Greg Clément

échanger et jouer en collectivité, rencontrer d'autres parents et dialoguer avec des professionnel-le-s de l'enfance, ou bénéficier d'un accueil occasionnel pour leur enfant.

HALTE-GARDERIE

En 2019, 96 enfants ont fréquenté la halte-garderie. Cette prestation est complémentaire aux accueils que proposent les structures d'accueil petite enfance et permet de proposer aux parents un temps de garde pour leurs enfants, afin de profiter d'un moment de répit ou de répondre à un besoin ponctuel.

ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

L'Accueil Adultes-Enfants se fait depuis septembre 2018 sur trois lieux à Vernier. C'est un grand succès. Chaque année, 5 samedis sont proposés avec des thèmes différents et attirent beaucoup de familles. Durant l'été 2019, l'AEE a ouvert ses portes tout le mois de juillet, 3 matins par semaine de 9h30 à 12h (148 personnes accueillies). L'année scolaire 2018-2019 a accueilli 2855 participants, enfants, parents, habitués et nouveaux membres confondus. 153 nouvelles familles sont venues partager un moment.

EN BAS DE CHEZ TOI

C'est l'équipe sociale du service qui se charge d'organiser et d'animer l'action « En bas de chez toi » dans les quartiers des Avanchets et du Lignon. Ces espaces, à l'extérieur d'avril à octobre, offrent aux parents et à leurs enfants l'occasion de venir jouer, rencontrer d'autres familles et échanger tous ensemble. La participation reste bien active dans les deux quartiers. En hiver, ce sont les ludothèques de ces deux quartiers qui abritent l'espace d'En bas de chez toi.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

L'Accueil Familial de Jour (AFJ-MVM) est une association intercommunale (Meyrin, Vernier, Satigny et Dardagny) qui a pour but d'organiser l'accueil familial de jour au domicile des accueillantes familiales, afin de répondre aux demandes de garde des parents en proposant une alternative de prise en charge des enfants à la journée.

L'AFJ-MVM met nouvellement sur pied des *activités-rencontres* anciennement *café-rencontres*, ouvertes à toutes les accueillantes familiales et aux enfants. Ce changement veut redynamiser ces moments d'accueil collectif qui offrent diverses activités aux enfants, valorisent l'investissement et renforcent la participation active des accueillantes.

En été 2019, la gazette AFJ-MVM a vu le jour. Son édition est bimestrielle.

EN CHIFFRES

- ▶ 20 accueillantes familiales de jour, dont une nouvellement engagée ;
- ▶ 69 enfants accueillis, pour un équivalent de 37,16 places sur 33 places prévues ;
- ▶ 17 activités-rencontres ;
- ▶ En juillet, 9 dates supplémentaires ont été proposées afin d'offrir aux enfants des animations et sorties estivales.

Police municipale

Patrick Grunder
Responsable de service
022 306 06 55
sse@vernier.ch



La police municipale compte 19 agents qui travaillent en rotation afin d'assurer une couverture opérationnelle de 6h à 23h en semaine, et de 13h à 23h le samedi.

Les agents de la police municipale sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain, de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Dans le but d'apporter une réponse sécuritaire performante, d'assurer une cohésion sociale et le lien avec la population, les institutions publiques et les commerçants, des îlotiers ont été mis en place dans les différents quartiers. Ils sont une force de proposition avec une approche en résolution de problème.

RÉQUISITIONS

Dans le cadre du contrat local de sécurité, entre les APM de Vernier et la police cantonale, des réquisitions sont assurées tout au long de l'année. En 2019, c'est ainsi 741 interventions qui ont été assurées.

CONTRÔLES DE CIRCULATION

Dans le domaine de présence policière, les APM se sont déplacés aussi bien en patrouilles pédestres qu'à vélo. Ils ont ainsi consacré 1856 heures en pédestre et 573 heures en vélo.

- 83 contrôles de circulation ont été effectués.

POINTS DE CONTACT

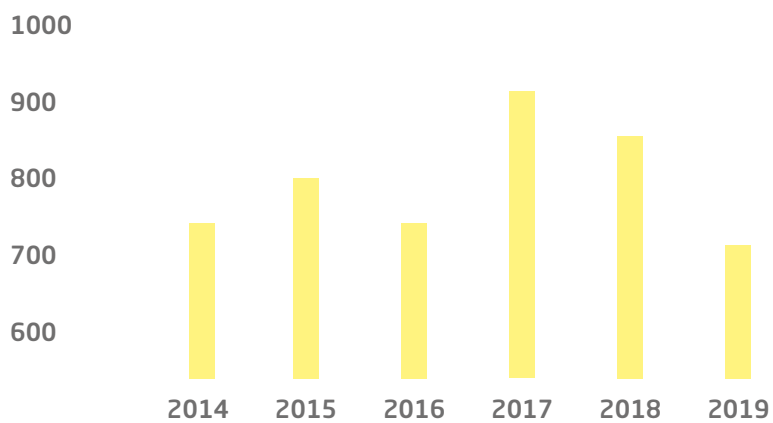
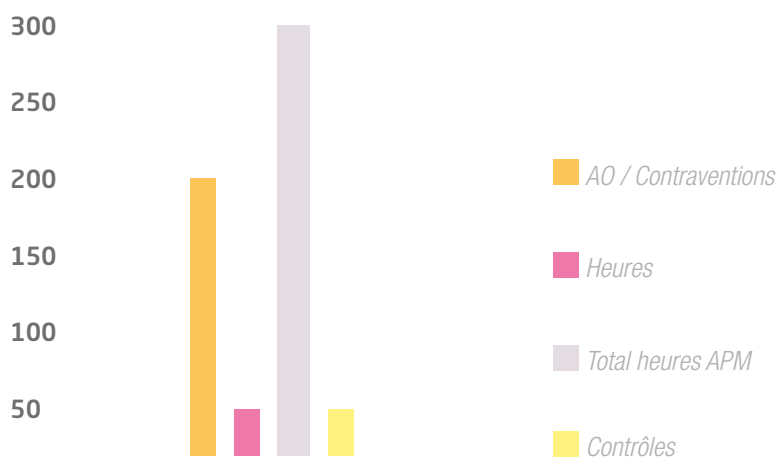
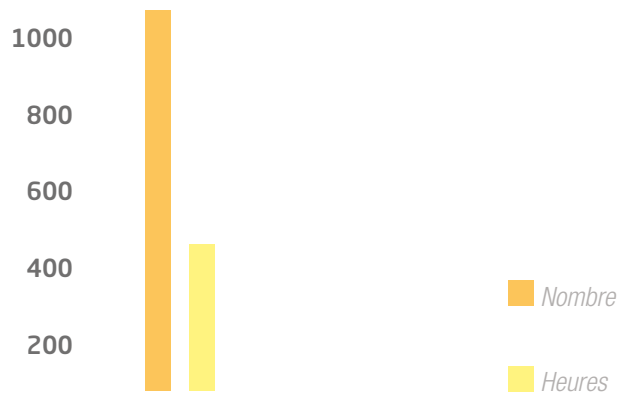
Des points de contact sont assurés dans les différents quartiers de notre commune. Il s'agit, durant une trentaine de

minutes, d'apporter une présence sécuritaire via une patrouille de nos agents de la police municipale, sur un lieu déterminé. Ainsi en 2019, ce sont 1'025 points de contact qui ont été assurés.

Notre travail en réseautage, avec les autres services de la commune, notamment avec le service de la cohésion sociale avec les correspondants de nuit, le service de la culture et communication, le service écoles et locations, nous a permis d'assurer des réponses pragmatiques aux diverses difficultés rencontrées.

Dans la perspective 2020, nous allons renforcer notre travail d'îlotage, avec une présence encore accrue de vos APM.



RÉQUISITIONS**CONTRÔLE CIRCULATION 2019 2019****POINT DE CONTACT 2019**

Sécurité civile

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
sse@vernier.ch

La sécurité civile comprend les domaines de la protection civile, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires



PROTECTION CIVILE

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT-MAJOR

- Commandant: Alain CORNIOLEY
- Suppléant Cdt.: Nicolas HUSLER
- C Suivi: Laurent CHUAT
- C Télématique: Yannick BAYALA
- Sous-officier télématique: Mikaël MEYER
- C prot. ABC: Pascal PAPE
- C dom. log.: Jean-Luc BIOLLEY
- C log.: Cédric LOCHER
- Officier log.: Nicolas SCARANO
- Officiers Assistance: Isabel AGUIAR, Bruno RIBEIRO DA COSTA
- Sous-officier Assistance: Rosario MAUTONE
- Officiers Appui: Nicolas BARBAGALLO, Claudio FIENO, Joaquin RUBIO, Marco MOES
- C PBC: Gilles-Olivier BRON

DÉPARTS DE L'ÉTAT-MAJOR

- Riccardo SACCO
- Nicolas BARBAGALLO

DÉPARTS DE L'OFFICE DE LA PROTECTION CIVILE

- Jean-Luc BIOLLEY, chef d'office remplacé par Patrick GRUNDER, chef du service de la sécurité
- Isabel AGUIAR, adjointe au chef d'office remplacée par Nathalie JOBE, secrétaire au service de la sécurité

INTERVENTIONS EN 2019

- Juin-juillet 2019: canicule

INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ (IFC)

- 11 mai 2019: marathon
- 19 juin 2019: tour du canton

- 14-15 septembre 2019: Journées du patrimoine (JEP)

AIDE À LA CONDUITE

- (suivi + télématique + PABC) 2019

LOGISTIQUE 2019

ASSISTANCE 2019

- Journée EMS La Châtelaine au Signal-de-Bougy
- Journée sportive école des Ranches
- Cours PABC
- Visite des pompiers (commune de Vernier)
- Contrôle des abris

APPUI 2019

PBC 2019

- Cours de répétition

- ▶ IFC Journées européennes du patrimoine
- ▶ Mutations
- ▶ Perspectives 2020

SAPEURS-POMPIERS

EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2019 est de 51 sapeurs. La moyenne d'âge est de 38.35 ans. La moyenne d'années de service est de 11.55 ans.

DÉTAIL DES ACTIVITÉS

L'engagement du corps a représenté 7'291 heures, dont :

- ▶ 1'277 heures sur sinistre, et en interventions ;
- ▶ 2'405 heures d'instruction ;
- ▶ 684 heures d'instruction section Trexa
- ▶ 1'198 heures d'entretien mat, bâtiment, divers ;
- ▶ 593 heures d'administration des officiers et de préparation d'exercices EM représentation.

GARDE DE PRÉSERVATION

Le corps a assuré 168 services de garde (199 en 2017) pour 1'548 heures dans les salles communales et sur les emplacements de fête, soit 31 engagements de moins.

La directive sur les gardes de préservation est toujours en cours de consolidation au niveau communal pour l'application de la F4 05, les demandes répétées à l'OCCPAM afin de former le personnel communal en interne sont restées sans réponse. Nous avons supprimé les

gardes à l'aula de l'école des Ranches.

INSTRUCTION ET CONVOCATION DU CORPS

Activité de la compagnie

- ▶ 4 exercices réglementaires
- ▶ 4 cours de cadres pour sous-officiers
- ▶ Le 25 mai exercice de détails
- ▶ Le 9 octobre exercice d'engagement transport d'eau, donnée d'ordre
- ▶ 6 instructions de groupe ont été données par les sof les lundis lors des prises de piquet

Activité de la section TREXA

- ▶ Le 6 avril : exercice d'aspiration Au Moulin ;
- ▶ Le 21 septembre : exercice d'intervention sur le site de Tamoil / SOGEP a permis de faire plus ample connaissance avec ce site pétrolier ;
- ▶ Le mardi 17 septembre : exercice conjoint avec les SIS. Mission de mise en place d'un dispositif de protection sur des citernes (1 canon et notre 1GP) ;
- ▶ Inspection des dépôts pétroliers courant octobre ;
- ▶ La nuit du 22 au 23 août, le SIS ferme la route de Vernier pour la 2^e année afin de positionner ses moyens à la hauteur de Pertostock en face d'IKEA ; le commandant et le chef TREXA étaient présents comme observateurs. Ils en ont tiré de riches enseignements, comme tous les partenaires présents ;
- ▶ École interne TREXA suivie par 5 sapeurs.

LA SECTION DES PORTEURS D'APPAREILS RESPIRATOIRES :

- ▶ A effectué 16 exercices (471 heures) selon le règlement, 2 exercices pour

le test annuel de condition physique et 2 exercices dans le caisson à phénomène thermique de Bernex ;

- ▶ Remplissage des cylindres à la piscine du Lignon et contrôle des appareils après chaque exercice selon les directives la FSSP (251 heures).

VÉHICULES

- ▶ Les 9 véhicules de la compagnie ont accompli 18'694 km ;
- ▶ Une grande révision des 20 ans de la grande puissance TREXA a été effectuée ;
- ▶ Nous avons fait participer 10 chauffeurs au module sapeur-pompier sur la conduite et de sensibilisation aux signaux prioritaires au circuit du Plantin du TCS.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- ▶ Le groupe entretien a effectué les contrôles de sécurité, ainsi que l'entretien du matériel et des engins, selon les directives et lois en vigueur : 9 contrôles pour un total de 484.25 heures ;
- ▶ Nous avons poursuivi l'acquisition du sur-pantalons à fermeture éclair latérale, qui permettent de se déséquiper sur place, dans l'objectif de respecter les recommandations sur les contaminants. Aujourd'hui, la logistique « lavage des tenues » doit être repensée.

En remplacement du matériel usagé, nous avons acquis :

- ▶ 2 APR et 2 cylindres d'air comprimé en remplacement de matériel qui arrive en fin de vie pour le fabricant ;
- ▶ Achat d'une caméra thermique pour le chef d'intervention ;
- ▶ Finalisé le montage dans les véhicules du système Polycom ;

- Une pompe pour les eaux chargées.

GARDE DE PRÉSERVATION

Le corps a assuré 166 services de garde (168/2018) pour 1133.25 heures. Comme nous étions dans une époque de transition, le nombre de gardes n'a baissé que de 2, mais le nombre d'heures a chuté de 400. En effet, nous avons supprimé les gardes de moins de 300 personnes et nous les avons remplacées par un passage de l'officier de piquet pour sensibiliser l'organisateur.

ADMINISTRATION

- Nous avons effectué 2 séances pour la distribution des piquets. Les 52 semaines ont été tenues par 5 à 6 sapeurs;
- Les membres de l'État-major ont également tenu les 52 semaines de piquet en tant que chefs d'intervention pour le territoire de Vernier et occasionnellement pour Meyrin;
- Les affaires courantes ont été traitées au cours de 12 séances d'État-major;
- Suite du contrôle des colonnes sèches dans les bâtiments sur mandat cantonal.

ACTIVITÉS HORS SERVICE

Pour la Ville de Vernier:

- Dispense d'une formation pour les collaborateurs;
- Formation spécifique pour les APM et un cours OPC de Vernier;
- Opération Téléthon au centre Blandonnet.

Le 15 juin, nous avons été engagés en Ville de Genève pour des inondations multiples dans le quartier des Eaux-Vives. De 22h à 7h, nous avons eu un chef d'intervention à la CETA dédié à nos engagements. Ce fût une très riche expérience

de mixité des divers intervenants à feux bleus, et ce à grande échelle.

SAMARITAINS

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif au 31.12.2019 est de 61 membres, dont 43 membres actifs. Durant l'année, nous avons recruté 9 nouveaux volontaires. Les membres actifs sont âgés de 17 à 66 ans, et se répartissent en 28 femmes et 15 hommes. L'ancienneté des membres actifs est de quelques mois à 19 ans. La gestion est réalisée par un comité élu de 6 personnes.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

- 20 services médico-sanitaires;
- 8 services de renforcement des gardiens de piscine;
- 4 services « Aider & Encadrer » (accompagnement des voyages des aînés);
- 15 cours de secourisme (6 cours pour la population et 9 cours cibles et notamment pour le personnel de la Mairie ainsi que APM);
- 10 exercices et un cours de recyclage pour la formation continue des membres de la section;
- 10 collectes de sang (3 publiques et 7 en entreprise);
- 3 actions de promotion du secourisme auprès de la population.

INVESTISSEMENTS

L'engagement a été de 1'762 heures, qui se répartissent comme suit:

- 631 heures de services médico-sanitaires communaux;
- 100 heures de renforcement des gardiens de piscine;

- 37 heures de service « Aider & Encadrer »;
- 64 heures de cours à la population, et 22h de cours pour le personnel municipal;
- 115 heures de collectes de sang;
- 87 heures de promotion du secourisme;
- 28 heures de formation initiale, de formation continue et de recyclage¹ pour nos membres;
- 300 heures dédiées à l'organisation des activités²;
- 400 heures dédiées à la gestion de la section³.

PARTENARIAT & COLLABORATION

Outre la collaboration avec la Délégation Seniors de la Ville de Vernier (pour les services « Aider & Encadrer »), nous avons des partenariats avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (pour les collectes de sang), avec le 144 (pour l'annonce des services médico-sanitaires), et avec le collectif d'organisation de la fête au village.

Nous collaborons, au niveau cantonal, pour les services de grande envergure (Fêtes de Genève, Matches du GSHC...), et dans le cadre du plan OSIRIS (par l'intermédiaire du groupe d'intervention PICA).

SAUVETEURS AUXILIAIRES

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif du Corps au 31 décembre 2019 est de 21 sauveteurs et 13 honoraires.

L'effectif est resté stable par rapport à 2018, toutefois il faudra recruter pour assurer l'avenir du Corps.

¹ BLS-AED, oxygène, radio, mesure de la glycémie, moniteur de cours 1...

² planification, contrôle matériel, désinfection, achat, préparation des cours...

³ gestion proprement dite (comptabilité, AG, réunions du comité...), communication, représentation

425 heures effectuées en 2019 réparties de la manière suivante :

- ▶ 38 comités ;
- ▶ 336 manifestations ;
- ▶ 33 exercices ;
- ▶ 18 séances de nettoyage et entretien matériel.

ACTIVITÉS

Différentes activités ont réuni les membres du comité, les sauveteurs et les membres honoraires à de nombreuses reprises, notamment :

- ▶ 7 mars : participation à l'assemblée générale des samaritains de la Ville de Vernier ;
- ▶ 14 mars : assemblée générale au BSV. Le comité a été reconduit dans sa totalité. Des distinctions ont été remises à Casorella & Constantin pour 5 ans d'activité, à Bieri pour 10 ans et pour 25 ans d'activités Mouthon & Panchaud sont acclamés ;
- ▶ 5 avril : organisation, à Vernier, de la 97^e assemblée générale de la Fédération ;
- ▶ 23 mai : assemblée générale de printemps au BSV pour la préparation des promotions et de la fête nationale ;
- ▶ 24-26 mai : sortie annuelle dans l'Hérault, à Marseillan ;
- ▶ 1^{er} juin : participation à la commémoration du débarquement des troupes confédérées au Port Noir, sous l'égide de la Fédération ;
- ▶ 15 juin : exercice au BSV avec comme 1^{ère} partie pratique la connaissance du matériel stocké et une 2^e partie théorique sur l'organisation du corps et les objectifs du sauveteur ;
- ▶ 28 juin : fête des écoles, avec préparation du sirop, cortège et tenue de la buvette ;
- ▶ 1^{er} août : fête nationale à Vernier avec préparation et service de la soupe aux aînés. Tenue d'un stand saucisses / frites ;
- ▶ 11-12 oct. : gestion circulation et parking au Vernier-sur-Rock ;
- ▶ 12 octobre : participation de plusieurs personnes à la sortie de la Fédération avec visite de la Maison du Général Guisan et repas au château de la Batiaz à Martigny ;
- ▶ 31 octobre : assemblée générale d'automne au BSV ;
- ▶ 4 novembre : participation à la séance debriefing des Promotions et du 1^{er} août ;
- ▶ 9 novembre : accueil de nos Honoraires au BSV pour un moment d'amitié autour d'une raclette ;
- ▶ 8 décembre : participation de plusieurs sauveteurs au cortège de l'Escalade en Ville de Genève ;
- ▶ 12 décembre : 8^e fête de l'Escalade, délocalisée à l'école de Vernier-Village en raison des travaux à l'école des Ranches.

Le comité s'est réuni à 4 reprises : le 28 janvier, le 6 mai, le 30 septembre et le 11 novembre.

Participation aux deux comités de la Fédération ainsi qu'à 4 séances du groupe de travail ;

Pour des raisons d'agenda, il n'a pas été possible de répondre favorablement à l'invitation au rapport annuel des pompiers verniolans.

Informatique et télécommunications

Luca Mautone
Responsable de service
022 306 06 90
sti@vernier.ch



MISSION DU SERVICE

Le service informatique participe à l'élaboration, à l'application et à la mise en œuvre de la stratégie des systèmes d'information de la Ville de Vernier.

Le service couvre principalement 2 pôles :

- ▶ Informatique (matériel, infrastructures, applications, assistance, formation, etc...)
- ▶ Téléphonie (matériel, configuration, assistance, etc...)

Un 3^e pôle est lié aux projets transversaux. Il a été mis en place en fin d'année pour répondre aux différentes demandes des services de l'administration. La réalisation est en général sous-traitée à des partenaires, mais l'équipe garde la responsabilité du suivi et du pilotage. La gestion du portefeuille de projets est réalisée en interne.

RECRUTEMENT

Durant cette année 2019, le service informatique et des télécommunications a été marquée par le remplacement du responsable de service en juin 2019.

Ce changement à la tête du service a été suivi courant août par l'arrivée d'un nouvel apprenti en tant qu'opérateur en informatique pour une durée de 3 ans. Cette ressource supplémentaire a permis au service de se renforcer et de pouvoir dédier plus de temps aux projets.

L'EFFECTIF DU SERVICE

- ▶ 1 responsable de service (100 %)
- ▶ 2 assistants informatique (170 %)
- ▶ 1 apprenti (60 %)

MATÉRIEL

Avec l'arrivée du télétravail et de la technologie VPN (système permettant de se connecter à distance sur le réseau communal en toute sécurité), le service Infotel a dû déployer des ordinateurs portables en remplacement des ordinateurs fixes. Ce déploiement a débuté au deuxième semestre et a pour objectif de se terminer courant 2021.

LOGICIEL

Le déploiement vers Windows 10 touche bientôt à sa fin. Fin 2019, il ne restait plus que 45 ordinateurs sur 272 qui étaient encore équipés de Windows 7.

Le support Windows 7 prendra fin courant janvier 2020.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ANNÉE 2019

MATÉRIEL :

- ▶ 272 postes informatisés
- ▶ 117 ordinateurs portables
- ▶ 155 ordinateurs fixes
- ▶ 105 imprimantes
- ▶ 1 serveur de téléphonie
- ▶ 118 bornes Wi-Fi

ASSISTANCE :

- ▶ 4'800 appels téléphoniques reçus
- ▶ 2'400 e-mail reçus
- ▶ 240 dépannages physiques



**Aménagement
du territoire**

Énergies

Génie civil

Sports

Projets

Écoles et locations

Bâtiments

**Urbanisme et
développement
durable**



**Conseiller administratif délégué
Yvan Rochat**

Aménagement du territoire

Dominik Meyer
Secrétaire général adjoint
022 306 07 40
sam@vernier.ch



REQUÊTES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Les autorisations suivantes ont été délivrées par le canton sur le territoire communal :

- ▶ 12 autorisations de démolir (M) ;
- ▶ 141 autorisations en procédure accélérée (APA) dont 129 sans préavis communal ;
- ▶ 23 autorisations définitives de construire (DD).

Ainsi, la Ville de Vernier a enregistré des autorisations délivrées par le DT pour :

- ▶ La construction d'un immeuble de 6 logements à la rue du Village 25 ;
- ▶ La construction d'un immeuble de logements, d'un immeuble mixte et

d'un bâtiment de sport à la route de Vernier 115 ;

- ▶ La construction de huit villas contiguës au chemin de l'Étang 15 ;
- ▶ L'extension de l'École allemande de Genève par la réalisation d'un nouveau bâtiment à la route de Vernier angle ch. Champ-Claude.

OPÉRATIONS FONCIÈRES

Dans le courant de l'année 2019, les opérations suivantes ont été régularisées :

1/ Constitution d'un droit de superficie sur la parcelle No 2315, propriété de la Ville de Vernier, sise au chemin du Croissant ;

2/ Constitution d'un droit de superficie sur la parcelle 5653, propriété de la Ville de Vernier, sise à la rue Jean-Simonet 3 ;

3/ Constitution d'une servitude d'usage au profit du DDP 5667, sur la nouvelle parcelle 5714, propriété de la Ville de Vernier, sise au chemin Grenet ;

4/ Constitution d'une servitude de passage à pied et cycles, en faveur de la Ville de Vernier, sur les parcelles 2581 et 3288 sises au chemin De-Maisonnette ;

5/ Division du domaine public communal (DP 3909) et constitution d'une servitude d'empiètement de balcon, en faveur de la parcelle 1438 de Genève, sur la nouvelle parcelle 5847 de Vernier, propriété de la Ville de Vernier, sise à l'avenue Henri-Golay ;

6/ Vente, par l'État de Genève à la Ville de Vernier, de la parcelle 989 de la commune de Vernier, pour le prix de CHF 740'000 ; réalisation du dossier de



© tissot-mayenfisch.com

mutation n° 50/2017; et constitution d'un droit de superficie selon dossier de mutation n° 49/2017, sur les nouvelles parcelles 5712 et 5791 de la Commune de Vernier, sises angle avenue de Châtelaine – chemin De-Maisonneuve.

NOUVEAU QUARTIER DE L'ÉTANG

Le planning général est le suivant :
Réouverture du chemin Jacques-Philibert-de-Sauvage (et passage sous pont CFF) fin 2019.

Ilôt A : livraison début 2023

Ilôt B : livraison début 2022

Ilôt C : livraison début 2022

Ilôt D : deuxième semestre 2021

Ilôt E : livraison mi 2021

Ilôt F : livraison fin 2021

Ilôt G : livraison 2^e semestre 2021.

RÉCAPITULATIF SUCCINCT DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE QUARTIER DE L'ÉTANG

- ▶ Durant l'année 2019, les travaux préparatoires ont été achevés (solde des démolitions des sous-sols des bâtiments et dépollution de certains terrains). Les travaux spéciaux ont été réalisés, il s'agit de la construction des parois moulées, des parois berlinoises, de l'éclayage des fouilles, des terrassements et de la mise en place d'une bande convoyeuse pour évacuation de matériaux ;
- ▶ Les travaux de gros œuvre du bâtiment sont en cours d'exécution, les travaux de second œuvre ont démarré ;
- ▶ Enfin, les travaux d'infrastructure (collecteurs collectifs) se sont poursuivis tout au long de l'année.

Génie civil

Benoît Dumont
Kim Ng
Responsables de domaine
022 306 07 50
seu@vernier.ch

Les activités du service de Génie civil sont consacrées principalement à l'étude et à la réalisation de projets dans le domaine des infrastructures, des aménagements routiers et de la gestion des eaux. Parmi ceux-ci, plusieurs projets phares ont marqué l'année 2019 :

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE MISE EN SÉPARATIF DU CHEMIN JACQUES-PHILIBERT-DE-SAUVAGE

(Crédits d'un montant total de CHF 7'750'000.–, dont 25 % à la charge de la Ville de Vernier)

Le gabarit d'espace libre sous le pont CFF ne permettait pas le passage de bus amenés à desservir le futur quartier

de l'Étang. Aussi, la route a été approfondie, une voie bus a été créée pour garantir la progression des bus jusqu'à la route de Vernier. Un itinéraire mixte piétons-cycles a également été réalisé. Conjointement à ces travaux, les CFF ont remplacé l'ancien pont métallique au profit d'un pont en béton armé qui permet une réduction significative des nuisances sonores.

Des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement ont aussi été réalisés. Les travaux se sont déroulés tout au long de l'année 2019 pour aboutir à la réouverture du chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage le 14 décembre 2019. À fin 2019, les dépenses sur ce projet se montent à CHF 2'000'000.–, soit 25 % du montant budgétisé, sachant qu'une économie substantielle sera réalisée sur ce projet.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ROUTIER DES AVANCHETS

(Crédits d'un montant total de CHF 12'750'000.–)

Les travaux de réaménagements routiers des Avanchets ont débuté durant l'été 2019, avec comme objectifs principaux d'améliorer la circulation piétonne le long des axes routiers du quartier, de réhabiliter le réseau d'assainissement des eaux, d'améliorer la collecte des déchets par la mise en place de nouveaux écopoints ainsi que revitaliser les abords des routes par la plantation d'arbres. Les travaux devraient durer jusqu'à mi-2021. À fin 2019, les dépenses sur ce projet se montent à CHF 2'800'000.–, soit 20 % du montant budgétisé.



Travaux routiers sur le chemin Philibert-De-Sauvage

CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE MOBILITÉ DOUCE SUR LE RHÔNE ENTRE ONEX ET VERNIER

(Crédit d'un montant de CHF 3'445'000.–)

Pour rappel, un concours a été organisé entre 2012 et 2013 par les villes de Vernier et d'Onex ainsi que les Services industriels de Genève (SIG) pour la construction d'une passerelle dévolue à la mobilité douce entre la presqu'île d'Aire et les Evaux.

Le projet a débouché en 2017 sur le vote d'un crédit d'investissement de CHF 3'445'000.– pour la part de la Ville de Vernier (dont CHF 500'000.– dédiés à des aménagements de mobilité douce sur le chemin des Sellières).

Depuis, des changements significatifs sont apparus au niveau du projet (notamment une augmentation de la largeur de l'ouvrage et une pollution des terres estimée plus importante que prévu) nécessitant des négociations avec l'entreprise sur le montant contractuel de l'ouvrage durant toute l'année 2019.

Les résultats de ces discussions, ainsi que les conséquences financières, ont été présentées lors d'une commission du génie civil qui s'est tenue au mois de novembre 2019. Un financement cantonal, à hauteur de CHF 1'295'000.– pour la Ville de Vernier, a par ailleurs été obtenu durant cette même année.

Le démarrage des travaux proprement dits est prévu à la rentrée 2020.

QUARTIER DE L'ÉTANG : AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

*(Crédit d'un montant de
CHF 20'950'000.–, dont 25 % à
la charge de la Ville de Vernier)*

L'année 2019 a été consacrée principalement à l'optimisation de la conception des espaces publics en lien avec le projet initial déposé en autorisation de construire en 2017, ainsi qu'aux études détaillées de ces aménagements qui ont permis le lancement d'un appel d'offres de travaux fin 2019. Les travaux proprement dits débiteront à la fin du premier semestre 2020 et s'achèveront en 2023.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU COIN-DE-TERRE

(Crédit d'un montant de CHF 500'000.–)

Dans le cadre de la réalisation du PLQ 29270 au droit du chemin du Coin-de-Terre et de l'avenue Edmond-Vaucher, le chemin du Coin-de-Terre a été totalement réaménagé, tant au niveau routier que paysager. Les travaux se sont terminés au mois de mai 2019 et les dépenses sur ce projet se montent à CHF 400'000.–, soit 80 % du montant budgétisé.

DES ÉTUDES LIÉES À D'AUTRES PROJETS IMPORTANTES ONT ÉTÉ PORTÉES PAR LE SERVICE DU GÉNIE CIVIL DURANT L'ANNÉE 2019

- ▶ Étude de mise en séparatif du réseau d'assainissement de la route de Peney, dont les travaux sont prévus fin 2020 ;
- ▶ Étude de projet de la passerelle sur l'avenue de l'Ain, dont les travaux sont prévus en 2022 ;
- ▶ Étude de mise en séparatif du réseau d'assainissement de la route de Vernier (entre la route du Bois-des-Frères et le pont de l'Écu), dont les travaux sont prévus en 2023.

Projets

Anne-Sophie Meichtry Pinho
Carole Penelas
Responsables de domaine
022 306 07 50
sba@vernier.ch



PROJET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DU FUTUR QUARTIER DE L'ÉTANG

La DA, pour le crédit de réalisation du projet des équipements publics du quartier de l'Étang n° 357 – 18.11, a été présentée à la commission des bâtiments le 27 novembre 2018 et a été acceptée au Conseil municipal du 18 décembre 2018, pour un montant de CHF 54'500'000.– TTC.

En parallèle, l'appel d'offres en procédure ouverte pour les travaux de construction en Entreprise Générale a été déposé sur SIMAP le 5 octobre 2018 et il a été décidé le 12 février 2019 d'adjudger le mandat à l'entreprise Steiner SA.

Les travaux de chantier ont démarré le 1^{er} avril 2019 par les travaux préparatoires et les installations de chantier, ont suivi les fondations spéciales, protection des fouilles, étanchement des ouvrages enterrés et excavation. Durant l'été, les terrassements et les travaux spéciaux (paroi clouée) ont été réalisés. Les sous-sols ont, quant à eux, été achevés avant Noël. En parallèle à cet avancement, les travaux de gros œuvre, les ouvrages en béton et les planchers en charpente métallique ont également débuté.

Le bâtiment des équipements publics de l'Étang sera achevé en août 2021, l'exploitation par les utilisateurs est prévue pour la rentrée scolaire 2021-2022.

MAISON DE QUARTIER ACTARIS

Pour faire suite à l'annonce officielle du projet lauréat le 18 janvier 2018 lors du vernissage, soit le projet WOOD WISCH du bureau d'architectes Acau architecture SA, la collaboration s'est



Quartier de l'Étang



Maison de Quartier Actaris

poursuivie entre la Ville de Vernier, les deux autres maîtres d'ouvrages et le bureau lauréat, ainsi qu'avec les mandataires spécialisés issus du concours. L'année 2019 a permis de travailler la phase projet, dans le but de déposer la demande d'autorisation de construire au début de l'année 2020.

Selon le planning intentionnel actuel des diverses phases du projet, la démolition de la Maison de Quartier existante est prévue en 2021. L'exploitation du nouveau bâtiment est prévue pour le début de l'année 2023.

ESPACE DE VIE ENFANTINE DANS UN IMMEUBLE SITUÉ À LA RUE JEAN-SIMONET 3

La réalisation de l'aménagement de l'espace de vie enfantine, faisant l'objet de la DA 306 – 18.03 approuvée par le CM le 11 juin 2018, est situé dans l'im-

meuble réalisé par Christophe PITTET et la FMCV. Ce projet, réalisé par l'entreprise Edifea SA, a débuté en octobre 2018 avec une fin de chantier en août 2019.

Les locaux ont ainsi pu accueillir les premiers enfants dans les délais prévus, soit une exploitation au 19 août 2019. L'inauguration, organisée par le service de la petite enfance, a eu lieu le 10 octobre 2019.

ÉCOLE DES RANCHES II RÉNOVATION, AGRANDISSEMENT ET SURÉLÉVATION

Le projet de rénovation et d'extension de l'école des Ranches, faisant l'objet de la DA 382 – 13.09 approuvée par le CM le 9 décembre 2013, s'est déroulé en plusieurs phases entre 2018 et 2019.

Durant l'année 2019, la phase 2 (rénovation) et la phase 3 (extension et surélévation) ont été réalisées dans les

temps, ainsi l'extension et l'école ont pu être mises en exploitation pour la rentrée scolaire 2019-2020.

La salle de gym, dont le sol a été entièrement remplacé, a été livrée fin novembre 2019.

STADE DE VERNIER : 12 VESTIAIRES COMPLÉMENTAIRES

La réalisation des nouveaux vestiaires du stade de Vernier, faisant l'objet de la DA 277 – 17.11 approuvée par le CM le 21 février 2018, s'est déroulée sans encombre entre 2018 et 2019.

Le bâtiment a été remis aux utilisateurs courant mars 2019 et l'inauguration, organisée par le service des sports, a eu lieu le 18 avril 2019.



Stade de Vernier

Bâtiments

Patrick Conconi
Responsable de service
022 306 07 50
sba@vernier.ch

COMPTES 2019

Le service des bâtiments est chargé de la maintenance, hormis les installations CVSE (Chauffage - Ventilation - Sanitaire - Électricité), de tous les bâtiments du parc immobilier de la Ville de Vernier.

Le budget global alloué à ces travaux (charges) s'élève à CHF 4'467'285.-, alors qu'en 2018 le budget était de CHF 4'094'683.-, soit une augmentation d'un peu moins de CHF 300'000.- principalement en raison de postes supplémentaires.

Pour les charges, les comptes montrent un dépassement de CHF 496'525.- expliqué par divers éléments mentionnés ci-après.

INVESTISSEMENTS

CRÉDIT POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

En 2019, nous avons amélioré la sécurité incendie des écoles de Châtelaine et de Vernier-Place pour un montant global de CHF 642'000.- environ, soit CHF 72'000.- en dessus des estimations. Il reste, pour les grands bâtiments, une grosse intervention en été 2020 pour l'école de Vernier-Place, des travaux d'amélioration de la sécurité incendie se focalisera sur les petits bâtiments tels que les Centres de Quartier, les maisons et les locaux divers, où les interventions sont moins importantes.

ASSAINISSEMENT DES FAÇADES DE LA SALLE DU LIGNON ET DU CENTRE SPORTIF DU LIGNON :

En 2019, nous avons réalisé des travaux de rénovation sur le centre sportif. Ceux-ci se sont très bien passés. Il restera, pour l'année 2020, l'intervention sur le sol du centre sportif ainsi que le remplacement des luminaires de la Salle.

Les budgets ont été respectés et un disponible permet de réaliser quelques travaux complémentaires nécessaires.

VANDALISME

Concernant les dégâts liés au vandalisme, une somme de CHF 30'000.- a été inscrite au budget 2019. Nous avons subi des dégâts et vandalisme pour une somme globale d'environ CHF 500'000.-.

La part la plus importante étant le sinistre incendie de la Maison de Quartier Châ-Bal pour lequel nous avons déjà avancé près de CHF 200'000.- et obtenu un remboursement d'assurance provisoire de CHF 100'000.-. La convention finale de paiement par l'assurance sera établie en 2020 et laissera donc apparaître une plus-value sur l'exercice 2020.

Nous avons également eu d'énormes dégâts liés à des bris de glaces sur le secteur du Lignon. Tous ont été remboursés par l'assurance, mais ces sinistres impactent les montants du coût du vandalisme. Ainsi, hors incendie de la Maison de Quartier Châ-Bal, les coûts s'élèvent à CHF 300'000.- pour l'ensemble des bâtiments communaux; ce montant est stable par rapport aux années précédentes.

ÉLÉMENTS NOTABLES NON PRÉVUS AU BUDGET COURANT

Globalement, dans les comptes par nature, les dépenses sont équilibrées et proches des montants budgétisés. En 2019, malgré tout, quelques éléments sont à relever.

► **Acquisition de machines de nettoyage et d'entretien :** acquisition de matériel neuf pour un dépassement de budget d'environ CHF 11'000.-.

► **Entretien des écoles :** l'ensemble des travaux d'entretien présente un dépassement d'environ CHF 18'000.-, notamment avec la réfection d'un appartement de fonction ainsi que des réparations importantes sur les stores des écoles des Avanchets.

► **Tennis d'Aire :** en début d'année, une importante intervention a été nécessaire dans les douches hommes en raison de l'apparition de gros points de moisissure. Cette construction de style container est fragile dans le temps.

► **Alarmes :** en 2019 Swisscom a supprimé les lignes analogiques, impliquant de passer les raccordements de toutes nos alarmes en IP et sur carte SIM. Plusieurs comptes ont été impactés par des petits dépassements liés à cette opération.

Urbanisme et développement durable

Igor Moro
Responsable de domaine
022 306 07 50
sam@vernier.ch



GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

La collaboration avec l'Office de l'urbanisme (OU) et les autres services de l'État de Genève sur les trois grands projets (GP) de développement urbain touchant le territoire de la Ville de Vernier s'est poursuivie en 2019, tant au sein des directions de projet que lors des séances décisionnelles des comités de pilotage (COPIL).

POUR CHACUN DES TROIS GP, LES PRINCIPALES THÉMATIQUES TRAITÉES EN 2019:

GP Châtelaine

L'étude préliminaire pour une requalification de l'avenue Henri-Golay, de la rue Jean-Simonet et du passage inférieur de l'avenue de l'Ain, débutée en 2018 en collaboration avec l'OU, a été finalisée et validée par le COPIL. Une deuxième étude préliminaire, portant sur l'aménagement du futur Parc des Écoles (situé entre le futur cycle d'orientation et l'école de Balexert), et le réaménagement du Parc de l'Étang des Tritons a été lancée en collaboration avec l'OU et le Service du paysage et des forêts de l'État de Genève (voir ci-après). Elle aboutira au printemps 2020.

GP ZIMEYSAVER

L'image directrice du secteur de Crotte-au-Loup, voué à accueillir des jardins familiaux sur des parcelles appartenant en grande partie à l'État de Genève, a été terminée en 2019 et validée par le COPIL. Elle a fait l'objet de concertations, tant des riverains que des représentants des jardins familiaux. Un travail sur la définition des mesures d'accompagnement à prévoir sur le réseau routier cantonal, pour assurer un bon fonctionnement du futur barreau routier

de Montfleury, a également eu lieu. Les mesures ont été validées par le COPIL et ont été inscrites dans les planifications financières de l'État.

GP Vernier-Meyrin-Aéroport

Entré dans une phase de mise en œuvre, ce GP a été moins actif que les deux précédents en 2019. Il a pour l'essentiel œuvré au suivi de projets, tels que le développement du projet de plan localisé de quartier (PLQ) de la pointe du Bouchet ou encore l'étude préliminaire du projet de « moyenne ceinture », dont le but sera d'accueillir sur les avenues Louis-Casaï, du Pailly et Ain, le trafic de transit non souhaité dans l'hypercentre (voir ci-après).

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Un avant-projet du PDCom avait été présenté et validé en commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité (ci-après, commission) fin 2018.

Les conditions de densification de la zone 5 pour les ensembles à valeur patrimoniale du Coin de Terre, longuement discutées avec le Comité directeur du Coin de Terre et validées par celui-ci en 2018, ont dû être à nouveau débattues en 2019 avec les différents groupements de cette association, ce qui a retardé de plusieurs mois l'avancement du projet de révision de PDCom.

En parallèle, l'avant-projet de PDCom a été soumis début 2019 aux services de l'État pour enquête technique. Une analyse des observations faites par ces services a eu lieu en commission fin 2019.

AUTRES PROJETS D'AMÉNAGEMENT SUR LESQUELS LE SERVICE A ŒUVRÉ EN 2019

En plus du travail courant effectué dans le cadre des préavis aux divers dossiers de construction (demandes de renseignements, demandes préalables et demandes définitives), pour lequel un avis du législatif n'est pas demandé, le service urbanisme et développement durable a œuvré aux dossiers suivants:

► **Projet de PLQ Vernier / Pointe du Bouchet N° 30135:** les échanges avec l'OU et les mandataires de ce projet de PLQ ont poursuivi en 2019 pour aboutir à l'enquête publique et le traitement du dossier par le Conseil municipal. La délibération administrative DA 445 – 19.09 a été votée favorablement par ce dernier le 1^{er} octobre 2019.

► **Étude préliminaire Parc des écoles et Parc de l'Étang des Tritons:** en collaboration avec l'OU et le Service du paysage et des forêts de l'État de Genève, une étude a été lancée pour définir l'aménagement du futur parc qui accompagnera l'arrivée du cycle d'orientation à Châtelaine-Balexert, ainsi que la requalification du parc de l'Étang des Tritons en vue de l'arrivée des premiers habitants et travailleurs du quartier de l'Étang.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE PROMENADE DES PARCS

SÉQUENCE AVANCHETS-COINTRIN

En collaboration avec l'OU et la commune de Meyrin, une étude a été lancée fin 2019 pour définir une promenade de mobilité douce qui longerait la cité des

Avanchets depuis la route de Meyrin, pour poursuivre en direction de Cointrin-Est et du parc Sarasin, sis sur la commune du Grand-Saconnex.

QUARTIER DE L'ÉTANG, DÉFINITION DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Un travail visant à préciser les aménagements extérieurs du futur quartier de l'Étang a eu lieu tout au long de l'année en collaboration avec les promoteurs dudit quartier.

PLQ 29847 SITUÉ ENTRE LA ROUTE DE VERNIER ET LES VOIES CFF

Sur impulsion des développeurs du bâtiment D du PLQ, un travail en vue de la définition du futur parc public a été réalisé.

INSCRIPTION DE LA CITÉ DU LIGNON À L'INVENTAIRE FÉDÉRAL DES SITES CONSTRUITS D'IMPORTANCE NATIONALE À PROTÉGER EN SUISSE (ISOS)

Dans le cadre de la mise à jour de l'ISOS, la Commune a été sollicitée à se prononcer par voie de résolution à propos de l'inscription de la Cité du Lignon dans cet inventaire (R 470 – 19.10).



Le Lignon © Stapro

MOBILITÉ

PROJET D'AXE FORT DE TRANSPORTS EN COMMUN (TC) GENÈVE-VERNIER-ZIMEYSAVER

La préparation du cahier des charges et le lancement de l'appel d'offre de l'étude d'avant-projet pour la mise en service d'un bus à haut niveau de service entre Cornavin, Vernier-Village et l'Hôpital de la Tour, pilotée par l'Office cantonal des transports (OCT), ont eu lieu en 2019. L'attribution du mandat ainsi que le lancement de l'avant-projet auront lieu printemps 2020. La mise en service de cet axe fort est imaginée pour l'année 2024.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE PROJET DE MOYENNE CEINTURE – SECTEUR PAILLY – CASAÏ – MEYRIN

Pour répondre aux objectifs fixés par la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, l'OCT – en collaboration avec les villes de Vernier et Genève – a lancé fin 2019 une étude préliminaire visant à adapter les avenues du Pailly et Casaï, ainsi que la route de Meyrin, afin qu'elles puissent accueillir l'augmentation du trafic attendue par la création de la moyenne ceinture, itinéraire qui devra permettre de reporter sur le réseau routier primaire le trafic qui transite aujourd'hui par le centre-ville. La finalisation de l'étude est prévue pour le printemps-été 2020.

VOIE VERTE D'AGGLOMÉRATION (VVA)

L'étude d'avant-projet du tronçon de la VVA, reliant le secteur de la Concorde à la halte RER de Vernier et à la ZIMEYSA, a été lancée par l'OU en collaboration avec la Ville de Vernier et les communes de Meyrin et Satigny. Elle se poursuivra en 2020 et 2021.

IMAGE DIRECTRICE CHEMIN HENRI-DE-BUREN

En lien avec le développement du projet immobilier sur les parcelles d'Actaris, une image directrice, pour la mise en place d'une zone 20 au droit des futurs logements, a été élaborée.

IMAGE DIRECTRICE DU CHEMIN DU CROISSANT

Le développement d'une image directrice de ce chemin, dont l'usage et les abords seront transformés par la construction de plusieurs bâtiments issue des PLQ 29681 et 29461, a été finalisée en 2019 et validée par l'OU.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE AVENUE DE L'AIN

Une étude, visant à affiner le projet de requalification de l'avenue de l'Ain et son traitement paysager, a été lancée en 2019 par l'OU et l'OTC en collaboration avec la Ville de Vernier. Ses conclusions seront connues en 2020 uniquement.

PLANS DE MOBILITÉ SCOLAIRES

Suite au vote du Conseil municipal de la DA 373 – 18.12 en janvier 2019, le plan de mobilité scolaire de l'école d'Aire a été lancé en 2019. La démarche est mise en œuvre par l'Association des transports et de l'environnement (ATE).

Énergie

Nathalie Rossier Iten
Responsable de domaine
022 306 07 50
sba@vernier.ch

La Ville de Vernier poursuit sa politique énergétique afin de réduire la consommation d'énergie sur l'ensemble des édifices communaux. Elle maintient également l'aide aux propriétaires verniolans en subventionnant des audits. Ces subventions sont ensuite remboursées par le canton.

Le service de l'énergie a collaboré avec les services des bâtiments et des projets dans les domaines du chauffage, de la ventilation, des sanitaires et de l'électricité, notamment dans le cadre des projets de l'école des Ranches, de la modernisation des équipements du bassin des Ranches, de l'extension du stade de Vernier, de la rénovation de la cuisine du centre de quartier de Poussy, la réalisation des Espaces de Vie Enfantine de Jean-Simonet et de l'Étang, de la rénovation de la Salle du Lignon et du Centre sportif du Lignon. Le service de l'énergie a également collaboré avec le service des sports dans le cadre du projet de la Piscine du Lignon.

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES

Suivant les stratégies des analyses du Plan Directeur de l'Énergie, mis à jour en 2018, la Ville de Vernier poursuit ses démarches auprès d'acteurs importants, tels que SIG, l'Office cantonal de l'énergie et les industries, dans le but de mettre en œuvre les stratégies.

Un partenariat s'est formé entre l'Office Cantonal de l'Énergie (OCEN), Givaudan et la Ville de Vernier, dans le but de développer un projet de récupération de chaleur industrielle couplée avec d'autres ressources énergétiques. Une étude de concept énergétique territorial, mandatée par l'OCEN, a été réalisée sur la valorisation des rejets thermiques de l'entreprise Givaudan au bénéfice des périmètres voisins, en synergie avec les

projets routiers de la jonction autoroutière du Canada et du Barreau de Montfleury. Les conclusions de ce projet se révélant pertinentes, l'étude se poursuit avec l'OCEN afin d'évaluer la faisabilité technico-économique.

Un projet d'extension du réseau de chauffage à distance à pellets du quartier des Ranches au secteur de Louis-Pictet (entre l'avenue Louis-Pictet et la route de Vernier) est en cours. La Ville de Vernier a mandaté SIG pour la réalisation du projet suite à un appel d'offres à investisseur tiers sur invitation. Les discussions avec les propriétaires des immeubles concernés sont en cours. Une réflexion à plus long terme est également en cours concernant l'extension du réseau côté Vernier-Place, Mouille-Galand, voirie et Stade de Vernier.

Un audit sur l'éclairage public a été réalisé afin de planifier les travaux sur les 7-10 prochaines années pour un montant d'environ CHF 3 millions et une économie d'énergie estimée à 424'000 kWh.

Suite à une étude menée en 2019 avec la police municipale, les correspondants de nuits et les SIG, quatre secteurs ont été soigneusement sélectionnés pour lancer un projet pilote d'extinction de l'éclairage public durant la nuit, d'une heure à cinq heures du matin, concordant avec l'arrêt de la desserte des Transports publics genevois (TPG). Ce projet inédit dans le canton de Genève, et à caractère participatif des habitants, répond à une motion votée par le Conseil municipal le 9 avril 2019. Les chemins visés, situés dans les quartiers de Balexert, Aire et Canada, ainsi que dans la zone industrielle du Lignon, sont de faible densité démographique et très calmes la nuit. L'objectif de ce projet est de dépolluer la nuit de ses lumières artificielles, pré-

server la biodiversité locale et améliorer la qualité de vie. L'économie d'électricité annuelle engendrée sera de 50'000 kWh, soit l'équivalent d'une consommation annuelle d'électricité de quinze foyers moyens suisses (hors chauffage et eau chaude sanitaire). Avant le lancement du projet, la population des quartiers concernés fera l'objet d'une campagne d'information, et environ six mois après l'extinction nocturne, les habitants seront invités à évaluer l'expérience.

Afin de pouvoir planifier les projets de travaux ces prochaines années sur nos bâtiments dans le budget pluriannuel, notre programme de diagnostic de notre parc immobilier EPIQR a été mis à jour en 2019.

ASSAINISSEMENT D'INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DANS DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX

En été 2019, la chaudière à mazout de la Maison d'Ivernois a été remplacée par une chaudière à pellets dans le cadre du crédit de l'assainissement d'installations de chauffage dans divers bâtiments communaux. L'économie d'énergie est estimée à 11'000 kWh/an (23tCO₂/an), soit CHF 1'000.– d'énergie par an.

Une subvention de CHF 40'000.– sera versée du fonds énergie de la collectivité publique.

En été 2019, dans la villa du chemin de l'Étang, occupée par le service de la cohésion sociale, la chaudière à gaz, en fin de vie, a été remplacée par une pompe à chaleur air/eau. L'économie d'énergie est estimée à 64'000 kWh/an (28.7tCO₂), soit CHF 1'300.– par an d'énergie.

Une subvention de CHF 16'000.– sera versée du fonds énergie de la collectivité publique.

De plus, afin de réduire la consommation des bâtiments, la régulation de l'EVE du Lignon a été modernisée et les vannes thermostatiques de l'école Avanchet ont été installées.

L'ensemble des travaux, que nous entreprenons depuis quelques années, réduit notre part de fossile sur la consommation de chauffage de 68 % en 2011 à 49 % après les travaux cités ci-dessus et la part de mazout passera de 32 % en 2011 à 8.4 % après les travaux cités ci-dessus.

ASSAINISSEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DANS LES ÉCOLES

Le Conseil municipal a accepté, en janvier 2019, une délibération pour le remplacement et l'amélioration de l'éclairage dans les écoles d'Avanchet-Jura, de Balexert et du Lignon pour un montant de CHF 1'478'000.–. Pour les classes, les luminaires LED, classe 0 (non-nocives), seront dotées de détecteurs crépusculaires, permettant la diminution automatique de la puissance d'éclairage en fonction de la luminosité ambiante. Des détecteurs de mouvements seront également installés.

Le projet est réalisé entre 2019 et 2021. L'économie d'électricité totale prévue est d'environ 123'000 kWh par an. À titre de comparaison, l'école de Balexert (sans piscine, pompe à chaleur ou restaurant) a consommé 97'000 kWh d'électricité en 2017. Ainsi, le potentiel d'économie financière est d'environ de CHF 30'000.– par an.

CLASSE DE L'ÉCOLE AVANCHET-JURA

L'année 2019 s'est concentrée dans la rénovation et l'automatisation de l'école Avanchet-Jura. Une subvention de CHF 38'066.– sera versée du fond énergie de la collectivité publique. Nous prévoyons une subvention de ce même fonds de CHF 200'000.– pour l'ensemble du projet.

FONTAINES PUBLIQUES

En mai 2019, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 333'000.– pour l'installation de 16 fontaines publiques pour répondre aux besoins des écoles, du public dans les parcs ainsi qu'à la motion M 341 A – 18.09, adoptée en 2018, visant à réduire l'effet îlots de chaleur.

Suite au renforcement des normes d'hygiène de la potabilité de l'eau de la part du chimiste cantonal en 2011,

nous avons été contraints de supprimer la majorité des fontaines et nous en avons déjà remplacées 14, entre autres à l'école des Avanchets et aux parcs de Balexert et du Moulin.

Le projet se déroulant sur deux ans, l'année 2019 s'est concentrée sur les fontaines des écoles de Balexert, Châtelaine, Bourquin, Ranches, et à la Mairie.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES MAISONS DE QUARTIER ET ÉCO-GESTES

Le Conseil administratif a la volonté de réduire la consommation d'énergie des Maisons de Quartier.

Ainsi, sur plusieurs années, nous remplaçons les luminaires énergivores et couplons ces travaux avec une



Légende

formation sur les éco-gestes aux utilisateurs. Les encadrants des maisons de quartier sont pleinement intégrés dans les modifications.

En 2020, l'effort sera poursuivi à la ludothèque du Lignon, à la ludothèque des Avanchets et à l'Éclipse. Ce projet est réalisé en partenariat avec les SIG Eco-21.

RALLYE ÉCO-GESTES AU JARDIN ROBINSON DE BALEXERT

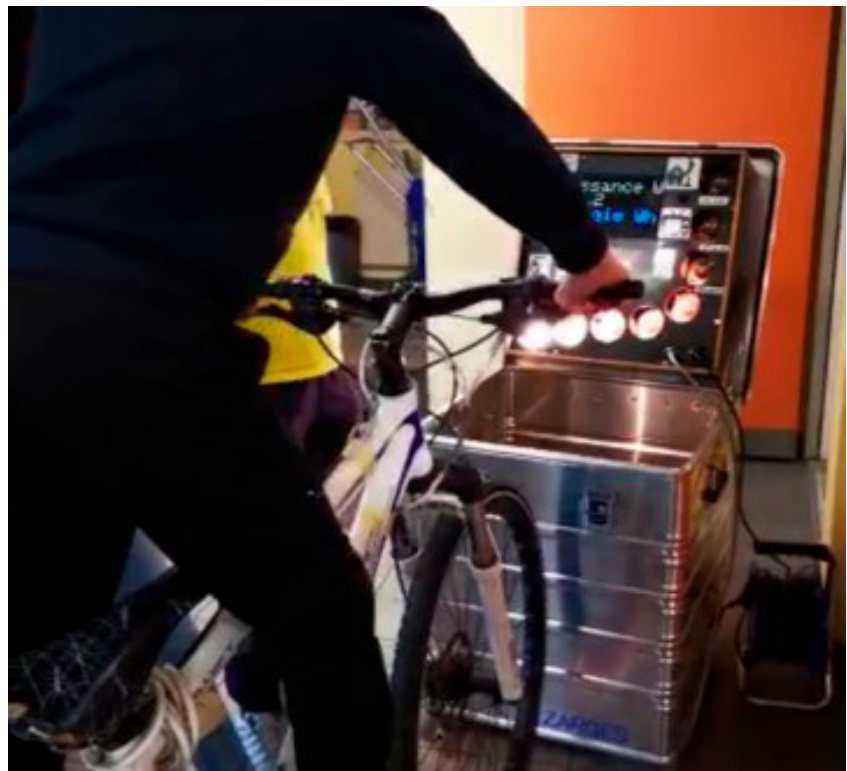
En 2019, le projet s'est concrétisé au Jardin Robinson de Balexert, où les enfants ont pu participer à un rallye sur les différents thèmes de l'énergie, ainsi qu'à la ludothèque de Châtelaine, où les enfants se sont vu proposer des jeux éducatifs sur les éco-gestes.

CONSOMMATION DE CHAUFFAGE 2019

L'année 2019 a montré un nombre de jours de chauffage et un facteur de températures (degrés-jours) supérieur à 2018 de 7 % et similaire à 2017. Malgré tout, la consommation des bâtiments communaux 2019 est très similaire à l'année 2018.



Légende



Légende

Sports

Valérie Pillonel
Responsable de service
022 306 07 70
ssp@vernier.ch

PISCINE DU LIGNON

Le nombre total des entrées pour l'année 2019 est de 152'306 (155'198 en 2018).

96'390 personnes ont fréquenté nos bassins durant la saison estivale du 18 mai au 8 septembre 2019 et 54'540 pour la période hivernale.

BASSINS DE NATATION D'AVANCHET-JURA ET DES RANCHES

Ces bassins sont ouverts durant les périodes scolaires. Ils sont utilisés en priorité par les écoles et sont également mis à disposition de diverses sociétés locales. La fréquentation reste identique à l'année dernière, soit environ 42'000 venues pour le bassin d'Avanchet-Jura et 40'000 pour le bassin des Ranches.

TENNIS ET BADMINTON D'AÏRE ET DE VERNIER

Sur les 4 courts extérieurs et 5 courts couverts du Tennis de Vernier, il y a eu 4'909 réservations à l'heure (5'357 en 2018) et 327 ventes d'abonnements 11x, heure fixe par semaine et personnel (320 en 2018).

Par ailleurs, certains terrains de tennis sont mis, toute l'année selon convention, à disposition du Tennis Club de Vernier, pour leurs activités, les cours privés et les stages.

Pour le badminton, nous avons enregistré 3'670 réservations à l'heure (4'337 en 2018) et vendu 165 abonnements 11x et heure fixe par semaine (217 en 2018) sur les 6 courts de Vernier. La baisse des réservations pour le badminton est due au fait que la halle a été réquisitionnée de fin août à fin octobre 2019 par le service des écoles. Cette

mise à disposition a été dictée pour pallier la non disponibilité de salle de gymnastique de l'école des Ranches qui était en travaux.

Sur les 4 courts extérieurs et un court couvert du Tennis d'Aïre, il y a eu 2'160 réservations à l'heure (1'999 en 2018) et 142 ventes d'abonnements (134 en 2018).

Pour le badminton, nous avons enregistré 3'054 réservations à l'heure (2'522 en 2018) et vendu 158 abonnements 11x et heure fixe par semaine (132 en 2018) sur les 5 courts de badminton d'Aïre.

Des courts de badminton sont également mis à disposition annuellement en faveur de l'association Bad' des Jeunes.

MINIGOLF

La fréquentation du minigolf est de 2'393 entrées payantes (2'931 en 2018). En sus de ces entrées, durant la période estivale, des écoles communales, ainsi que des Maisons de quartiers de Vernier ont également profité gratuitement du minigolf.

ACTIVITÉS SPORTIVES COMMUNALES

Le service des sports collabore avec de nombreuses associations sportives communales. Dans ce contexte, une nouvelle répartition dans la gestion des activités a été mise en place.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2019, les activités de plongée ont été reprises par le Club subaquatique de Vernier.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} juillet 2019, les cours de natation et d'aquagym sont gérés par Aquatraining et les cours de gymnastique Pilates sont quant à eux dispensés par Energym.

Pour la période allant jusqu'à juin 2019, nos cours de natation, d'aquagym et de gymnastique Pilates ont tous remporté un vif succès, les cours étant bien remplis.

MANIFESTATIONS

URBAN TRAINING

Depuis 8 ans, de mai à septembre, la Ville de Vernier se transforme en fitness en plein air. Avec *Urban Training*, les habitants ont la possibilité de redécouvrir leur commune en pratiquant une activité physique. Des séances de 60 minutes, combinant marche et exercices adaptés à tous, sont proposées sous l'œil vigilant d'un coach professionnel. 18 séances ont réuni 194 participants entre le 9 mai et le 19 septembre.

JIU-JITSU BRÉSILIEN

En collaboration avec le Budokan Vernier et Anderson Pereira, moniteur, la ville organise des cours de jiu-jitsu destinés aux jeunes de Vernier. 30 participants réguliers ont fréquenté ces cours durant l'année.

Divers stages ont été organisés, notamment avec les champions du Monde Felipe Andrew, Claudia do Val et Rafael Mendes et Ze Marcello, champion Pan Américain et Européen.

Les jeunes ont également participé à plusieurs compétitions: Open Novice, Genève Open, Coupe Suisse Kids/Juniors, Coupe Icon et Abu Dhabi Pro National Milan.

SPORTS POUR TOUS ET 50 ANS DE LA PISCINE DU LIGNON

Samedi 15 juin 2019 se déroulait à la piscine du Lignon *Sports pour tous*, événement incontournable des amateurs de sport.

La cérémonie officielle des 50 ans de la piscine du Lignon marquait le début des réjouissances.

Les associations et clubs verniolans étaient une fois de plus au rendez-vous, afin de présenter leur panel impressionnant de disciplines.

La météo annoncée peu clémente a finalement déjoué les pronostics. C'est sous un agréable soleil que les nombreux participants ont pu assister aux démonstrations et participer aux initiations.

Vers 16h30, le temps s'est subitement dégradé, mettant un terme brutal à notre événement. Orage, tempête, pluie et grêle se sont déchaînés. Rendez-vous en 2020 pour une édition que nous espérons moins mouvementée !

VERNIER SWIMRUN

La deuxième édition du *Vernier SwimRun*, combiné sportif mêlant course à pied et natation en eau vive, aurait dû avoir lieu le dimanche 1^{er} septembre 2019. Des raisons indépendantes de notre volonté nous ont amenés à annuler la manifestation. Un débit minimum est requis à l'ouvrage du Seujet, afin que la sécurité sur l'eau, qui prime sur tout, puisse être assurée. Ce débit minimum ne pouvant être mis en place, la partie natation du *SwimRun* n'a pas été autorisée. Les nombreux messages de soutien provenant des coureurs, des bénévoles et de nos sponsors, reçus dès l'annonce de l'annulation, nous ont confortés dans notre volonté d'organiser un *Vernier SwimRun 2020*.

SUP VERNIER (STAND UP PADDLE)

Dans le même contexte que le *Vernier SwimRun*, le *SUP Vernier*, manifestation de Stand Up Paddle comptant comme course d'une manche de Romandie, qui devait se dérouler les 24 et 25 août 2019, a dû être annulée pour des raisons de sécurité liées à l'utilisation du Rhône indépendantes de notre volonté.



Sports pour tous 2019 © Greg Clément

ANIMATIONS PISCINE DU LIGNON

Dans le cadre des activités et animations, que le service des sports souhaite développer au sein de la piscine du Lignon, 2 activités ont été proposées pour l'été 2019 :

Mermaids

Animation destinée principalement aux enfants, découverte du monde merveilleux des sirènes, faite le 21 août 2019. L'animation offrait la possibilité de se faire prendre en photo aux côtés de nageuses costumées en sirènes au sein d'un petit décor, puis démonstration de nage monopolme pendant laquelle il était possible de nager à leurs côtés.

Zumba

Initiation et découverte de la Zumba faite le jeudi 15 août 2019 de 17h à 19h30, discipline sportive alliant cardio, préparation musculaire, équilibre et flexibilité. La Zumba se pratique sous

forme de danse rythmée sur fond de musiques latines. Malgré la météo peu clémente, plus d'une dizaine de personnes ont participé à cette animation.

NATATHON

H2O Geneva et la Ville de Vernier ont organisé la 2^e édition du Natathon le 13 avril 2019 à la piscine du Lignon

Initié en 2017 pour les 20 ans de l'association H2O Geneva, ce marathon de natation ouvert à toutes et tous, sans distinction de genre, d'orientation sexuelle et de niveau sportif, a pour objectif de nager une distance maximale, convertie en dons.

Soixante-deux nageurs ont mouillé le maillot pour un total de 106,62 km parcourus. Des chiffres à la hausse pour cette 2^e édition, dont les bénéfices, d'un montant de CHF 3'740.-, ont été partagés entre les deux associations : Asile LGBT, qui vient en aide aux réfugié-e-s lgbtqi+ et Le Salon de Sylvia, qui

accueille de jour des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et autres déficits cognitifs.

TRAVAUX

RÉFECTION DE LA MACHINERIE DE LA PISCINE DU LIGNON

Afin de réhabiliter les installations des bassins extérieurs de la piscine du Lignon, vieillissantes et coûteuses, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 6'830'000.- le 25 mars 2016.

Les travaux de réfection ont débuté en septembre 2018. Après environ 8 mois de travaux, la rénovation de la machinerie, ainsi que la réfection des plages et des bassins extérieurs de la piscine du Lignon ont été finalisées.

Dès le 18 mai 2019, nous avons pu mettre à disposition du public une piscine rénovée et accueillante, répondant aux nouvelles normes énergétiques et aux standards technologiques.



Inauguration de la piscine du Lignon

Écoles et locations

Nicole Schwitter
Responsable de service
022 306 07 60
sgp@vernier.ch

Le service des écoles et locations a connu quelques changements cette année en récupérant les prestations de l'Office de la population et des migrations suite à la fusion de l'état civil Meyrin-Vernier-Mandement. Le service a également repris les médailles de chien délivrées jusqu'ici par la police municipale. Pour ce faire, un poste de l'état civil est venu en renfort. La nouvelle composition du service est la suivante: une responsable de service, 4 collaboratrices, 1 apprentie et 19 concierges (dont un départ à la retraite) et 4 apprentis.

LOCATIONS

Le nombre de salles à louer n'a pas augmenté par rapport à l'an passé. On note toutefois une légère hausse des recettes des locations occasionnelles (salles des fêtes, centres de quartier et chalet de Planachaux) : + 2,6 % (soit un revenu de CHF 165'417.-) et une diminution des locations permanentes (salles de gymnastiques) : - 23,44 % (revenu total de CHF 42'280.-). Cette différence est principalement due au départ d'une dizaine de clubs payants non vernioliens.

Le coût du nettoyage des salles, pour les locations du week-end, s'élève à CHF 96'339.-, et le coût du remplacement des concierges dans les écoles est de CHF 237'205.-. Le dépassement est dû aux absences de longue durée (maladie et service civil) et un poste vacant suite à un départ en retraite.

Une soixantaine de locaux en convention sont toujours d'usage, que ce soit des abris de protection civile en sous-sols des écoles ou des bureaux sis dans les villas communales (Maison d'Ivernois et Villa Boccard).

Concernant le matériel, il y a eu 151 prêts, dont 33 payants à des particuliers ou des entreprises, et 14 ont été facturés pour un montant total de CHF 4'118.-. Le coût des dégâts de matériel facturé se monte à CHF 1078,65.- (environ 10 % des prêts, chiffre stable).

ÉCOLES

La configuration de 5 établissements et 13 écoles est identique cette année, l'école d'Émilie-De-Morsier ne comptant encore que 8 classes occupées (+ 2 cette année) sur les 16 existantes.

L'école des Ranches a subi sa seconde année de lourds travaux de réfection et devait être terminée à la rentrée scolaire. Les enseignants ont pu regagner leur classe à temps, en revanche la partie salle de gymnastique n'a pas pu être intégralement achevée.

Cette année encore, chaque classe a reçu une subvention REP, puisque 85 % des écoles de Vernier sont en réseau prioritaire. Ce montant de CHF 170.- par classe est utilisé pour renforcer le lien entre l'école et son quartier. Le total se monte à CHF 28'220.- pour 166 classes.

Les subventions pour sorties scolaires, journées sportives et sorties neige ont légèrement diminué (CHF 53'796.-), alors que les classes vertes et de neige ont enregistré une nette augmentation (CHF 35'086.-). Le budget des fêtes pour les divisions moyennes reste stable au prorata du nombre de classes (CHF 9'960.-).

Les activités scolaires offertes par Vernier ont été variées cette année, spécialement pour le GIAP: de la boxe, de la natation et du yoga, plus une participation aux fêtes annuelles.



Ecole des Ranches

L'association Croc-Licot a également animé quatre ateliers sur le thème de l'eau, de la fabrication de savons et des recettes de cuisine, et ce en échange d'une subvention qui a permis la réalisation d'un film sur l'eau, denrée précieuse de notre planète. Le DIP a également bénéficié d'activités avec cinq ateliers de l'association Tricrochet, des animations de l'association La Libellule, trois sorties Genève Escapade, la participation au financement d'un spectacle pour enfants, l'ajout de terre dans les potagers scolaires, ainsi que la participation aux 60 ans de l'école d'Aire. Le coût total se monte à CHF 15'029.–.

GIAP

Grâce aux travaux de rénovation, le réfectoire de l'école des Ranches est passé de 100 à 150 places, ce qui a permis de rapatrier les enfants qui mangeaient provisoirement à la buvette du FC Vernier.

Le nombre de restaurants reste donc stable: 11 sites livrés par la cuisine de production des Avanchets pour environ 1'400 repas/jour. Le coût de ces repas s'élève à CHF 1'992'418.– (CHF 10.– le repas). À cela il faut déduire le prix des repas payés par les parents (CHF 7.25.–), ainsi qu'une participation du GIAP pour le repas des enfants et des animateurs.

La majorité des lieux ont été équipés pour une production en liaison froide. En effet, la cuisine de production des Avanchets, prévue pour 1'500 repas, arrive à saturation. Il a donc fallu trouver des solutions qui permettent de produire bien à l'avance et régénérer sur les différents sites. La cuisine pourra ainsi absorber d'éventuelles augmentations d'effectifs les prochaines années.

Les animations sont toujours bien appréciées des enfants, que ce soient les repas de fêtes (Escalade, Noël, Saint-Nicolas, Jeûne genevois ou les Rois), ou les différents thèmes cuisinés sur place (crêpe, kebab, hamburger-frites, raclette).

Les labels GRTA, Fourchette verte et Bio restent garants d'une proximité d'achat ainsi que de repas équilibrés, avec un menu végétarien par semaine.

GUICHET

Avec l'arrivée des nouvelles prestations, deux guichets n'ont pas été de trop pour répondre à la population.

- ▶ Vente de 4'631 cartes journalières CFF (total CHF 295'594.–), dont 2'350 par internet, soit 50,75 %. Les chiffres restent relativement stables quant au ratio vente au guichet et vente par internet.
- ▶ Vente de macarons parking pour un montant de CHF 108'030.– (chiffre stable).



Potagers scolaires aux Avanchets

- ▶ Remboursement de 50 subventions communales pour l'achat d'un vélo électrique, pour un montant de CHF 12'500.–, et un total de CHF 10'749.– de remboursement de subventions cantonales pour l'achat de vélos-cargos.
- ▶ 1'350 médailles de chien ont été délivrées à la population, sur présentation d'une attestation d'assurance et après vérification du vaccin contre la rage dans le carnet de santé.
- ▶ Les chèques familles ont été remboursés pour un montant total de CHF 211'309.–, ce qui dépasse pour la première fois légèrement le budget. L'utilisation de ces chèques, pour la participation à des activités sur le territoire de Vernier, est donc en augmentation constante (+ 190 % d'utilisation par rapport à l'année de création 2012).

participation aux bénéfices, qui a commencé timidement avec une recette de CHF 277,50.

708 cartes d'identité (adultes et enfants) ont été délivrées à la population (158 de moins que l'an dernier). Pour information, l'offre combinée « passeport et carte d'identité » de l'OCPM reste très avantageuse et explique peut-être cette baisse.

Le guichet délivre tout au long de l'année des certificats de vie, demandés notamment par les caisses de pension. Avec 734 certificats cette année, le chiffre est toujours en baisse (-12,61 %).

Le service s'occupe également, et ce gratuitement, des changements d'adresse, arrivées, départs et retours.

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS (OCPM)

La Ville de Vernier effectue, pour les personnes de nationalité suisse et domiciliées sur la commune, différentes tâches relatives au contrôle des habitants. Pour ce faire, deux collaboratrices ont suivi une formation donnée par l'OCPM.

Le guichet a délivré 319 attestations de résidence, 29 certificats de domicile, 46 attestations de départ et 21 certificats de séjour. Hormis une diminution de 35 % pour les attestations de départ, les chiffres restent stables par rapport à 2018.

Le service s'est doté d'un photomaton qui facilite la création de cartes d'identité en envoyant directement sur le programme ad hoc une photo adaptée au format passeport. La Ville reçoit une



Finances

**Voirie et
cimetières**

**Ressources
humaines**

Récupération

**Communication,
culture et
bibliothèques**

**Relations
économiques**

Espaces verts

Équipements



Conseiller administratif
Pierre Ronget

Finances

Maria De La Oliva
Responsable de service
022 306 06 16
sfi@vernier.ch



COMPTE DE RÉSULTATS ET DES INVESTISSEMENTS 2019

COMPTES DE RÉSULTATS

La première version du budget 2019 prévoyait un déficit à hauteur de CHF 1'000'000.–. Les chiffres de la fiscalité, reçus en octobre 2018, nous ont permis d'équilibrer ce budget grâce notamment à une meilleure estimation de l'impôt des personnes morales. C'est donc un budget présentant un léger boni de CHF 26'518.– qui a finalement été voté en date du 13 novembre 2018.

Nous voici maintenant au bouclage des comptes 2019. Force est de constater que la réalité de ces comptes ne correspond pas totalement au budget. En effet, cet exercice se termine avec un boni de CHF 1'407'862.79.

Plusieurs éléments sont intervenus durant l'année 2019 pour arriver à augmenter le boni prévu. Bien évidemment, et comme c'est souvent le cas, des revenus ont été supérieurs à ceux budgétés et des charges ont été inférieures aux sommes inscrites au budget.

Nous citerons notamment, pour les revenus supplémentaires, la taxe d'occupation du domaine public pour le quartier de l'Étang de CHF 3'200'000.– et, pour les charges en moins, celles liées au personnel (CHF 785'000.–) ainsi que les rubriques de dépréciation sur créances liées aux comptes de réajustement de provision concernant la fiscalité (CHF 560'000.–).

Cependant, l'élément principal du bouclage de ces comptes 2019 concerne le changement de mode de comptabilisation de l'impôt à la source. Ce changement de système impacte fortement nos

comptes 2019. En effet, une somme de CHF 5'500'000.– a été comptabilisée en revenu extraordinaire négatif.

Vous trouverez ci-après toutes les informations nécessaires qui vous permettront de comprendre le cheminement qui fait que malgré cet important revenu négatif nous terminons l'exercice avec ce boni de CHF 1'407'862.79.

CHARGES

D'une part, nos charges ont été une fois de plus, bien maîtrisées.

Budget	CHF 116'571'420.–
Comptes	CHF 115'030'538.54
Disponible	CHF 1'540'881.46

Le non-dépensé des charges provient de plusieurs secteurs; nous citerons notamment :

- Les charges de personnel ont été moins importantes que prévu, et ceci pour un montant global de CHF 785'000.–;
- Les frais des repas des restaurants scolaires sont inférieurs aux prévisions pour un total de CHF 240'000.–;
- Le réajustement des différentes provisions fiscales laisse un disponible de CHF 560'000.– par rapport au budget;
- Les amortissements du patrimoine administratif sont inférieurs aux prévisions pour un total de CHF 300'000.–;
- La participation à la compensation financière aux communes frontalières est à la baisse de CHF 325'000.–.

REVENUS

Nos revenus sont dans leurs globalités légèrement inférieurs aux montants inscrits au budget :

Budget	CHF 116'597'938.–
Comptes	CHF 116'438'401.33
Insuffisance	CHF 159'536.67

Néanmoins, des variations importantes de revenus proviennent de plusieurs secteurs :

- Les revenus fiscaux ont été plus importants que prévu, et ceci pour un montant de plus de CHF 900'000.–;
- Nous avons reçu, de la part de notre assurance, une participation de CHF 306'000.– au bénéfice pour non sinistres concernant la maladie et l'invalidité pour les années 2012 à 2016;
- Les revenus financiers sont supérieurs aux prévisions. D'une part, nous avons perçu la taxe d'occupation du domaine public pour le quartier de l'Étang de CHF 3'222'000.–. De plus, nous avons reçu des revenus supplémentaires de CHF 680'000.– concernant la redevance d'utilisation du domaine public versée par les Service industriels de Genève (SIG) qui ont modifié leur échéancier de paiement;
- Des subventions reçues, en lien avec différents projets de la Commune, ont été plus importantes que prévu, pour un montant global de CHF 185'000.–;
- Le changement de mode de comptabilisation de l'impôt à la source pour un montant total de CHF -5'528'664.15.

REVENUS FISCAUX

Budget	CHF 85'248'000.–
Comptes	CHF 86'153'289.20
Excédent	CHF 905'289.20

CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES PHYSIQUES

Par rapport aux prévisions budgétaires, la différence est négative de CHF 184'000.–. L'impôt sur le revenu est inférieur à la prévision budgétaire de CHF 1'196'000.–, alors que l'impôt sur la fortune est en hausse de CHF 141'000.–. Les réajustements des années précédentes sont positifs et amènent des revenus supplémentaires de CHF 926'000.–.

Par rapport à l'année 2018, et sans tenir compte du réajustement des exercices précédents, l'impôt sur le revenu est en baisse de CHF 638'000.– (- 1.74 %), alors que l'impôt sur la fortune est en hausse de CHF 391'000.– (+ 16.32 %).

Concernant l'impôt à la source, la comptabilisation pour 2019 est basée sur une production estimée par l'administration fiscale cantonale et non plus sur l'encaissement réalisé durant l'année.

CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES MORALES

L'impôt des personnes morales est supérieur de CHF 1'220'000.– par rapport aux prévisions budgétaires.

Il est également supérieur par rapport aux comptes de l'exercice 2018 (sans tenir compte du réajustement des exercices précédents) de CHF 897'000.– (+6.21 %). Contrairement à l'année 2018, l'impôt sur le bénéfice diminue de CHF 368'000.– (-3.54 %), alors que celui sur le capital progresse de CHF 1'265'000.– (+31.47 %).

Les réajustements des années précédentes sont positifs et amènent des revenus supplémentaires de CHF 1'377'000.–, alors qu'ils étaient de CHF 980'000.– en 2018.

FONDS DE PÉRÉQUATION

Le Fonds de péréquation est alimenté par le 20 % des impôts payés par l'ensemble des personnes morales du Canton.

Pour 2019, le budget prévoyait une rentrée de CHF 8'026'000.–, alors que la somme enregistrée dans nos comptes au 31 décembre 2019 s'élève à CHF 8'270'163.–, soit un excédent de revenus de presque CHF 244'163.– (+3.04 %).

Nous vous rappelons que la somme mentionnée dans le projet de budget est celle que nous communiquons au mois de septembre de chaque année le Département des finances.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

La production de cet impôt est inférieure au montant budgété et fait ressortir une diminution de revenus de CHF 374'780.–.

Les taxations provisoires 2018 et 2019, d'un important contribuable, produites antérieurement, se sont révélées supérieures aux taxations définitives produites sur l'exercice 2019, ce qui explique l'écart avec le budget. La diminution par rapport aux comptes 2018 est de CHF 850'678.– (-8.98 %).

Le reliquat des débiteurs de la taxe professionnelle diminue de 59.55 % par rapport à l'année précédente et se situe dorénavant à CHF 1'252'967.42.

La provision pour pertes sur débiteurs est de CHF 8'265.–.

REVENUS EXTRAORDINAIRES

Revenu négatif	CHF -5'528'664.15
----------------	-------------------

Dans les comptes 2019, l'impôt à la

source est établi pour la première fois sur la base de la production estimée. Cette méthode est similaire à celle appliquée pour les autres impôts périodiques (PP IBO et PM) et répond aux obligations posées par le modèle MCH2 relatives à la délimitation des exercices. Cette nouveauté fait suite à l'aboutissement des travaux menés par le groupe de travail réunissant des représentants des communes, de l'Association des Communes Genevoises (ACG) ainsi que des collaborateurs de l'État de Genève. Elle a été approuvée par l'Assemblée générale de l'ACG en novembre 2019.

La modification est effective pour l'impôt à la source, dès l'année fiscale 2019. L'impôt concernant les années fiscales précédentes continue d'être comptabilisé selon la méthode basée sur la perception. Une provision est comptabilisée au 31 décembre 2019 pour les corrections devant encore intervenir après 2019 sur les années fiscales 2017 et 2018.

Les corrections des années antérieures à 2019, ainsi que la provision pour les années 2020 à 2022 sont comptabilisées en éléments extraordinaires, afin de faire ressortir l'impact de ce changement de méthode sur les comptes 2019.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne les investissements, le total des dépenses s'élève à CHF 49'107'496.89 et celui des recettes à CHF 4'988'380.62. Les investissements nets présentent donc un montant de CHF 44'119'116.27.

Le budget 2019 présentait un total des dépenses de CHF 68'988'891.–. Le taux de réalisation des dépenses d'investissements par rapport au budget 2019 est donc de 71.18 %. Il est compatible avec le taux moyen de réalisation des investissements de ces dix dernières années.

Vous trouverez ci-dessous la liste des investissements les plus élevés qui ont été réalisés :

- ▶ Réalisation des bâtiments publics du quartier de l'Étang **CHF 16'000'000.-**;
- ▶ Transformation de l'école de Ranches **CHF 9'200'000.-**;
- ▶ Assainissement de la salle du Lignon **CHF 3'300'000.-**;
- ▶ Travaux à la piscine Lignon (bassins et machinerie) **CHF 2'800'000.-**;
- ▶ Réaménagement du réseau routier des Avanchets **CHF 2'500'000.-**;
- ▶ Travaux de génie civil Étang – Jacques-Phil.-de-Sauvage **CHF 1'200'000.-**;
- ▶ Travaux de remaniements parcellaires du quartier de l'Étang **CHF 1'200'000.-**;
- ▶ Travaux de génie civil du quartier de l'Étang **CHF 1'600'000.-**;
- ▶ Collecteurs quartier de l'Étang **CHF 1'800'000.-**.

Comme vous pourrez le constater, presque 45 % des investissements concernent le futur quartier de l'Étang.

Concernant les recettes, elles sont inférieures de CHF 20'000'000.- à celles budgétées (-80 %).

Cette importante différence s'explique d'une part, par le fait que nous avons perçu durant l'année 2018 deux importantes subventions, alors que le budget était prévu sur l'année 2019. Il s'agissait d'une subvention de CHF 4'7000'000.- concernant les collecteurs du quartier de l'Étang et de CHF 3'300'000.- concernant le groupe scolaire Émilie-de-Morsier.

D'autre part, le solde à recevoir de la subvention concernant les collecteurs du quartier de l'Étang (CHF 7'000'000.-) est en lien avec les dépenses de réalisation des travaux et leurs estimations.

Concernant les subventions prévues pour le bâtiment d'équipements publics du quartier de l'Étang (CHF 3'800'000.-) les demandes sont établies selon les dépenses de réalisation des travaux et la perception a été revue au 1^{er} semestre 2020.

Relations économiques

Jean-Claude Stevan
Secrétaire général adjoint
022 306 06 10
ssg@vernier.ch



Le plan d'action mis en place en 2015, destiné à rapprocher les autorités communales des sociétés implantées sur son territoire, porte ses fruits. La cellule des relations économiques est opérationnelle et permet une meilleure compréhension des besoins mutuels.

ACTIONS MENÉES DURANT L'ANNÉE 2019

Pour promouvoir et valoriser les prestations de la Ville de Vernier, un film a été réalisé. Construit en partie sur le témoignage de dirigeants d'entreprises de Vernier, il s'adresse aussi bien aux sociétés verniolanes qu'aux institutions cantonales de promotion économique. Le court-métrage invite les entreprises à prendre contact avec les autorités communales. Il met également en lumière la situation privilégiée de Vernier au niveau géographique, proche de l'aéroport et de l'autoroute. Enfin, il insiste sur la qualité de vie qui se caractérise par un cadre naturel agréable, par la présence de crèches, d'installations sportives et d'activités culturelles.

La « veille » mise en place par le plan d'action a pour but de détecter les nouvelles sociétés sur le territoire. Un courrier personnalisé est dorénavant envoyé à chaque nouvelle entreprise récemment installée.

Concernant le volet de la prise de contact, le conseiller aux entreprises, continue à rendre visite aux entreprises verniolanes nouvellement installées, ainsi que celles qui y résident depuis plus longtemps. Les diverses préoccupations évoquées par les entreprises, lors de ces entretiens, sont traitées hebdomadairement par la cellule de relations économiques et transmises aux services communaux concernés afin d'y apporter une réponse.

En favorisant les rencontres, les échanges et le networking entre ces agents et l'administration, l'ambition est de construire tout un écosystème local, basé sur des relations de confiance et un esprit d'appartenance commun. Cette mise en lien permet d'optimiser la diffusion d'informations et de répondre de manière croisée aux différents besoins.

Cette logique s'illustre entre autres par la relation établie, dans la proximité, entre certains employeurs et candidats à l'emploi.

BESOINS DES ENTREPRISES

Emploi	35.1%
Visibilité	14.4%
Mandats communaux	14. %
Locaux/terrains	13.9%
Mobilité	11.8%
Sécurité	4.3%
Soutien financier	2%
Enfants	1.5%
Sport	1%
Social	0.8%
Fiscalité	0.8%



Petit déjeuner des entreprises verniolanes © Eric Frachon

En 2019, 126 rencontres ont eu lieu avec les entreprises verniolanes. Cette collaboration a permis de créer des opportunités pour les usagers, dont 72 places de stage, 95 CDI/CDD annoncées et 126 places d'apprentissage proposées, notamment dans le cadre du recrutement en direct « spécial Vernier », organisé en collaboration avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et le Centre Balxert.

5^e ET 6^e ÉDITION DU « PETIT DÉJEUNER DES ENTREPRISES VERNIOLANES »

Depuis 2018, la cellule de relations économiques organise deux petits déjeuners par année. Ces rencontres sont l'occasion pour les responsables d'entreprises d'échanger entre eux, mais également avec les autorités communales dans un cadre informel.

En 2019, la 5^e édition s'est déroulée dans les locaux de Rampini Vernier et la 6^e à Pathé Balxert – cette dernière a d'ailleurs été l'occasion de dévoiler le film promotionnel *Une économie diversifiée, des entreprises connectées*. Les deux événements ont réuni près de 390 personnes.

Communication, culture et bibliothèques

Myriam Jakir Duran
Responsable de service
022 306 07 80
scc@vernier.ch

COMMUNICATION

Le service de la culture et de la communication travaille de manière transversale avec les différents services de l'administration, les associations et les institutions externes pour relayer auprès des citoyens et du public, au sens large, les informations sur les activités et événements, les projets en cours et les prestations délivrés par la Ville de Vernier.

OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le service est responsable de la gestion de plusieurs outils de communication : le magazine communal *ActuVernier*, le site internet *vernier.ch*, la page Facebook, ainsi que les relations avec les médias. En parallèle, les collaborateurs gèrent en interne la quasi totalité des projets de communication, du briefing initial à la diffusion. Ils conseillent également et accompagnent les services de l'admini-

nistration et les associations dans l'organisation d'événements, la préparation de campagnes de communication et lors de la réalisation (graphisme, mise en page, production et distribution) de brochures, affiches, flyers, etc.

MÉDIAS

En 2019, une dizaine de communiqués de presse ont été rédigés et envoyés. Les contacts avec les médias, initiés dans le courant de l'année par la municipalité ou provenant de questions / intérêts de journalistes, ont généré un grand nombre d'articles et reportages audiovisuels sur les prestations, idées et positions de l'administration, et sur les nouveautés au sein de la Ville de Vernier.

MAGAZINE COMMUNAL ACTUVERNIER

Le magazine communal est tiré à 17'200 exemplaires et est distribué 10 fois par année dans les boîtes aux lettres des

Verniolans. Il reste un support de communication important pour l'administration qui, par ce biais, établit un contact régulier avec la population. Le service réalise un travail éditorial, rédactionnel ainsi que de mise en page.

En 2019, le journal a mis à l'affiche les thèmes suivants : Conseil municipal, petite enfance, développement durable, Conseil des habitants, Vernier été, saison culturelle, sécurité, patrimoine, bibliothèques, budget.

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Diffuser de l'information et proposer des services en ligne est une priorité, car le site internet *vernier.ch* est le guichet le plus largement ouvert aux Verniolans. Son objectif est de mettre à disposition du public des informations, favoriser l'interaction par le biais d'un espace de contact, et permettre d'effectuer des procédures à distance.

Zoom sur quelques campagnes de communication



Aujourd'hui, pour répondre aux besoins des utilisateurs et de l'administration, le site internet doit pouvoir être repensé dans sa conception technique, son arborescence ainsi que son design. Ce développement s'intègre dans une analyse globale des systèmes d'information de la Commune, avec l'objectif de pouvoir bénéficier d'un nouvel outil web en 2021.

En capitalisant sur les réseaux sociaux, la Commune encourage le partage d'informations. Il s'agit aujourd'hui de diversifier les canaux pertinents pour l'administration. Dans cette perspective, le service développe une stratégie de communication globale de diffusion de contenus qui bénéficiera entre autres d'un compte Instagram en 2020.

ACTIVITÉS CULTURELLES

SAISON VERNIER CULTURE

Au cœur de la Cité, la Salle du Lignon, vaste espace, accueille tout au long de

l'année la programmation culturelle de la Ville de Vernier. La saison compte plus d'une trentaine de spectacles de danse, théâtre, cirque, musique (classique, baroque, du monde et actuelles).

La Salle du Lignon dispose d'un espace modulable qui offre un large panel de configurations possibles aux compagnies qui viennent s'y produire. La jauge assise, pouvant aller jusqu'à 500 places, a l'avantage de créer un lien privilégié entre les spectateurs et les artistes.

PRÉSENTATION DE SAISON

Le 28 mai 2019, le service de la culture et de la communication a organisé la troisième présentation de sa saison culturelle. Un événement qui a réuni plus d'une centaine de personnes autour des temps forts de la programmation. Le groupe ELVETT a donné un concert exceptionnel lors de cette soirée. Un stand d'information pour les souscriptions de cartes 5 spectacles et les réservations

était à disposition du public.

SAISON CULTURELLE

La Ville de Vernier se positionne depuis un certain nombre d'années comme un acteur culturellement engagé. Le service programme la saison culturelle avec la volonté d'offrir un large panel de propositions artistiques répondant à tous les publics.

Cette année, la saison Vernier Culture a été un tremplin à la diversité de la danse actuelle au travers de spectacles riches et variés. Le programme a également fait la part belle aux performances théâtrales, musicales, circassiennes et pluridisciplinaires.

Présentation de la saison culturelle 2019-2020 © Greg Clément



En 2019, les spectacles suivants ont été programmés :

- ▶ In The Penal Colony
- ▶ Granma
- ▶ Mayra Andrade
- ▶ Est-ce que je peux sortir de table ?
- ▶ Richard Galliano
- ▶ Danser Casa
- ▶ Boom
- ▶ Égoïste
- ▶ Ensemble Chiome D'oro
- ▶ Ensemble Temenos
- ▶ Ensemble Concerto Soave
- ▶ Chaque jour, une petite vie
- ▶ La lesbienne invisible
- ▶ Radio Elvis
- ▶ Trio Joubbran
- ▶ Chris Esquerre
- ▶ Le Conte D'hiver
- ▶ Gaëtan
- ▶ 85b

- ▶ Un Poyo Rojo
- ▶ My Ladies Rock
- ▶ Zoom Dada
- ▶ Fúria
- ▶ Eva Rami
- ▶ Les Fouteurs de Joie
- ▶ Fábíá Rebordão
- ▶ Swing made In Geneva
- ▶ Faded
- ▶ Circus Incognitus
- ▶ Horowitz, le pianiste du siècle
- ▶ Yoyo Mania
- ▶ Didon & Énée
- ▶ Quatuor Hermès
- ▶ Cédric Pescia
- ▶ Die Schöne Magelone

OFFRE FAMILLE

Pour la deuxième année, l'offre pour le jeune public, rebaptisée « l'offre famille » a permis une belle programmation de

10 spectacles, regroupant musique, théâtre, danse et cirque.

JEUNE PUBLIC ET SCOLAIRES

La Ville de Vernier offre à ses plus jeunes habitants un accès facilité aux arts de la scène. Chaque saison, des représentations scolaires gratuites sont proposées aux classes des établissements de la commune ainsi qu'aux crèches. Toutes les représentations ont été complètes.

Spectacle Chaque jour, une petite vie © Greg Clément



CARTES 5 SPECTACLES

La Ville de Vernier a maintenu en 2019 la « carte 5 spectacles » à CHF 50.– pour les habitants de Vernier et à CHF 75.– pour les habitants hors Vernier.

ACTIVITÉS HORS MURS ET COLLABORATIONS

Festival du film et Forum international sur les droits humains (FIFDH)

Deux projections ont eu lieu le 13 mars au Foyer des Tattes et le 14 mars au Café Nénuphar aux Libellules.

Festival les Créatives

Deuxième collaboration avec le Festival des Créatives avec :

- L'intégration dans le programme des Créatives des spectacles *Chaque jour, une petite vie*, les 16 et 17 novembre, à la Salle du Lignon et de *La lesbienne invisible* les 21 et 22 novembre, également à la Salle du Lignon. La soirée du 22 novembre s'est conclue par un bord de plateau en présence de Océan, ex Océanrosemarie, l'auteur du spectacle.

Vernier Street Art

Dans le cadre du festival *Vernier Street Art*, le Collectif Puck a joué trois représentations théâtrales en plein air dans le parc Chauvet-Lullin les 14, 15 et 16 juin. La pièce, *Lysistrata*, la révolte des femmes, était un formidable écho à la grève des femmes du 14 juin.

Danse en famille

La collaboration avec + dense, association de soutien à la danse contemporaine s'est poursuivie cette année

avec l'organisation de deux ateliers le 17 mars à l'école des Libellules et le 24 mars à l'école des Ranches. Le temps d'une matinée, un enfant et un adulte découvrent le vaste monde du mouvement et de la danse. Les ateliers sont gratuits.

Fête de la danse

Le mercredi 1^{er} mai, divers ateliers de danse ont eu lieu à l'espace EKA à la Coupe Gordon-Bennett, tandis que sur la place du Lignon une scène éphémère accueillait des démonstrations de danse ainsi que des spectacles et performances.

Jouez, je suis à vous

Du 13 au 30 juin, 2 pianos ont été disposés sur le territoire communal, respectivement à la rue du Village, en face de l'école des Ranches, et à Châtelaine à côté de la bibliothèque.

Cinéma en plein air

6 projections gratuites en plein air en collaboration avec l'ABARC. Les 6, 13 et 20 juillet dans le parc Chauvet-Lullin à Vernier-Village et les 10, 17 et 24 août au parc de Balexert à Châtelaine.

Événements à la maison Chauvet-Lullin

9 événements ont été programmés à la maison Chauvet-Lullin. Le nombre de demandes de collaboration reste constant. Les spectacles à Chauvet-Lullin permettent de mettre en lumière le travail d'artistes locaux ou des projets en lien avec la Commune, et reflètent la volonté de celle-ci de soutenir le travail de proximité avec les artistes.

EXPOSITIONS ET CONCERT D'ARTISTES LOCAUX

- 22 au 24 février: Adoniz Tinar – Peinture
- 8 au 10 mars: Pnina Ducach – Peinture
- 7 avril: Ojalá: Concert de musique latine
- 10 au 12 mai: Edouard Mancini – Peinture
- 17 au 19 mai: Mona Bussien – Peinture
- 13 au 15 septembre: Sophie Martin et Tamara Veyrat – Création de chapeaux et peinture
- 27 au 29 septembre: Martine Gössi – Peinture
- 1^{er} au 3 novembre: Serge Jové – Mixed media
- 8 au 10 novembre: Marie-Antoinette Chardonnens, Sybil Schaller et Rita Casimir – Peinture, Terre et Bois

WEEK-END JAPONAIS - IKEBANA & CÉRÉMONIE DU THÉ

La traditionnelle exposition d'Ikebana avec démonstration de la cérémonie du thé, a eu lieu cette année du 10 au 13 octobre. Pour marquer ce 10^e anniversaire, un film et un documentaire sur le thème de la cérémonie du thé ont apporté des animations supplémentaires au programme traditionnel. Comme à son habitude, un nombreux public s'est montré très intéressé.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Promotions citoyennes: 7 février 2019 à 18h30 à la Salle du Lignon

Environ 80 jeunes Verniolans, de tous horizons, atteignant leur majorité et résidant sur la Commune, étaient présents pour célébrer ce cap important.

Noces d'or et de diamant: 6 mai 2019 à 17h à Vernier-Place

33 couples ont été mis à l'honneur lors de cette célébration. Après avoir convié les invités à se rendre au buffet, s'en est suivie la traditionnelle séance photos en présence des autorités verniolanes.

Promotions scolaires: 28 juin 2019 à Vernier-Village

La traditionnelle Fête des Promotions a chaleureusement clôturé la fin de l'année scolaire en rassemblant les élèves de tous les quartiers. Élèves et professeurs ont défilé dans la rue du Village aux côtés des autorités pour le plus grand plaisir des familles et amis présents pour l'occasion.

1^{er} août – Vernier-Village

C'est à Vernier-Village, dans le préau de l'école des Ranches, que les autorités ont convié cette année les habitantes

et habitants de Vernier pour célébrer le 1^{er} Août. Une fête nationale entre tradition et modernité.

Accueil des Nouveaux habitants: lundi 23 septembre 2019 à 18h à la Salle du Lignon

Une centaine de nouveaux citoyens fraîchement arrivés et trente associations ont pris part à cette soirée. Cet événement a été l'occasion, pour les conseillers administratifs, les services de l'administration et les associations communales, de présenter aux nouveaux Verniolans les différentes activités et prestations dont ils peuvent bénéficier.

Nouveaux citoyens - naturalisés: 3 octobre 2019 à la Mairie et cocktail à Vernier-Place

Les autorités de la Ville de Vernier ont honoré 57 citoyens nouvellement naturalisés ainsi que leurs familles. Une visite de la Mairie puis un apéritif a permis

aux nouveaux citoyens d'échanger avec les Conseillers municipaux et administratifs dans une ambiance chaleureuse.

Escalade: 12 décembre 2019 à l'école de Vernier-Place

La fête de l'Escalade s'est déroulée le 12 décembre à l'école de Vernier-Place. Un public intergénérationnel était déguisé pour l'occasion et s'est présenté devant le jury. Cette soirée a été organisée par les Sauveteurs auxiliaires de Vernier avec le soutien de la Ville de Vernier.

Fête du 1^{er} août © Greg Clément



BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE VERNIER

MISSION

Les Bibliothèques de la Ville de Vernier mettent à disposition du public, à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisirs, des collections dont les supports sont diversifiés, les contenus sans cesse actualisés et qui reflètent l'évolution du savoir et de la culture.

Alors que beaucoup craignent de voir disparaître le livre et les pratiques de lecture, le nombre de prêts n'a jamais été aussi élevé que cette année dans notre réseau, soit 90'794.

Afin d'accomplir leur mission, les bibliothécaires choisissent et traitent les documents, accueillent et répondent aux demandes du public, assurent la gestion administrative des bibliothèques, organisent des animations et mettent en valeur le fonds documentaire par diverses actions.

Voici en quelques lignes les éléments qui ressortent de l'activité des bibliothèques en 2019.

BIBLIOTHÈQUE DES AVANCHETS

21 ÉVÉNEMENTS

- ▶ **Heures du conte pour les enfants:** 7 sessions pour les 5 ans et plus et 2 sessions pour les 3 à 5 ans;
- ▶ **Ateliers créatifs:** 3 après-midis bricolage en lien avec la bibliothèque pour les enfants dès 7 ans, création de hérissons et de sapins en utilisant des livres recyclés, tableaux et cartes en pages de livres recyclés, marque-pages;

- ▶ **Atelier Kamishibai:** atelier créatif parents-enfants (dès 5 ans) avec David Telese autour du Kamishibai (théâtre en papier japonais). Invention, dessin et narration d'histoires;
- ▶ **«Le Tourne-tubes» :** concert-spectacle de marionnettes par la compagnie « Les Bamboches », à destination des tout-petits dès 2 ans;
- ▶ **«Les chemins de l'Aventure»:** mars 2019: spectacle d'improvisation théâtrale inspiré des « livres dont vous êtes le héros » dès 6 ans, joué par des comédiens professionnels (Lia Leveillé Mettral, Fausto Borghini, Vincent Buclin et Jérôme Sire);
- ▶ **Fête de la musique:** concert livre de Guillaume Pl (ex. Capitaine Etc.), trio, chant - piano - contrebasse, de chanson française à texte, tout public;
- ▶ **Lectures ludiques transats:** durant 2 semaines en juillet, tous les après-midis de 15h à 18h, transats, livres, animations et jeux, à la patinoire des Avanchets avec le ludocycle de la ludothèque des Avanchets.

TOUT PUBLIC

- ▶ **Tu lis et tu joues (seconde édition):** samedi après-midi lecture, jeux de rôles et contes par Casilda Regueiro, conteuse professionnelle, sur le thème de l'imaginaire et de l'imagination, entre la bibliothèque et la ludothèque des Avanchets. Tout public, dès 5 ans;
- ▶ **Et encore:** sacs surprises de l'été et de l'hiver (paquets de livres choisis par les bibliothécaires que les enfants empruntent sans connaître leur contenu) et participation au prix Chronos (prix littéraire intergénérationnel).

ACCUEIL DE GROUPES ET DE CLASSES

- ▶ Accueil de 149 groupes (en dehors des heures d'ouverture) : classes

des écoles primaires, GIAP, maison de quartier (cours de français pour femmes).

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2 postes de bibliothécaires (180 %), 1 poste d'aide (50 %) et 1 poste d'employée de bibliothèque (50 %);
- ▶ 2 apprentie AID en collaboration avec la bibliothèque de Châtelaine;
- ▶ 1 stagiaire du CO durant 1 semaine, 1 apprenti AID de 1^{ère} année en échange avec une de nos apprenties durant 11 semaines et un job d'été durant 2 semaines en juillet;
- ▶ Suivi d'un travail de Bachelor de la Haute école de gestion;
- ▶ 2'212 documents traités (choisis, acquis, catalogués / bulletinés, indexés / dépouillés, équipés);
- ▶ 27'805 prêts (19'754 jeunes et 8'051 adultes), soit une moyenne de 100 prêts par jour d'ouverture, 509 réservations, 46 propositions d'achats validées et traitées;
- ▶ 15'667 entrées, 783 heures d'ouverture au public, 167 inscriptions, 736 lecteurs actifs.

BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINE

PLUS DE 20 ÉVÉNEMENTS POUR LES ENFANTS

- ▶ **Heures du conte:** 8 sessions pour les enfants de 4 ans et plus et 2 sessions pour les tout-petits;
- ▶ **«Le Tout-doux»:** concert de berceuses pour les tout-petits par Blaudine Robin et Anne-Laure Murer;
- ▶ **Atelier créatif:** fabrication d'un livre accordéon et d'un carnet relié;
- ▶ **Atelier créations nature:** réalisation de petits animaux avec des éléments naturels, animé par Catherine Chenu.

POUR LES ADULTES

- **Livres à goûter**: rencontres entre les lecteurs et les bibliothécaires afin d'échanger leurs expériences de lecture, 4 fois par an;
- **Ateliers numériques**: 2 ateliers pour présenter et expliquer quelques-unes de nos prestations dans le domaine du numérique, notamment l'accès et l'utilisation de tablettes, de livres et de liseuses électroniques;
- **Mardis Happy, trucs et astuces pour enrichir sa vie**: un nouveau cycle de discussion, animé par Rachel Borloz, formatrice. 1^{er} volet consacré à la gestion du stress.

TOUT PUBLIC

- **Sambaião Solo**: à l'approche de la fête de la musique, concert par Eduardo Machado. Samba, bossa-nova et funk, avec des explications sur ces différents styles;

- **Lecture transats**: durant deux semaines en juillet, les bibliothèques sortent de leurs murs et s'installent sur la Place de Châtelaine. Journaux, magazines, livres à disposition du public. Animations et activités pour les enfants autour du livre et de la lecture;
- **Nuit des bibliothèques**: première participation à cet événement sur le thème de l'environnement. 3 ateliers proposés de 15h à 22h;
- **Impro livre-moi tes histoires**: un spectacle d'improvisation interactif pour petits et grands, par Fausto Borghini.

ACCUEIL DE GROUPES ET DE CLASSE

- **Accueil de 192 groupes** (principalement en dehors des heures d'ouverture): EVE, classes des écoles primaires, groupes d'écoles spécialisées (CMP), classes d'accueil ACCESS II.

LA BIBLIOTHEQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 bibliothécaire responsable (100 %), 1 bibliothécaire (90 %) et 1 AID (80 %), 2 apprenties AID en collaboration avec la Bibliothèque des Avanchets;
- 1 apprenti AID en échange avec une de nos apprenties, 1 stagiaire du CO, 1 job d'été, 1 stagiaire adulte en observation, soit 4 personnes accueillies pour une durée totale de 6 semaines;
- 2'484 documents traités (choisis, acquis, catalogués/bulletinés, indexés/dépouillés, équipés);
- 158 abonnements gérés sur site pour le réseau des bibliothèques municipales de Vernier;
- 30'816 prêts (6'224 adultes, 24'592 jeunes), soit une moyenne de 127 prêts par jour d'ouverture, 380 réservations, 55 propositions d'achats validées et traitées;
- 11'843 entrées, 843 heures d'ouverture au public;



- ▶ 321 nouvelles inscriptions, 862 lecteurs actifs.

BIBLIOTHEQUE DE VERNIER-VILLAGE

PLUS DE 25 ÉVÉNEMENTS

POUR LES ENFANTS

- ▶ **Heures du conte:** la bibliothèque a proposé 8 séances de contes entre octobre et avril pour les enfants dès 4 ans;
- ▶ **Ateliers créatifs:** deux fois par an, un après-midi bricolage est consacré à réaliser un nouveau mobile pour la décoration de la bibliothèque;
- ▶ **Bébé bouquine:** un accueil des tout-petits en famille pour un moment de découverte et de partage du livre, qui a eu lieu trois fois pendant l'automne;
- ▶ **Ethno Vernier:** au mois de mai, la bibliothèque de Vernier-Village a accueilli de nombreux groupes d'enfants de 7P des écoles de Vernier Place et des Ranches durant cette journée consacrée au multi culturalisme;
- ▶ **Le Tout-doux:** concert de berceuses pour les tout-petits, un moment tout en douceur pour les parents et les enfants dès la naissance;
- ▶ **Les Valises à histoires de Valou:** trois petits contes dessinés au tableau noir par Valou Fraisse pour les petits dès 3 ans.

TOUT PUBLIC

- ▶ **Récite-moi La Fontaine:** animation ludique et amusante autour des fables de La Fontaine par l'auteur et dessinateur FIAMI pour toute la famille, dès 7 ans;
- ▶ **«Balade parmi les arbres»** avec Raymond Tripod de L'Arboretum

d'Aubonne: découverte des différentes essences d'arbres du parc Chauvet-Lullin avec un spécialiste, suivie d'un café-croissant au soleil;

- ▶ **Journée de lecture à voix haute:** pendant une journée, les bibliothécaires ainsi qu'une conteuse ont lu des contes, des histoires ou des albums. *La Journée de la lecture à voix haute* est une initiative de l'Institut suisse Jeunesse et Médias ISJM;
- ▶ **Participation à la journée FestiKultura:** le 28 septembre, la bibliothèque a participé à une journée sur le multiculturalisme dans le préau de l'école de Vernier-Place;
- ▶ **Nuit des bibliothèques:** le 30 novembre, nous avons participé à une nouvelle édition de *La Nuit des bibliothèques* sur le thème de l'environnement. Nous avons proposé un Tapis à histoires pour les petits, puis une rencontre avec une apicultrice hors du commun ainsi que la projection et une discussion autour du film « De-main Genève »;
- ▶ **Vente de livres:** entre les mois d'août et octobre, nous avons mis en vente à 1.- les livres retirés des rayons de la bibliothèque.

POUR LES ADULTES

- ▶ **Café-livres:** nous proposons un cercle de lecture durant lequel les lecteurs peuvent venir échanger leur avis sur les livres qu'ils ont aimé (ou pas!) et découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles lectures... Tout cela dans une ambiance détendue;
- ▶ **Soirée cinéma:** cet automne, c'est «L'Inconnu du Nord-Express» d'Alfred Hitchcock que les lecteurs ont pu visionner et analyser en compagnie de M. Abderrahmane Bekiekh, enseignant en cinéma;
- ▶ Et comme chaque année, participation au **prix Chronos**, préparation des sacs surprise pour les enfants à

Noël et en été, Lecture-Transat dans le parc Chauvet-Lullin au mois d'août.

COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE

- ▶ 135 visites de groupes / classes (crèches, jardins d'enfants, écoles primaires) en dehors des heures d'ouverture.

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 3 postes de bibliothécaires (210%) et 1 poste AID (60%);
- ▶ 1 stagiaire du CO pendant une journée (journée des métiers), 1 stagiaire pré-HEG;
- ▶ Coordination / élaboration de la brochure « Plaisirs de lire » deux fois par an;
- ▶ 2270 documents traités, 32173 documents prêtés (11034 adultes et 21139 jeunes) avec une moyenne de 127,16 prêt par jour d'ouverture, 522 réservations, 48 propositions d'achats;
- ▶ Ouverture 21 heures par semaine, tous les jours, sauf vendredi et dimanche;
- ▶ 169 inscriptions, 769 lecteurs actifs.

Ressources humaines

Patrick Ruettimann
Secrétaire général adjoint RH
022 306 06 40
srh@vernier.ch



MISSIONS

Le service des ressources humaines (SRH) est l'interface entre le Conseil administratif, les chef-fe-s de service et le personnel communal. À ce titre, il assure la gestion du personnel et contribue à son développement.

Doté d'une politique RH dynamique intégrant notamment des principes d'égalité entre femmes et hommes, les missions du SRH se déclinent notamment autour des thématiques suivantes :

- ▶ Le recrutement ;
- ▶ La gestion administrative du personnel conformément aux dispositions statutaires et réglementaires ;
- ▶ La gestion financière des ressources humaines, tant au niveau de la rémunération que des assurances ;
- ▶ L'évolution des compétences professionnelles du personnel à travers la formation continue ;
- ▶ La mise en place d'un dialogue social constant permettant de prévenir et de gérer les conflits, notamment avec la Commission du personnel, et le développement d'une culture d'entreprise ;
- ▶ La promotion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) ;
- ▶ L'intégration des jeunes dans le monde du travail en proposant et en développant des places d'apprentissage et de stage.

ÉLÉMENTS MARQUANTS 2019

CONCEPT DE POLITIQUE RH

Le Conseil administratif a adopté un concept de politique RH, qui précise notamment les axes principaux de sa politique (qualité et efficacité, éthique et transparence, adaptation et agilité, intelligence collective), ainsi que les valeurs qu'il entend porter dans le respect des personnes.

Ce concept définit les principes d'action de la politique RH du Conseil administratif, qui se fonde notamment sur un cadre réglementaire. L'égalité entre les femmes et les hommes avec en annexe la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public, signée par les autorités en 2016, est également un principe fondamental de sa politique RH qu'il a souhaité formaliser à travers ce concept. Pour terminer, ce document rappelle les rôles et les responsabilités de chacun en matière de ressources humaines.

OUVERTURE EVE JEAN-SIMONET

La rentrée scolaire 2019 a vu l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance, qui a nécessité l'engagement de nombreux collaborateurs expliquant ainsi l'augmentation des effectifs du service de l'enfance.

GESTION DU PERSONNEL

MOUVEMENT DU PERSONNEL FONCTIONNAIRE

Le SRH a traité 89 mouvements au cours de l'année 2019 :

- ▶ 24 engagements ;
- ▶ 7 départs à la retraite ;
- ▶ 13 départs (démissions / licenciements) ;
- ▶ 29 changements de fonction / service (y compris les recrutements internes) ;
- ▶ 16 changements de taux d'activité.

Le traitement de ces mouvements requiert notamment des compétences administratives, financières et juridiques.

FIDÉLITÉ DU PERSONNEL

L'administration compte un effectif de collaborateurs fidèles. Chaque année, le personnel qui fête ses 10, 20, 30, voire 40 ans d'activité, est chaleureusement félicité et convié à une cérémonie au cours de laquelle le Conseil administratif les remercie pour leur engagement.

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE DE FONCTIONNAIRE(S)
10 ANS	14
20 ANS	2
30 ANS	1
40 ANS	2

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2019						
SERVICES	PERSONNEL PERMANENT		APPRENTI-E-S ET STAG. MPC		TOTAUX	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT
ADMINISTRATION DU CEV	5	3.80			5	3.80
COHÉSION SOCIALE	48	35.70	2	2.00	50	37.70
CULTURE ET COMMUNICATION	21	17.00	1	1.00	22	18.00
ÉCOLES ET LOCATIONS	25	23.70	5	5.00	30	28.70
ÉQUIPEMENTS	21	20.65	2	2.00	23	22.65
ESPACES VERTS	18	16.40	2	2.00	22	18.40
FINANCES	8	5.50	2	2.00	10	7.50
INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	3	2.70	1	1.00	4	3.70
PETITE ENFANCE	261	176.65	15	15.00	276	191.65
POLICE MUNICIPALE	27	23.40			27	23.40
RÉCEPTION - ECONOMAT	4	2.80			4	2.80
RÉCUPÉRATION	4	4.00			4	4.00
RESSOURCES HUMAINES	8	6.65	2	2.00	10	8.65
SECRETARIAT GÉNÉRAL	10	6.80			10	6.80
SECRETARIAT GÉNÉRAL TECHNIQUE	4	3.90			4	3.90
SPORTS	40	29.70			40	29.70
TECHNIQUES	13	11.05			13	11.05
VOIRIE ET CIMETIÈRES	27	26.10			27	26.10
Totaux généraux	547	416.50	32	32.00	579	448.50

PERSONNEL AUXILIAIRE

En sus des fonctionnaires, le SRH recrute du personnel auxiliaire nécessaire au bon fonctionnement de l'activité de l'administration. Ce personnel permet de répondre aux besoins saisonniers de certains services, comme celui des sports, dans le cadre de l'ouverture estivale de la piscine du Lignon, ou encore le service de l'enfance, qui a besoin chaque année scolaire de compléter ses effectifs en recrutant notamment des aides, dont la fonction permet d'apporter un soutien au personnel éducatif des institutions tout en leur offrant la possibilité de découvrir le métier et d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire pour accéder à une formation supérieure dans le domaine.

Le SRH a traité plus de 250 processus d'établissement de contrat de personnel auxiliaire. Par définition, ces engagements temporaires permettent de remplir des missions bien spécifiques. Ils constituent néanmoins une charge de travail importante par les nombreuses formalités administratives qu'ils génèrent.

RECRUTEMENT

Le recrutement est une des missions principales du SRH. À cet effet, nous collaborons étroitement avec les services pour engager le personnel compétent dont l'administration a besoin. En suivant des procédures bien établies, le SRH conduit des recrutements garantissant l'objectivité et la non-discrimination à l'embauche.

L'attractivité de la Ville de Vernier se démontre au fil des années; nos offres d'emploi suscitent toujours un vif intérêt, et plus particulièrement les postes administratifs. Néanmoins, depuis plusieurs années, nous constatons pour

certaines métiers une pénurie de personnes formées. C'est notamment le cas dans le secteur de la petite enfance, où il est difficile de recruter du personnel qualifié. Le développement de ce secteur, avec l'ouverture de nombreuses institutions sur le canton, explique en partie ce phénomène.

En ce qui concerne les jeunes, près de 600 dossiers de candidature ont été traités pour les 5 places d'apprentissage vacantes. La formation d'assistant socio-éducatif remporte toujours un vif succès et détient le record avec 360 candidatures à elle seule.

Pour les jobs d'été, ce sont 181 jeunes, âgés de 15 ans révolus à 17 ans, qui se sont inscrits dont 78 ont pu bénéficier d'un contrat de travail pour la période estivale. On continue par ailleurs d'observer une forte demande pour les emplois étudiants destinés, dans notre administration, à un public âgé de 18 à 25 ans. En 2019, 96 candidatures ont été enregistrées pour les 8 places de travail dis-

ponibles, soit une augmentation de près de 40 % par rapport à l'an dernier.

FORMATION ET SANTÉ AU TRAVAIL

L'encouragement et l'accompagnement du personnel dans ses démarches de formation, la gestion des apprentis et des stagiaires, et le suivi de personnes nécessitant un accompagnement particulier en raison d'une atteinte à la santé, sont les missions principales de ce secteur. La mise en place de mesures de santé et de sécurité au travail est également une des activités déployées.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La Ville de Vernier encourage la formation professionnelle afin de permettre de maintenir le niveau d'employabilité de ses collaborateurs et de répondre aux enjeux actuels et futurs des services. L'objectif est également de proposer des formations dans des domaines

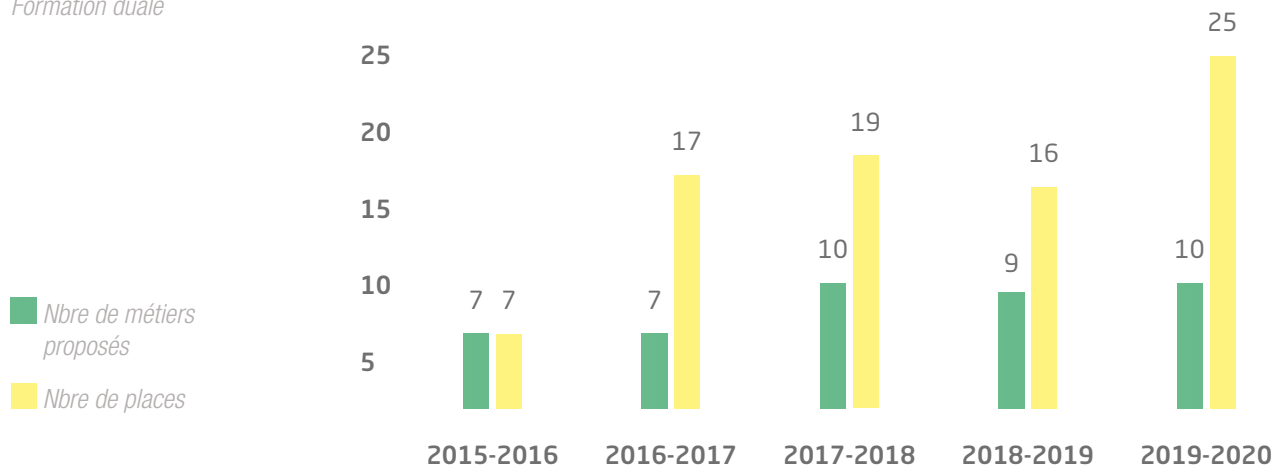
transversaux, permettant notamment le partage d'expérience entre les différents membres du personnel.

Plus de 120 collaborateurs (hors formation continue de la petite enfance) ont pu bénéficier d'une formation continue ou certifiante, ou encore de participer à une information professionnelle au cours de l'exercice 2019. Nous avons notamment pu proposer des formations dans le domaine du management, de la communication, mais aussi à l'utilisation de la tronçonneuse.

FORMATION DUALE

Nous continuons de veiller à offrir des places d'apprentissage et de stage de qualité et en nombre. Depuis cette année, une nouvelle profession s'ajoute à la liste actuelle, celle d'opérateur-trice en informatique.

Formation duale



Le SRH a aussi pour objectif de privilégier l'engagement de jeunes issus du degré secondaire I qui rencontrent des difficultés à trouver une place d'apprentissage, puisqu'ils sont en concurrence avec des jeunes au parcours scolaire plus étoffé, voire même qui ont déjà entrepris ou réussi des formations initiales.

Au terme de l'année scolaire 2019, tous nos apprentis ont obtenu leur CFC (6 personnes). Quant à nos 3 stagiaires MPC, ils ont réussi leur maturité professionnelle.

Pour les encadrer, nous pouvons compter sur 23 formateurs qui s'investissent quotidiennement, en plus

de leurs activités, dans la transmission de leurs savoirs.

EFFECTIF AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2019 (RENTRÉE SCOLAIRE)				
APPRENTISSAGE / STAGE MPC	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Agent-e d'exploitation	2	1	1	4
Agent-e en information documentaire	1	0	1	2
Aide menuisier-ère	1	0	0	1
Assistant-e socio-éducatif-tive	1	2	2	5
Employé-e de commerce	3	1	1	5
Horticulteur-trice - option floriculture	0	1	0	1
Horticulteur-trice - option paysagisme	0	0	1	1
Mécanicien de maintenance automobile	1	0	0	0
Opérateur-trice en informatique	1	0	0	1
Stagiaire MPC	4	0	0	4
Totaux généraux	14	5	6	25

STAGES

Chaque année, l'administration accueille de nombreux stagiaires (découverte, insertion et réinsertion professionnelle) mais plus particulièrement au sein du service de l'environnement urbain. Ces stages ont pour but de faire découvrir des métiers, d'aider à l'insertion professionnelle ou de compléter une formation. Ils font l'objet d'un encadrement sur le terrain par des professionnels qualifiés.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER

En raison d'une atteinte à leur santé, 7 collaborateurs ont bénéficié d'un accompagnement particulier durant l'année 2019. Il s'est notamment traduit par des entretiens individuels menés par le SRH et une collaboration étroite avec nos médecins-conseils et les assurances

sociales. Une situation a nécessité d'effectuer une annonce de détection précoce auprès de l'AI, et 3 autres cas ont fait l'objet d'une demande de prestations d'invalidité. Un collaborateur a bénéficié de mesures AI afin de permettre une réintégration au poste de travail.

PLANS ET EXERCICES D'ÉVACUATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le comité «MSST» a poursuivi ses démarches afin d'élaborer les plans d'évacuation des bâtiments communaux. Les exercices d'évacuation annuels ont été effectués dans l'ensemble des institutions de la petite enfance, ainsi que dans différents autres bâtiments communaux.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION INTERCOMMUNALE

En 2019, 27 collaborateurs de la Ville de Vernier ont participé, dans les locaux de l'aéroport, à la campagne, organisée par la Ville de Lancy, qui avait pour thème «garder la forme et vivre en toute sécurité chez soi». Le sujet abordé en collaboration avec la SUVA a intéressé plus de 320 personnes provenant des différentes communes participantes, que sont également Carouge, Lancy, Onex et Meyrin.

FORMATION 1^{ERS} SECOURS ET EXTINCTEURS

Dispensé par les Sapeurs-Pompiers et les Samaritains de la Ville de Vernier, ce cours a permis à 11 employés supplémentaires d'être formés aux premiers secours et à l'utilisation des extincteurs.

RÉMUNÉRATION ET ASSURANCES

Les missions de ce domaine sont notamment d'assurer l'ensemble de la gestion administrative et financière des salaires et des absences du personnel et de recruter, si nécessaire, le personnel de remplacement en étroite collaboration avec les responsables de service.

GESTION DES SALAIRES

7'179 décomptes de salaire ont été établis au cours de l'année 2019. En sus des salaires du personnel communal, le SRH est également chargé d'assurer le paiement des jetons de présence des membres du Conseil municipal, ainsi que le paiement de la solde des pompiers.

ASSURANCES

Nous avons établi 137 déclarations d'accident en 2019, 102 concernaient des accidents non professionnels et 35 des accidents professionnels. Ces derniers font systématiquement l'objet d'une analyse par le Comité MSST afin d'évaluer s'il y a lieu de prendre des mesures complémentaires visant à réduire les risques. Nous avons également déclaré un cas de maladie professionnelle.

En ce qui concerne la maladie, notre assurance prend en charge les cas dès le 151^e jour d'absence. Le SRH a effectué 16 annonces à notre assureur.

L'année 2019 a été une nouvelle fois particulièrement faste pour les naissances, puisque 12 congés maternité ont été traités. Ce chiffre s'explique notamment par le grand nombre de personnel féminin présent dans nos institutions de la petite enfance.

PERSONNEL DE REMPLACEMENT

Certains secteurs de l'administration nécessitent que le personnel soit remplacé lors d'absence, c'est notamment le cas pour le personnel des institutions de la petite enfance. Des normes d'encadrement fixent en effet le nombre de professionnels requis pour assurer l'accueil des enfants, ces normes nous obligent à mettre à disposition des directions le personnel de remplacement indispensable au fonctionnement de nos structures.

Dans les autres secteurs, le personnel n'est en revanche pas systématiquement remplacé, et chaque situation fait l'objet d'une évaluation par le SRH. Lorsqu'un remplacement est toutefois nécessaire, notamment dans le cas d'absences de longue durée ou de congé maternité, nous collaborons de manière étroite avec des agences de placement pour recruter le personnel adéquat.

Espaces verts

Jean-Marc Beffa
Responsable de service
022 306 07 00
seu@vernier.ch



Le climat de Genève est en train de devenir méditerranéen. Le réchauffement climatique n'est plus une hypothèse mais un fait avec lequel il faut nous habituer. Nous avons pu observer durant l'année écoulée des changements qui ont provoqué des conséquences importantes. Au printemps tout d'abord, des orages violents ont provoqué de dégâts aux arbres, les jardiniers ont dû intervenir à de nombreuses reprises pour des arbres tombés ou des branches cassées. Puis l'été a été marqué par des températures caniculaires, la sécheresse a sévi. Un suivi régulier de l'arrosage a mobilisé les floriculteurs afin que les massifs floraux puissent s'épanouir dans notre Ville.

Ces chaleurs estivales ont des conséquences non négligeables sur les arbres, le stress hydrique provoque des descentes de cime (dessèchement du sommet) sur ces derniers. Une remise en cause des espèces est nécessaire, certains végétaux indigènes devront être remplacés par des espèces plus résistantes à la chaleur. Ce challenge est important, surtout si nous voulons lutter dans le futur contre les îlots de chaleur en milieu urbain.

De nombreuses activités du service des espaces verts sont répétitives d'année en année et il est difficile de toutes les nommer. On peut cependant mentionner quelques actions importantes en 2019.

Le renouvellement de jeux dans le préau de l'école de Châtelaine était attendu par les enfants. Suite à une consultation des élèves et des enseignants de cette école, c'est un bus londonien et un empilage de cubes qui a retenu leur attention et qui ont été aménagés dans ce préau.

Lors de la consultation des éducatrices de l'EVE du Lignon pour le remplacement de jeux de cette institution, il est apparu qu'il serait souhaitable de revoir l'aménagement global de leur jardin afin de mieux l'adapter aux différentes classes d'âge, et plus particulièrement aux bébés. Un projet d'ensemble a donc été réalisé. Le renouvellement des jeux a été entrepris en 2019 dans une première étape, une deuxième étape est prévue en 2020 pour terminer cette réalisation.

L'entretien de la réserve naturelle du Bois-de-la-Grille bénéficie de l'engagement fidèle des employés de l'entre-

prise Accor et de l'entreprise L'Oréal, qui viennent année après année nettoyer et débroussailler cette forêt. L'entreprise Accor fêtait en 2019 la 10^e année de son engagement.

Des aménagements conséquents ont été réalisés au parc de Balexert, exécutés par l'équipe des paysagistes du service des espaces verts, tels que la création d'une nouvelle entrée via le chemin de Maisonneuve avec la plantation de nombreux végétaux. Un dallage autour de la buvette de ce parc, ainsi que sous les tables de pique-nique, a amélioré le confort des usagers de cet espace vert.

Après de nombreuses années au service de la population, deux collaborateurs sont partis à la retraite, il s'agit de Marco Bucher ainsi que de Christian Hassler. Ils ont été remplacés par Frédéric Brosselin et Luis Filipe Sanches Mota.

Renouvellement de jeux dans le préau de l'école de Châtelaine © Greg Clément



Récupération

Djamal Bourras
Responsable de service
022 306 07 00
seu@vernier.ch

GESTION DES DÉCHETS 2019

À Vernier, le taux de recyclage passe de 47% en 2018 à 47,5% en 2019. Cette augmentation peut sembler légère, mais représente 7 kg d'ordures ménagères de moins par habitant, amenant notre moyenne à 188 kg/habitant (195 kg/habitant en 2018), et cela malgré une augmentation de la population de 167 personnes.

La Ville de Vernier applique depuis de nombreuses années le principe du pollueur payeur et n'accorde pas de tolérance aux entreprises installées sur notre territoire, comme le faisaient certaines communes genevoises. Seules les ordures ménagères des habitants et habitantes sont prises en charge par la Ville de Vernier. La nouvelle directive cantonale sur la suppression des tolérances a été mise en place en 2019 et a permis à ces communes de diminuer nettement leur taux d'ordures ménagères. À Vernier,

nous avons pu relancer les entreprises qui n'étaient pas encore dans les normes, et cela s'est ressenti sur le taux de recyclage malgré une diminution du taux de déchets valorisables.

La Confédération laisse un nouveau sur-sis au canton de Genève, afin d'éviter la taxe poubelle. D'ici 2022, chaque commune devra réduire de 25% le nombre de kg de déchets incinérables par habitant. Notre objectif est donc de descendre notre moyenne à 146 kg/habitant.

L'organisation du traitement des déchets encombrants, mise en place en 2015, est maintenue. Le ramassage est assuré par trois camions, dont un spécifiquement attribué au tri du bois, ce qui a permis de récupérer 848.02 tonnes en 2019.

Les trois collaborateurs du service de la récupération effectuent des tournées quotidiennes afin de nettoyer les places de tri ainsi que de ramasser les quelques déchets encombrants déposés illicitement sur notre territoire. Il arrive

encore trop souvent que des personnes irrespectueuses souillent les déchets triés, réduisant les efforts à néant. Ces agissements sont automatiquement dénoncés à la Police municipale.

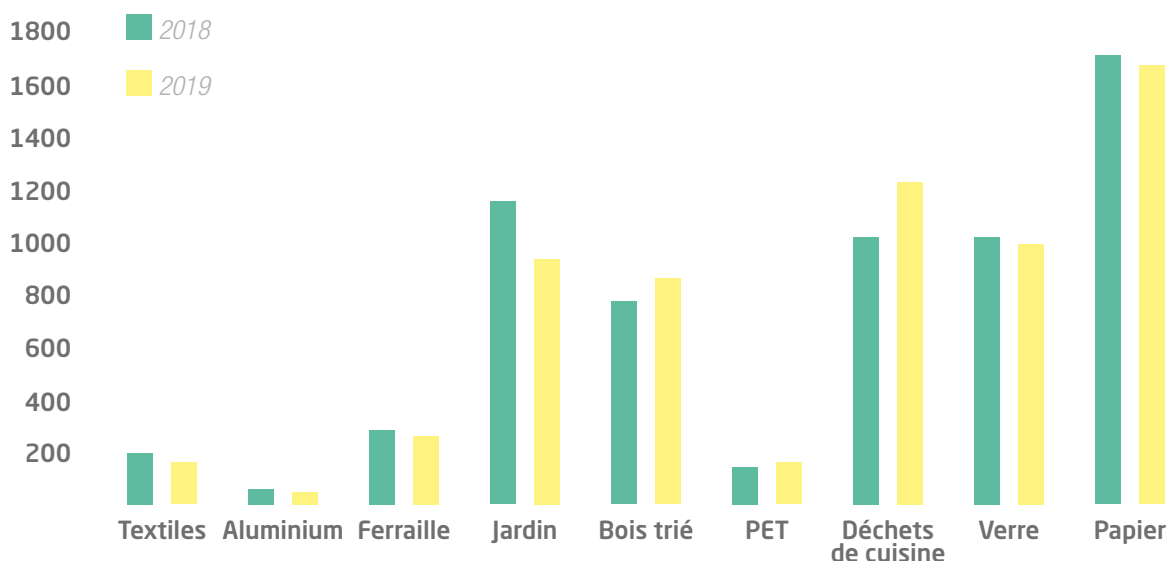
ÉVOLUTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS RECYCLABLES EN 2019 PAR RAPPORT À 2018

Le service de la récupération organise régulièrement des visites de la déchetterie communale du chemin de Morglas pour les élèves des classes vernionales, tous niveaux confondus. Ils sont sensibilisés au tri des déchets et à leur valorisation. En 2019, 26 classes de l'école du Lignon y ont participé.

Que les Verniolanes et Verniolans soient remerciés de leur persévérance. Les efforts fournis par tous permettront à terme d'atteindre l'objectif fixé par la Confédération.

ÉVOLUTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS RECYCLABLES EN 2019 PAR RAPPORT À 2018					
Papier	–	73.75 t	Bois	+	86.85 t
Verre	–	8.25 t	Jardin	-	216.34
Déchets de cuisine	+	209.54 t	Ferraille	-	22.96 t
PET	+	14.05 t	Aluminium	-	7.48 t
Textiles	–	21.73 t		-	

ÉVOLUTION DES DÉCHETS VALORISABLES



Voirie et cimetières

Matteo Greco
Responsable de service
022 306 07 00
seu@vernier.ch



CANTONNIERS

Comme chaque année, les équipes effectuent plusieurs travaux d'entretien : cheminements, bords de routes, désherbage, réparation et entretien du mobilier urbain, constructions diverses.

En 2019, un chemin a été créé le long de la villa Boccard, chemin des Coudriers.

Le service a également fait l'acquisition d'une grande tente (20 x 30 m), que les équipes montent pour les manifestations.

TRAVAUX ROUTIERS

Le service de la voirie a pour mission de veiller tout au long de l'année à la réparation et à l'entretien des routes, des chemins, des trottoirs et des canalisations du domaine public communal.

Ainsi, en 2019, la route du Canada, dans sa partie supérieure, a été réfectionnée sur une centaine de mètres.

BALAYEURS

Onze collaborateurs (3 équipes) se répartissent le nettoyage de 387'000 m² de routes, chemins et trottoirs, ainsi que l'entretien des quatorze écoles.

Quotidiennement, les employés munis de leurs balayeuses et de leurs engins de lavage veillent au nettoyage des surfaces communales.

Ils ont également pour tâche la vidange des corbeilles de tri, effectuent des missions d'affichage, s'assurent de l'entretien des panneaux d'affichage, et désherbent le long des trottoirs.

CIMETIÈRES

Trois personnes entretiennent et embellissent les trois cimetières communaux (deux au village de Vernier et un à Aire). Leurs tâches sont variées : creuse des fosses à la plantation des fleurs, tonte, désherbage, entretien des chemins, entretien des machines, etc.

Depuis 2019, la Ville de Vernier n'enregistre plus les décès. Ceux-ci le sont par l'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement-Vernier, se trouvant sur la Ville de Meyrin.

En ce qui concerne les formalités relatives aux cimetières : depuis 2005 la Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques de ses habitants aux conditions et selon les modalités prévues par le règlement sur les cimetières.

FRAIS DE PRISE EN CHARGE DÉCÈS 2019 :

Nombre de décès	178
Coût moyen de chaque prise en charge	2'300.-
Coût total	409'752.-

Tente dévolue aux manifestations



Équipements

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
seu@vernier.ch



ATELIERS

Les ateliers, composés de trois serruriers, deux menuisiers, d'un plombier, d'un peintre, de quatre ouvriers polyvalents, ainsi que d'un apprenti aide menuisier, ont effectué les réparations nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments, des grillages et des accès aux préaux des écoles, ainsi que des jeux et jouets en bois pour la petite enfance.

Ils ont également réalisé du mobilier et des structures en bois de diverses factures. La menuiserie a, entre autres :

- ▶ Rénové et posé une cuisine à l'appartement de l'école de Vernier-Village ;
- ▶ Rénové et posé une cuisine dans un local aux Avanchets ;
- ▶ Modifié la réception du poste APM à Henry-Golay ;
- ▶ Réaménagé une partie de l'intérieur du JR Lignon, en supprimant un toboggan ;
- ▶ Aménagé la nouvelle EVE Jean-Simonet.

Les travaux plus importants de la serrurerie ont consisté à :

- ▶ Poser de nouvelles barrières en câbles inox à la piscine du Lignon ;
- ▶ Réparer la passerelle du nant des Grebattes, en remplaçant une partie de la barrière et de la main-courante suite à une chute d'arbre ;
- ▶ Modifier le plafond et les rideaux de la scène de la Salle du Lignon ;
- ▶ Modifier la buvette du stade de Vernier.

Les travaux de plomberie ont été pris entièrement en charge par le plombier communal.

En peinture, les entretiens courants des bâtiments communaux, ainsi que dans les diverses écoles, ont été effectués. L'équipe gère également la pose des

banderoles d'annonce des manifestations culturelles sur les sites d'affichage officiel de la commune.

GARAGE COMMUNAL

Le garage communal, composé de 4 mécaniciens et un apprenti en maintenance automobile, a révisé et présenté à l'expertise de l'Office cantonal des automobiles 35 véhicules et remorques, ils ont également entretenu le parc de machines et de matériel, en assurant bien sûr les réparations importantes et les dépannages. Les nombreux travaux de carrosserie dus à la corrosion et de peinture diverses sur des véhicules et balayeuses, effectués en interne, nous ont permis de faire d'importantes économies. Le garage étudie sans cesse les différentes solutions véhicules/matériels pour suivre l'évolution des différentes tâches dévolues aux services, afin de permettre un suivi et une optimisation du parc. Pour ce faire, il organise des essais pour choisir au mieux le matériel en adéquation avec leur utilisation et les utilisatrices/eurs.

MAGASIN COMMUNAL

Le magasin communal, composé du magasinier titulaire et de deux collaborateurs polyvalents, a procédé à la livraison hebdomadaire des consommables pour les institutions de la petite enfance, en plus des commandes annuelles. Il s'est également occupé des prêts de matériel internes et externes, du nettoyage, de l'entretien courant de l'outillage ainsi que les petites réparations. Le lavage des tentes de fête, du matériel au retour des manifestations et la gestion des stocks des matériaux et consommables font partie intégrante des tâches habituelles. Il s'acquitte également de la livraison du courrier, 2 fois par jour, dans tous nos sites ainsi que les livraisons en tout genre.

ENTRETIEN DES CONSTRUCTIONS ET DU MATÉRIEL PC

Les deux collaborateurs formés à l'entretien des constructions et du matériel de la protection civile ont effectué les travaux de contrôles contraignants des quatre constructions selon les normes fédérales ITE et cantonales. Ils sont également gardes d'installation militaire pour la construction STPA.

Les remises en ordre et le nettoyage entre chaque troupe, suite aux locations des constructions de la protection civile à des tiers, sont un gage de qualité et de référence.

Le service des équipements entretient également les tenues des astreints de la Protection civile, les habits et linges de l'équipe de cuisine du Café Nénuphar, les linges du CEV ainsi que les tenues de feu des sapeurs-pompiers de la CP 51.

RENOUVELLEMENT DE VÉHICULES

Aucun véhicule ni machine n'ont été remplacés en 2019.

Etat civil

MISSION

Garantir l'exhaustivité des registres de l'état civil par l'enregistrement rigoureux et précis des faits d'état civil dans le plus grand respect des directives fédérales et cantonales en la matière.

Organiser et célébrer les événements tels que les mariages ou les partenariats avec la solennité qu'ils requièrent. Accompagner les administrés dans les étapes clés de leurs parcours de vie et la reconnaissance de leur personnalité au vu de la loi en assurant la conformité et la sécurité des actes, des événements et des déclarations d'état civil.

Offrir un accueil et une écoute aux administrés dans une visée d'équité et d'une approche inclusive de la diversité dans un centre de compétence regroupant en arrondissement les communes de Meyrin, Satigny, Russin, Dardagny et Vernier.

CRÉATION DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Le domaine de l'état civil est en évolution permanente. Les règles changent et les compétences sont accrues. Face à ces changements, il est important de pouvoir garantir le maintien de la qualité des prestations à la population tout en offrant aux collaborateurs des conditions qui permettent de développer leur niveau de compétence afin de traiter le volume toujours plus important de faits d'état civil. Dans ce contexte, les autorités fédérales et cantonales ont incité à des regroupements d'office.

Fort de ce constat, le Conseil administratif de la Ville de Vernier a approché la Commune de Meyrin afin d'examiner l'opportunité et les conditions de la

création d'un nouvel arrondissement, notamment sous l'angle de la garantie des emplois et d'une neutralité budgétaire.

Après un examen minutieux des impacts, les autorités exécutives des communes de Meyrin, Vernier, Satigny, Russin et Dardagny se sont entendues sur les modalités d'une convention intercommunale qui a été signée le 24 septembre 2018. Par arrêté du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a autorisé la création de cet arrondissement avec siège à la mairie de Meyrin dès le 1^{er} janvier 2019.

La commune de Meyrin est chargée de la gestion du personnel, est tenue de veiller au bon fonctionnement des équipements et est déléguée par les autres communes pour les représenter pour toutes questions relatives au fonctionnement de l'arrondissement dans ses relations avec des tiers.

FONCTIONNEMENT DE L'ARRONDISSEMENT

La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement.

En 2019, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi :

Meyrin 52,8 % - Vernier 38,6 % - Satigny 4,3 % - Dardagny 3,5 % - Russin 0,8 %

A la suite du regroupement, l'effectif du service a été adapté.

7 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 590 %, et 3 collaborateurs/trices de l'état civil à 140 %, ont mené à bien leur mission.

Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous.

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

REGISTRES DES PERSONNES ET DES FAMILLES

Le programme "Infostar" est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil.

Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil.

Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés.

Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

SAISIES / RESSAISIES

1'123 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin, Dardagny ou Vernier, soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes "Infostar".

NAISSANCES

491 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2019. Quatre bébés ont vu le jour dans l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement.

RECONNAISSANCES ET DÉCLARATIONS CONCERNANT L'AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE

187 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité

parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant.

158 couples ont signé cette déclaration en même temps que la déclaration de reconnaissance.

DÉCÈS

273 décès ont été enregistrés par l'office.

159 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 114 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

DÉCLARATIONS DE NOM

71 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille.

Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

ACQUISITION DU DROIT DE CITÉ

En 2019, 149 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

FORMALITÉS PRÉPARATOIRES DU MARIAGE

300 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.

15 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

FORMALITÉS PRÉPARATOIRES DU PARTENARIAT ENREGISTRÉ

7 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles)

ont été examinées durant l'année.

ORGANISATION DE CÉRÉMONIES

262 mariages et 6 partenariats ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement.

95 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.

31 couples se sont unis dans le château de Dardagny, 8 dans les mairies de Satigny et Russin et 128 à la mairie de Vernier.

DÉLIVRANCE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

Environ 4'500 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

MANDATS POUR CAUSE D'INAPTITUDE

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.

En 2019, 11 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

PARTENARIAT CANTONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les officiers

de l'état civil du canton de Genève ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat.

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, à contrario du partenariat enregistré régi par le droit fédéral.

7 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier en 2019.

PROCÉDURES DE NATURALISATION

La modification du règlement cantonal sur l'état civil entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014 prévoit que les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre un acte tiré du registre de l'état civil suisse au service des naturalisations. Ce document est délivré par l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar.

En 2019, 420 personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation (285 dossiers).

Comptes annuels

BILAN 2019

Compte	Désignation	Solde au	
		31.12.2018	31.12.2019
1	Actif	294 314 424.08	320 768 952.21
10	Patrimoine financier	136 773 702.86	132 776 617.61
100	Disponibilités et placements à court terme	9 840 641.15	23 840 114.91
101	Créances	35 603 338.98	24 952 434.68
102	Placements financiers à court terme	111 831.40	200 626.75
104	Actifs de régularisation	9 159 767.33	2 613 985.86
107	Placements financiers	1 314 124.00	1 316 743.00
108	Immobilisations corporelles PF	80 744 000.00	79 852 712.41
14	Patrimoine administratif	157 540 721.22	187 992 334.60
140	Immobilisations corporelles du PA	149 146 329.37	178 446 700.35
142	Immobilisations incorporelles	212 771.85	213 849.85
145	Participations, capital social	5 873 273.00	5 846 606.00
146	Subventions d'investissements	2 308 347.00	3 485 178.40
2	Passif	294 314 424.08	320 768 952.21
20	Capitaux de tiers	160 017 672.32	185 064 337.66
200	Engagements courants	9 516 537.36	13 002 399.58
201	Engagements financiers à court terme	27 724 224.77	17 952 332.40
204	Passifs de régularisation	1 663 071.84	1 930 322.13
205	Provisions à court terme	4 050 225.02	6 311 551.86
206	Engagements financiers à long terme	111 645 162.77	140 692 830.19
208	Provisions à long terme	1 971 809.00	2 084 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	3 446 641.56	3 090 901.50
29	Capital propre	134 296 751.76	135 704 614.55
291	Fonds enregistrés comme capital propre	979 244.36	969 569.56
299	Excédent/découvert du bilan	133 317 507.40	134 735 044.99

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PRÉSENTATION ÉCHELONNÉE

Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart CHF
Charges d'exploitation	107 865 902.44	113 631 473.00	112 365 246.07	-1 266 226.93
30 Charges de personnel	49 559 921.70	51 255 280.00	50 469 806.65	- 785 473.35
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	25 198 054.03	26 033 558.00	25 617 717.86	- 415 840.14
33 Amortissements du patrimoine administratif	12 175 992.87	13 864 307.00	13 562 562.89	- 301 744.11
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			3 952.74	3 952.74
36 Charges de transfert	20 931 933.84	22 478 328.00	22 711 205.93	232 877.93
Revenus d'exploitation	107 852 811.95	110 202 314.00	111 426 037.56	1 223 723.56
40 Revenus fiscaux	84 648 327.35	85 248 000.00	86 153 289.20	905 289.20
42 Taxes	13 230 993.05	13 312 747.00	13 608 080.11	295 333.11
43 Revenus divers	291 725.30	424 500.00	212 813.10	- 211 686.90
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	77 072.99	10 000.00	59 210.40	49 210.40
46 Revenus de transfert	9 604 693.26	11 207 067.00	11 392 644.75	185 577.75
Résultat d'exploitation	- 13 090.49	-3 429 159.00	- 939 208.51	2 489 950.49
34 Charges financières	2 586 558.80	2 939 947.00	2 665 292.47	- 274 654.53
44 Revenus financiers	6 896 104.78	6 395 624.00	10 541 027.92	4 145 403.92
Résultat financier	4 309 545.98	3 455 677.00	7 875 735.45	4 420 058.45
RESULTAT OPERATIONNEL	4 296 455.49	26 518.00	6 936 526.94	6 910 008.94
38 Charges extraordinaires				
48 Revenus extraordinaires			-5 528 664.15	-5 528 664.15
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			-5 528 664.15	-5 528 664.15
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	4 296 455.49	26 518.00	1 407 862.79	1 381 344.79

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (1/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Insuffisance
0	Administration générale									
	CHARGES	10 864 078.25		10 933 107.00		10 996 354.95			- 63 247.95	
	REVENUS		2 474 019.03		1 031 930.00		1 699 797.44			- 667 867.44
01	Conseil municipal et Exécutif									
	CHARGES	965 686.55		1 072 300.00		954 295.10		118 004.90		
	REVENUS		4 931.85		4 780.00		4 302.35			477.65
30	Charges de personnel	799 341.90		894 300.00		770 014.75		124 285.25		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	156 914.65		168 000.00		177 760.35			- 9 760.35	
36	Charges de transfert	9 430.00		10 000.00		6 520.00		3 480.00		
42	Taxes		4 931.85		4 780.00		4 302.35			477.65
02	Services généraux									
	CHARGES	9 898 391.70		9 860 807.00		10 042 059.85			- 181 252.85	
	REVENUS		2 469 087.18		1 027 150.00		1 695 495.09			- 668 345.09
30	Charges de personnel	5 472 916.10		5 529 740.00		5 473 280.70		56 459.30		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 012 142.40		1 882 981.00		2 010 667.44			- 127 686.44	
33	Amortissements du patrimoine administratif	1 438 093.60		1 405 754.00		1 516 603.61			- 110 849.61	
34	Charges financières	391.80		500.00		2 013.30			- 1 513.30	
36	Charges de transfert	974 847.80		1 041 832.00		1 039 494.80		2 337.20		
42	Taxes		1 309 448.83		959 150.00		1 629 387.39			- 670 237.39
43	Revenus divers		4 628.00							
44	Revenus financiers		1 155 010.35		68 000.00		64 057.90			3 942.10
46	Revenus de transfert						2 049.80			- 2 049.80
1	Ordre et sécurité publique, défense									
	CHARGES	6 996 037.03		7 022 760.00		6 888 605.22		134 154.78		
	REVENUS		1 801 102.98		1 695 240.00		1 712 240.26			- 17 000.26
11	Sécurité publique									
	CHARGES	3 523 386.98		3 838 722.00		3 632 730.13		205 991.87		
	REVENUS		1 083 889.63		1 131 730.00		1 138 869.41			- 7 139.41

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (2/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Insuffisance
30	Charges de personnel	2 729 592.05		3 004 620.00		2 814 337.80		190 282.20		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	793 794.93		834 102.00		818 392.33		15 709.67		
42	Taxes		1 064 421.28				1 120 704.11			-4 974.11
44	Revenus financiers		19 468.35		16 000.00		18 165.30			-2 165.30
14	Questions juridiques									
	TOTAL	573 034.95		358 840.00		364 167.05			- 5 327.05	
	CHARGES									
	REVENUS		210 646.05		77 000.00		57 466.50		19 533.50	
30	Charges de personnel	528 053.55								
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12 336.80		5 840.00		53.30		5 786.70		
36	Charges de transfert	32 644.60		353 000.00		364 113.75			- 11 113.75	
42	Taxes		210 646.05				57 189.00			19 811.00
44	Revenus financiers						277.50			- 277.50
15	Service du feu									
	TOTAL	2 450 722.50		2 406 404.00		2 436 622.81			- 30 218.81	
	CHARGES									
	REVENUS		466 714.00		443 000.00		460 922.30			- 17 922.30
30	Charges de personnel	243 009.00		198 500.00		225 552.95			- 27 052.95	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	275 098.55		249 190.00		252 955.86			- 3 765.86	
33	Amortissements du patrimoine administratif	182 468.95		129 533.00		129 533.00				
36	Charges de transfert	1 750 146.00		1 829 181.00		1 828 581.00		600.00		
42	Taxes		97 787.40				92 866.00			5 134.00
44	Revenus financiers		45 000.00		45 000.00		45 000.00			
46	Revenus de transfert		323 926.60		300 000.00		323 056.30			- 23 056.30
16	Défense									
	TOTAL	448 892.60		418 794.00		455 085.23			- 36 291.23	
	CHARGES		39 853.30		43 510.00		54 982.05			- 11 472.05
	REVENUS									
30	Charges de personnel	274 412.90		281 670.00		274 480.60		7 189.40		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	124 901.35		112 500.00		101 486.53		11 013.47		
33	Amortissements du patrimoine administratif	16 124.00		16 124.00		16 124.00				

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (3/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Excédent
36	Charges de transfert	33 454.35		8 500.00		62 994.10		- 54 494.10		
42	Taxes		1 954.50		1 760.00		1 586.30			173.70
44	Revenus financiers		20 308.80		29 250.00		26 289.80			2 960.20
46	Revenus de transfert		17 590.00		12 500.00		27 105.95			- 14 605.95
2	Formation									
	TOTAL	14 394 965.05		16 094 233.00		16 738 841.16		- 644 608.16		
	CHARGES									
	REVENUS		2 328 937.34		2 663 379.00		2 800 071.64			- 136 692.64
21	Scolarité obligatoire									
	TOTAL	13 915 778.70		15 598 993.00		16 269 202.30		- 670 209.30		
	CHARGES									
	REVENUS		2 191 499.64		2 539 129.00		2 656 811.29			- 117 682.29
30	Charges de personnel	2 853 605.40		3 070 510.00		3 090 391.80			- 19 881.80	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 279 301.40		5 589 613.00		5 739 379.20			- 149 766.20	
33	Amortissements du patrimoine administratif	2 377 284.00		3 323 932.00		3 290 981.50		32 950.50		
36	Charges de transfert	3 405 587.90		3 614 938.00		4 148 449.80		- 533 511.80		
42	Taxes		1 464 077.14		1 768 599.00		1 934 949.44			- 166 350.44
44	Revenus financiers		263 638.75		282 080.00		253 141.60			28 938.40
46	Revenus de transfert		463 783.75		488 450.00		468 720.25			19 729.75
29	Autres systèmes éducatifs									
	TOTAL	479 186.35		495 240.00		469 638.86		25 601.14		
	CHARGES									
	REVENUS		137 437.70		124 250.00		143 260.35			- 19 010.35
30	Charges de personnel	326 276.85		355 110.00		333 424.80		21 685.20		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	119 623.40		105 130.00		109 017.96			- 3 887.96	
36	Charges de transfert	33 286.10		35 000.00		27 196.10		7 803.90		
42	Taxes		137 437.70		124 250.00		140 690.35			- 16 440.35
43	Revenus divers						2 570.00			- 2 570.00
3	Culture, sport et loisirs, églises									
	TOTAL	19 817 021.84		20 179 124.00		20 314 829.48		- 135 705.48		
	CHARGES									
	REVENUS		2 533 099.59		2 509 027.00		2 283 095.13			225 931.87

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (4/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Insuffisance	Excédent
31	Héritage culturel										
	TOTAL	527.30		500.00		535.25			- 35.25		
	CHARGES										
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	527.30		500.00		535.25			- 35.25		
32	Culture, autres										
	TOTAL	4 542 402.37		4 667 523.00		4 577 299.07		90 223.93			
	CHARGES										
	TOTAL		205 660.50		194 777.00		244 528.30				- 49 751.30
30	Charges de personnel	2 238 978.00									
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 635 604.37		2 445 470.00		2 353 869.55		91 600.45			
33	Amortissements du patrimoine administratif	335 959.00		1 650 767.00		1 650 633.62		133.38			
36	Charges de transfert	331 861.00		336 900.00		336 899.90		0.10			
42	Taxes		124 952.70	234 386.00		235 896.00			- 1 510.00		
43	Revenus divers		3 262.30		113 130.00		162 901.90				- 49 771.90
44	Revenus financiers		28 127.50		2 500.00		3 529.40				- 1 029.40
46	Revenus de transfert		49 318.00		28 640.00		27 590.00			1 050.00	
33	Médias										
	TOTAL	251 517.00		246 790.00		241 752.73		5 037.27			
	CHARGES										
	TOTAL		8 460.00		10 000.00		14 265.00				- 4 265.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	246 517.00		240 790.00		235 752.73		5 037.27			
36	Charges de transfert	5 000.00		6 000.00		6 000.00					
43	Revenus divers		8 460.00		10 000.00		14 265.00				- 4 265.00
34	Sports et loisirs										
	TOTAL	15 022 575.17		15 264 311.00		15 495 242.43			- 230 931.43		
	CHARGES										
	TOTAL		2 318 979.09		2 304 250.00		2 024 301.83			279 948.17	
30	Charges de personnel	6 342 125.75									
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3 361 449.80		6 307 530.00		6 424 059.60			- 116 529.60		
33	Amortissements du patrimoine administratif	4 030 143.82		3 367 098.00		3 608 888.83			- 221 790.83		
36	Charges de transfert	1 288 855.80		4 289 743.00		4 149 505.00		140 238.00			
				1 279 940.00		1 312 789.00			- 32 849.00		

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (6/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Excédent
	TOTAL	6 684 987.97		6 657 612.00		6 477 549.13		180 062.87		
	CHARGES									
	REVENUS		415 463.34		195 533.00		226 304.26			- 30 771.26
30	Charges de personnel	4 386 057.30		4 418 050.00		4 532 905.95			- 114 855.95	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	516 170.46		405 135.00		397 036.48		8 098.52		
33	Amortissements du patrimoine administratif	86 287.00		86 287.00		86 286.70		0.30		
34	Charges financières	33 494.00				59.00			- 59.00	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux					3 952.74			- 3 952.74	
36	Charges de transfert	1 662 979.21		1 748 140.00		1 457 308.26		290 831.74		
42	Taxes		225 590.96		60 260.00		40 706.02		19 553.98	
43	Revenus divers		200.00							
44	Revenus financiers		65 065.18		58 863.00		71 899.09			- 13 036.09
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		35 872.99							
46	Revenus de transfert		88 734.21		76 410.00		113 699.15			- 37 289.15
59	Domaine social, non mentionné ailleurs									
	TOTAL	298 000.00		565 000.00		544 840.00		20 160.00		
	CHARGES									
36	Charges de transfert	298 000.00		565 000.00		544 840.00		20 160.00		
6	Trafic et télécommunications									
	TOTAL	10 553 184.85		11 154 241.00		10 864 248.20		289 992.80		
	CHARGES									
	REVENUS		1 222 872.50		1 128 350.00		4 231 557.85			-3 103 207.85
61	Circulation routière									
	TOTAL	9 381 056.95		9 947 104.00		9 712 990.68		234 113.32		
	CHARGES									
	REVENUS		798 297.80		678 530.00		3 768 010.55			-3 089 480.55
30	Charges de personnel	5 646 321.40		5 838 020.00		5 576 315.00		261 705.00		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 485 123.75		1 578 276.00		1 603 921.30			- 25 645.30	
33	Amortissements du patrimoine administratif	2 159 319.25		2 434 808.00		2 442 302.83			- 7 494.83	
36	Charges de transfert	90 292.55		96 000.00		90 451.55		5 548.45		
42	Taxes		57 039.20		43 370.00		54 194.30			- 10 824.30
43	Revenus divers		139 175.00		180 000.00		140 373.70		39 626.30	

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (7/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Disponible		Ecart CHF	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			Dépassement	Insuffisance
44	Revenus financiers		527 291.35		385 160.00		3 497 102.60				-3 111 942.60
46	Revenus de transfert		74 792.25		70 000.00		76 339.95				- 6 339.95
62	Transports publics										
	TOTAL	414 221.40		422 437.00		425 980.60				- 3 543.60	
	CHARGES										
	REVENUS		283 693.00		286 700.00		309 828.70				- 23 128.70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	414 221.40		422 437.00		425 980.60				- 3 543.60	
42	Taxes		283 693.00		286 700.00		309 828.70				- 23 128.70
63	Trafic, autres										
	TOTAL	757 906.50		784 700.00		725 276.92		59 423.08			
	CHARGES										
	REVENUS		140 881.70		163 120.00		153 718.60			9 401.40	
30	Charges de personnel	156 368.35		159 230.00		141 587.50		17 642.50			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	59 285.90		85 370.00		37 927.17		47 442.83			
36	Charges de transfert	542 252.25		540 100.00		545 762.25				- 5 662.25	
42	Taxes		1 161.70		1 120.00		958.60			161.40	
44	Revenus financiers		139 720.00		162 000.00		152 760.00			9 240.00	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire										
	TOTAL	7 399 561.66		7 630 337.00		7 420 014.01		210 322.99			
	CHARGES										
	REVENUS		402 514.25		423 340.00		462 170.25				- 38 830.25
71	Approvisionnement en eau										
	TOTAL	12 448.25		14 000.00		13 609.45		390.55			
	CHARGES										
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12 448.25		14 000.00		13 609.45		390.55			
72	Traitement des eaux usées										
	TOTAL	543 706.40		813 668.00		725 151.65		88 516.35			
	CHARGES										
	REVENUS		137 412.85		72 000.00		199 798.25				- 127 798.25
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	133 185.40		211 000.00		250 505.00				- 39 505.00	

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (8/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Insuffisance
33	Amortissements du patrimoine administratif	410 521.00		602 668.00		474 646.65		128 021.35		
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		41 200.00		10 000.00		59 210.40			- 49 210.40
46	Revenus de transfert		96 212.85		62 000.00		140 587.85			- 78 587.85
73	Gestion des déchets									
	TOTAL	5 093 724.66		5 089 182.00		5 017 682.19		71 499.81		
	CHARGES									
	REVENUS		207 040.40		286 900.00		208 634.55		78 265.45	
30	Charges de personnel	552 318.70		552 340.00		563 174.05			- 10 834.05	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 359 160.41		4 354 600.00		4 272 109.79		82 490.21		
33	Amortissements du patrimoine administratif	171 722.00		171 722.00		171 721.25		0.75		
36	Charges de transfert	10 523.55		10 520.00		10 677.10			- 157.10	
42	Taxes		207 040.40		286 900.00		208 634.55		78 265.45	
74	Aménagements									
	TOTAL	29 512.00		29 512.00		29 512.00				
	CHARGES									
33	Amortissements du patrimoine administratif	29 512.00		29 512.00		29 512.00				
77	Protection de l'environnement, autres									
	TOTAL	902 719.50		831 535.00		931 963.50			- 100 428.50	
	CHARGES									
	REVENUS		53 578.90		60 150.00		49 328.40		10 821.60	
30	Charges de personnel	397 738.75		385 360.00		397 239.25			- 11 879.25	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	41 843.75		44 610.00		43 407.25		1 202.75		
33	Amortissements du patrimoine administratif	81 565.00		81 565.00		81 565.00				
36	Charges de transfert	381 572.00		320 000.00		409 752.00			- 89 752.00	
42	Taxes		53 578.90		60 150.00		49 328.40		10 821.60	
79	Aménagement du territoire									
	TOTAL	817 450.85		852 440.00		702 095.22		150 344.78		
	CHARGES									
	REVENUS		4 482.10		4 290.00		4 409.05			- 119.05

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (9/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Excédent
30	Charges de personnel	630 868.85		643 500.00		569 860.65		73 639.35		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	135 582.00		147 970.00		71 264.57		76 705.43		
33	Amortissements du patrimoine administratif	36 000.00		45 970.00		45 970.00				
36	Charges de transfert	15 000.00		15 000.00		15 000.00				
42	Taxes		4 482.10		4 290.00		4 409.05			- 119.05
8	Economie publique									
	TOTAL	179 032.40		209 172.00		193 734.25		15 437.75		
	CHARGES									
	REVENUS		1 852 706.80		1 820 520.00		2 538 696.58			- 718 176.58
82	Sylviculture									
	TOTAL	93 901.45		91 982.00		91 037.95		944.05		
	CHARGES									
	REVENUS		30 000.00		20 000.00		30 004.00			- 10 004.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	54 996.25		60 000.00		59 056.40		943.60		
33	Amortissements du patrimoine administratif	38 905.20		31 982.00		31 981.55		0.45		
42	Taxes						4.00			- 4.00
46	Revenus de transfert		30 000.00		20 000.00		30 000.00			- 10 000.00
85	Industrie, artisanat et commerce									
	TOTAL	- 2 627.50		10 000.00		2 205.95		7 794.05		
	CHARGES									
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	- 2 627.50		10 000.00		2 205.95		7 794.05		
87	Combustibles et énergie									
	TOTAL	87 758.45		107 190.00		100 490.35		6 699.65		
	CHARGES									
	REVENUS		1 822 706.80		1 800 520.00		2 508 692.58			- 708 172.58
30	Charges de personnel	74 412.30		74 570.00		72 989.25		1 580.75		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13 346.15		32 620.00		27 501.10		5 118.90		
42	Taxes		557.05		520.00		498.75		21.25	
44	Revenus financiers		1 794 474.75		1 800 000.00		2 481 349.83			- 681 349.83

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (10/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Insuffisance	Excédent
46	Revenus de transfert		27 675.00				26 844.00				- 26 844.00
9	Finances et impôts										
	TOTAL	9 793 885.84		11 343 647.00		10 066 486.78		1 277 160.22			
	CHARGES										
	REVENUS		94 889 989.69		98 183 331.00		93 937 497.25			4 245 833.75	
91	Impôts										
	TOTAL	3 127 098.59		3 619 000.00		2 946 008.59		672 991.41			
	CHARGES										
	REVENUS		84 819 215.99		85 451 000.00		80 817 978.95			4 633 021.05	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 199 835.32		1 619 000.00		859 004.41		759 995.59			
36	Charges de transfert	1 927 263.27		2 000 000.00		2 087 004.18		- 87 004.18			
40	Revenus fiscaux		84 648 327.35		85 248 000.00		86 153 289.20				- 905 289.20
42	Taxes		170 888.64		23 000.00		193 353.90				- 170 353.90
43	Revenus divers				180 000.00					180 000.00	
48	Revenus extraordinaires						-5 528 664.15			5 528 664.15	
92	Conventions fiscales										
	TOTAL	4 104 223.76		4 758 000.00		4 433 114.84		324 885.16			
	CHARGES										
36	Charges de transfert	4 104 223.76		4 758 000.00		4 433 114.84		324 885.16			
93	Péréquation financière et compensation des charges										
	TOTAL		7 639 759.00		9 713 000.00		9 713 122.00				- 122.00
	REVENUS										
46	Revenus de transfert		7 639 759.00		9 713 000.00		9 713 122.00				- 122.00
96	Administration de la fortune et de la dette										
	TOTAL	2 562 563.49		2 966 647.00		2 687 363.35		279 283.65			
	CHARGES										
	REVENUS		2 376 836.45		2 989 331.00		3 356 965.70			- 367 634.70	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9 890.49		27 200.00		24 143.18		3 056.82			
34	Charges financières	2 552 673.00		2 939 447.00		2 663 220.17		276 226.83			
44	Revenus financiers		2 376 836.45		2 989 331.00		3 356 965.70			- 367 634.70	

COMPTE DE RÉSULTATS 2019 PAR FONCTION (11/11)

Compte	Désignation	Solde du compte 2018		Budget 2019		Solde du compte 2019		Ecart CHF		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Disponible	Dépassement	Excédent
97	Redistributions									
	TOTAL		54 178.25		30 000.00		49 430.60			- 19 430.60
	REVENUS									
46	Revenus de transfert		54 178.25		30 000.00		49 430.60			- 19 430.60
	TOTAL CHARGES	110 452 461.24		116 571 420.00		115 030 538.54				
	TOTAL REVENUS		114 748 916.73		116 597 938.00		116 438 401.33			
	EXCEDENT DE REVENUS	4 296 455.49		26 518.00		1 407 862.79				

SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

EN COURS AU 31.12.2019 (1/3)

Designation	Date de la délibération	Crédit brut voté	Total des dépenses au 01.01.2019	Dépenses 2019	Total des dépenses au 31.12.2019	Total des recettes au 01.01.2019	Recettes 2019	Total des recettes au 31.12.2019	Amort. cumulés au 01.01.2019	Amortissements 2019	Amort. cumulés au 31.12.2019	Valeur comptable nette au 31.12.2019
02 - SERVICES GÉNÉRAUX												
022 - Services généraux												
Etude prospective de l'organisation de l'administration municipale	13.05.14	150'000.00	120'372.55	17'613.25	137'985.80	-	-	-	116'097.60	21'888.20	137'985.80	-
VERNIER 2.0 - Etude concept global	09.04.19	63'000.00		15'078.00	15'078.00	-	-	-	-	-	-	15'078.00
023 - Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs												
Chemin des Courdriers 21 - Rénovation de la villa	16.05.17	58'909.90	58'909.90	47'397.30	106'307.20	-	-	-	-	1'963.66	1'963.66	104'343.54
Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Contribution 2020	12.11.19	1 094 100.00		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations chauffage - Assainissement	15.11.16	64'916.00	442'231.75	115'654.45	557'886.20	-	-	-	64'961.00	64'961.00	129'922.00	427'964.20
Etang - Groupe scolaire - Concours - Etude	28.01.14	1'580'000.00	3'754'295.38	548'710.57	4'303'005.95	-	-	-	-	-	-	4'303'005.95
CC: Etang - Groupe scolaire - Concours - Etude	06.02.18	3'377'000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quartier de l'Etang - Bâtiment équipements publics (Groupe scolaire + EVE + RS-CO + MQ + Ludo + Arts mariaux) - Réalisation	18.12.18	54'500'000.00	-	15'861'633.30	15'861'633.30	-	-	-	-	-	-	15'861'633.30
Sécurité incendie - Amélioration - Etude	07.10.14	104'000.00	103'594.45	-	103'594.45	-	-	-	20'800.00	10'400.00	31'200.00	72'394.45
Sécurité incendie - Amélioration - Réalisation	15.12.15	4'000'000.00	2'029'421.96	641'953.57	2'671'375.53	-	-	-	800'000.00	400'000.00	1'200'000.00	1'471'375.53
21 - SCOLARITE OBLIGATOIRE												
Eclairage dans les écoles - Remplacement et amélioration partie 2	29.01.19	1 478 000.00		269'362.70	269'362.70	-	-	-	-	-	-	269'362.70
Ecole Avanchet et Libellules - Rénovation éclairage salles de gym	20.12.16	136'000.00	112'955.10	23'903.40	136'864.50	-	-	-	13'600.00	13'600.00	27'200.00	109'664.50
Ecoles Avanchet-Salève et Libellules - Remplacement panoplie de chauffage	13.03.18	457'077.25	413'245.50	43'831.75	457'077.25	-	-	-	45'707.70	45'707.70	411'369.55	-
Groupe scolaire Enlille de Morsier - Etude	16.04.13	1'500'000.00	147'6325.95	-	1'476'825.95	-	-	-	120'000.00	276'825.95	147'6825.95	-
Ecole Avanchet Jura - Acquisition d'un pavillon modulaire pour l'IMAD, le GIAP et la MQAV	07.10.14	537'000.00	476'429.85	25'888.65	502'328.50	-	-	-	161'100.00	53'700.00	214'800.00	287'528.50
Plans de mobilité scolaires - Etudes	29.01.19	122'000.00		15'000.00	15'000.00	-	-	-	-	-	-	15'000.00
Ecole des Ranches 2 - Transformation - Etude	01.10.13	1'030'000.00	1'029'961.60	-	1'029'961.60	-	-	-	-	34'333.00	34'333.00	995'628.60
Ecole des Ranches 2 - Transformation - Réalisation	05.09.17	16'550'000.00	7'152'330.73	9'193'185.57	16'345'516.30	200'000.00	200'000.00	400'000.00	-	505'000.00	505'000.00	15'440'516.30
Salle du Lignon et salles sportives - Assainissement des façades - Etude	04.10.16	100'000.00	99'782.80	-	99'782.80	-	-	-	-	3'333.00	3'333.00	96'449.80
Salle du Lignon et salles sportives - Assainissement des façades - Réalisation	19.12.17	700'000.00	2'304'393.50	3'368'756.39	5'673'149.89	-	75'880.00	75'880.00	-	233'333.00	233'333.00	5'963'936.89
Ecole Avanchet Salève - Rénovation tableaux électriques	21.04.15	520'000.00	346'074.17	1'667.20	347'741.37	-	-	-	156'000.00	52'000.00	208'000.00	136'741.37
Groupe scolaire Enlille de Morsier - Equipement	06.02.18	785'932.65	668'919.40	117'013.25	785'932.65	-	-	-	-	98'241.60	98'241.60	687'691.05
Groupe scolaire Enlille de Morsier - Réalisation	06.10.15	29'000'000.00	25'927'319.90	884'242.05	26'811'561.95	11'649'222.17	995'555.50	12'644'777.67	1'382'989.00	416'322.00	17'993'311.00	12'367'473.28
32 - CULTURE, AUTRES												
Maison d'Ivernois - Rénovation de la charpente	28.06.16	1522'000.00	1'253'919.25	104'371.30	1'358'290.55	1'500.00	19'250.00	207'50.00	152'200.00	76'100.00	228'300.00	1'109'240.55
Maison d'Ivernois (Vieux-Lignon) - Changement du système de chauffage	11.06.19	200'000.00		87'610.90	87'610.90	-	-	-	-	-	-	87'610.90
34 - SPORTS ET LOISIRS												
341 - Sports												
Futur CO Balexert - Réalisation d'une salle multisports double - CSV - Création de vestiaires et salle de comité - Etude	03.09.19	175'000.00		172'320.00	172'320.00	-	-	-	-	-	-	172'320.00
CSV - Création de vestiaires et salle de comité - Etude	07.10.14	270'000.00	256'792.35	-	256'792.35	-	-	-	-	9'000.00	9'000.00	247'792.35
CSV - Création de vestiaires - Réalisation	19.12.17	2'560'000.00	2'105'033.50	415'493.65	2'520'527.15	-	-	-	-	85'333.00	85'333.00	2'435'194.15

SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

EN COURS AU 31.12.2019 (2/3)

Designation	Date de la délibération	Crédit brut voté	Total des dépenses au 01.01.2019	Depenses 2019	Total des dépenses au 31.12.2019	Total des recettes au 01.01.2019	Recettes 2019	Total des recettes au 31.12.2019	Amort. cumulés au 01.01.2019	Amortissements 2019	Amort. cumulés au 31.12.2019	Valeur comptable nette au 31.12.2019
Terrain football Avanchets - Réfection du terrain	05.03.19	400 000.00		21040.70	21040.70	-	-	-	1040111.70	683000.00	1723111.70	21040.70
Piscine du Lignon - Rénovation phase 1 - Mise aux normes de la machine	15.03.16	6 930 000.00	3645875.95	2946837.71	6492513.66	-	-	-	-	-	-	4769401.96
Morgias-Montfleury et CEV - Appel d'offre investisseur - Etude	06.10.15	306000.00	24204.85	50205.99	74410.64	-	-	-	-	-	-	74410.64
CTV - Rénovation de la ventilation du restaurant - Réalisation	23.06.15	270000.00	259316.35	1559.50	260877.85	30'000.00	-	30'000.00	72'000.00	24'000.00	96'000.00	134877.85
342 - Loisirs												
Places de jeux - Renouvellement et sécurisation - Etape 1 -	15.05.18	-2'251.60										
Places de jeux - Renouvellement et sécurisation - Etape 1 -	15.05.18	200'000.00	-	197748.40	197748.40	-	-	-	-	19774.85	19774.85	177'93.55
Achat de la parcelle 4617 propriété des Consorts PETTE, sise au ch. Champ-Claude (agrandissement terrain école Allemande)	11.06.19	387'100.00		387'100.00	387'100.00					9677.50	9677.50	377'422.50
Sécurisation et renouvellement du patrimoine arboré - Etude	19.04.16	130'000.00	95295.65	3123.30	98418.95	-	-	-	-	-	-	98418.95
Sécurisation et renouvellement du patrimoine arboré - Réalisation	06.02.18	370'000.00	127'567.75	90006.65	217'567.40	-	-	-	-	-	-	217'567.40
Avenue du Lignon - Réfection de la BM central	18.12.18	368'500.00	217'91.15	323'052.45	344'843.60	-	-	-	-	-	-	344'843.60
Parc animalier - Déplacement au Parc de Sales - Réalisation	20.12.16	780'000.00	341'21.35	12'955.85	470'77.20	-	-	-	341'000.00	13'077.20	47'077.20	-
Place de Châtelaine - Aménagement - Etude	10.03.15	761'400.00	761'400.00		761'400.00	-	-	-	-	-	-	-
Place de Châtelaine - Aménagement - Réalisation	04.10.16	729'000.00	686'080.55	16'293.70	712'374.25	81'499.67	-	81'499.67	32'375.02	4'007.00	4'007.00	72'041.55
Au Moulin - Création d'une zone de détente	25.06.13	1623'000.00	1583'190.75	10'030.45	1593'221.20	-	-	-	405'750.00	81'150.00	486'900.00	1'108'321.20
Parc Balxent - Frais d'aménagement lors de l'achat parcelle	15.12.15	29'000.00	20'806.00	6'338.55	27'146.55	-	-	-	20'808.00	6'338.55	27'146.55	-
MQ Libellules - Aménagement dans immeubles FED - Etude	13.11.18	500'000.00	15'502.55	10'548.50	26'051.05	-	-	-	-	-	-	26'051.05
MQ Mouille-Galand - Aménagement - Réalisation	25.06.13	1'988'000.00	1'883'222.05	68'892.20	1'952'114.25	-	-	-	497'000.00	99'400.00	596'400.00	1'355'714.25
MQ Mouille-Galand - Aménagement - Etude	15.11.12	160'000.00	97'647.06		97'647.06	-	-	-	97'647.06	-	97'647.06	-
JRL - Démolition et reconstruction - Etude	07.10.14	200'000.00	199'094.45	-62'399.00	192'855.45	-	-	-	98'000.00	98'000.00	196'000.00	185'958.45
JRL - Démolition et reconstruction - Réalisation	04.10.16	2'940'000.00	3051'824.47	25'183.40	3076'807.87	-	-	-	19'800.00	924.00	29'041.00	2'880'807.87
Libellules - Ecluse no. 2 - Bricolage	17.11.15	99'000.00	29'041.00		29'041.00	-	-	-	-	-	-	-
54 - FAMILLE ET JEUNESSE												
EVE Libellules - Surélévation (yc EVE Simone) - Etude	25.06.13	156'600.00	139'375.15	-	139'375.15	-	-	-	122'259.40	17'115.75	139'375.15	-
EVE Libellules - Surélévation - Equipement - Subv. FI	02.02.16	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
EVE Simone - Aménagement	17.04.18	1'430'917.75	330'195.10	1'100'722.65	1'430'917.75	-	-	-	-	47'696.95	47'696.95	1'383'220.80
EVE Simone - Equipement initial	18.12.18	129'848.75		129'848.75	129'848.75	-	-	-	-	12'984.85	12'984.85	116'863.90
61 - CIRCULATION ROUTIERE												
Avanchets - Réaménagement du réseau routier - Réalisation	03.10.17	8'700'000.00	312'478.50	257'2531.46	2'885'009.96	-	350'000.00	350'000.00	-	253'333.00	253'333.00	2'281'676.96
Avenue Edmond Vaucher - Réaménagement ch. Du Coin-de-Terre - Réalisation	06.02.18	380'246.95	9823.85	370'423.10	380'246.95	-	-	-	-	12'674.90	12'674.90	367'572.05
Chemin de Maisonneuve 12 A-B-C-D - Aménagement	18.12.18	87'500.00	-	80'000.00	80'000.00	-	-	-	-	-	-	80'000.00
Garage du Lignon - Renforcement dalle - Participation Ville de Nant des Grabbates - Surélévation de la passerelle - Etude	09.04.19	100'000.00	97'504.40		97'504.40	-	-	-	-	-	-	97'504.40
Nant des Grabbates - Surélévation de la passerelle - Etude	06.02.18	34'560.00	26'128.00		26'128.00	-	-	-	-	-	-	26'128.00
Passerelle Rhône - Construction et aménagement MD (liaison Passerelle) - Réalisation	11.04.17	3'445'000.00	705'019.20	-	705'019.20	-	-	-	49'667.00	49'667.00	99'334.00	605'685.20
Passerelle des Avanchets - Réfection de l'asphalte	14.03.17	399'600.00	200'000.00	100'000.00	300'000.00	-	-	-	13'320.00	13'320.00	26'640.00	273'360.00
Place du Lignon - Réfection - Etude	19.05.15	54'000.00	41'299.45	-	41'299.45	-	-	-	-	-	-	41'299.45
Place du Lignon - Réfection - Etude 2	04.10.16	125'300.00	113'318.15	10'139.05	123'457.20	-	-	-	-	-	-	123'457.20
Quartier Elang - Réaménagement - Réalisation	03.09.19	3 863'000.00	22'553.30	22'553.30	22'553.30	-	-	-	-	-	-	22'553.30
Quartier Elang - Philbert De-Sauvage - Remaniement parcellaire et indemnités - Réalisation	04.09.18	3'950'000.00	6138.90	1291'479.00	1297'617.90	-	-	-	-	-	-	1297'617.90
Quartier Elang - Philbert De-Sauvage - Réalisation	19.12.17	5'950'000.00	47'115.95	1201'730.95	124'846.90	-	731'589.65	731'589.65	-	49'666.65	49'666.65	467'590.60
Quartier Elang - Aménagement des espaces publics - Réalisation	27.06.17	20'950'000.00	337'355.50	1677'991.20	2015'346.70	-	1120'486.45	1120'486.45	182'333.00	182'333.00	364'666.00	530'194.25
Route d'Aire / Chemin Saillères Nord - Réaménagement - Etude	03.02.15	140'000.00	124'705.58	-	124'705.58	-	-	-	9'334.00	4'667.00	14'001.00	110'704.58

Valeur comptable nette au 31.12.2019	2411074.55	107594.60	-	90462.45	15126.55	288334.65	-	503798.35	215190.94	33233.71	064707.65	761194.65	238100.62	617909.90	445560.45	87849.17	344933.00	74395.55	147827.35	-	112893.07	118712.41
--------------------------------------	------------	-----------	---	----------	----------	-----------	---	-----------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------	-----------	----------	-----------	---	-----------	-----------

[illegible]

SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS TERMINÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Désignation	Date de la délibération	Credit brut voté	Total des dépenses au 01.01.2019	Dépenses 2019	Total des dépenses au 31.12.2019	Total des recettes au 01.01.2019	Recettes 2019	Total des recettes au 31.12.2019	Amort. cumulés au 01.01.2019	Amortissements 2019	Amort. cumulés au 31.12.2019	Valeur comptable nette au 31.12.2019
029 - Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs												
CEV-CAS Lignon-Villa Boccard-Café Nénuphar - Remplacement vitrages	17.05.16	195000.00	167368.75	-	167368.75	-	-	-	19500.00	9750.00	29250.00	138118.75
Ferme Bourquin-Golay - Création d'un RS-CQ - Etude	13.12.11	380000.00	363996.85	-	363996.85	-	-	-	363996.85	-	363996.85	-
Ferme Bourquin-Golay - Création d'un RS-CQ - Réalisation	16.04.13	6174000.00	6173382.52	-	6173382.52	-	-	-	1543500.00	308700.00	1952200.00	4321182.52
Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Contribution 2019	13.11.18	1157600.00	-	1157600.00	1157600.00	-	-	-	-	-	-	1157600.00
Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Alloc. Forfaitaire 2019			-	-	-	-	7000.00	7000.00	-	-	-	-7000.00
16 - SERVICE DU FEU												
POLYCOM - Renouvellement des radios pour la compagnie SP51 - Acquisition	16.05.17	107000.00	106354.80	484.65	106839.45	38649.50	-	38649.50	6500.00	6861.00	13461.00	54728.95
21 - SCOLARITE OBLIGATOIRE												
Ecole Avanchet Salève - Agrandissement de la cuisine - Etude	01.10.13	195000.00	194994.99	-	194994.99	-	-	-	78000.00	19500.00	97500.00	97494.99
Ecole Avanchet Salève - Agrandissement de la cuisine - Réalisation	15.04.14	3680000.00	3273228.50	-	3273228.50	-	-	-	1146462.00	378945.00	1795407.00	1477821.50
Ecole d'Aire - rempl. des portes à guiloches	11.04.17	80000.00	69871.50	-	69871.50	-	-	-	8000.00	8000.00	16000.00	53871.50
341 - Sports												
CSA - 4 vestiaires sup. + répar. des instal. tech.	17.11.09	1503900.00	1503988.90	-	1503988.90	210000.00	-	210000.00	1133120.00	80380.00	1213510.00	80388.90
CTA - Couverture courts, vestiaires et buvette - Etude	21.04.15	200000.00	35208.00	-	35208.00	-	-	-	-	-	-	35208.00
CTV - Couvert terrains Badminton - Réalisation	29.06.10	1390000.00	11479188.55	-	11479188.55	10000.00	-	10000.00	1135330.00	167130.00	1332190.00	166728.55
CC CTV - Couvert terrains Badminton - Réalisation	07.02.17	89190.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Piscine du Lignon - Couverture de la terrasse supérieure du restaurant - Réalisation	17.05.16	104000.00	103902.50	-	103902.50	10000.00	-	10000.00	18900.00	9400.00	28200.00	65702.50
342 - Loisirs												
Au Moulin - Travaux de réfection du bâtiment	17.05.16	131000.00	117752.75	-	117752.75	-	-	-	13100.00	6550.00	19650.00	98102.75
MQ Chabai - Construction - Etude	16.04.13	180000.00	179818.90	-	179818.90	-	-	-	179818.90	-	179818.90	-
MQ Chabai - Construction - Réalisation	15.04.14	2930000.00	2921846.89	-	2921846.89	-	-	-	390668.00	97667.00	488335.00	2433511.89
MOAV - Réaménagement	07.10.14	1435000.00	1433558.05	-	1433558.05	-	-	-	215250.00	71750.00	287000.00	1146558.05
Planchaux - Réaménagement du Chalet d'En-Haut	17.05.11	176181.15	176181.15	-	176181.15	-	-	-	54300.00	-	54300.00	121881.15
54 - FAMILLE ET JEUNESSE												
Libellules - Ecole no. 16 - Jardin d'enfants - Equipement	16.12.14	85000.00	84790.59	-	84790.59	-	-	-	25500.00	8500.00	34000.00	50790.59
Libellules - Ecole no. 16 - Jardin d'enfants	16.12.14	265000.00	264960.25	-	264960.25	-	-	-	79500.00	26500.00	106000.00	158860.25
EVE Libellules - Surélévation - Equipement - Subv. FI	02.02.16	329000.00	327739.36	-	327739.36	-	175000.00	175000.00	131900.00	7467.00	139067.00	13672.36
61 - CIRCULATION ROUTIERE												
Route Bois-des-Frères / Avenue Lignon - Réaménagement	11.12.12	1250000.00	1096898.37	94387.65	11061586.02	49308.98	224018.40	717027.38	1956000.00	391200.00	2347200.00	7997128.64
TOTAUX		33296971.15	29944932.17	1252452.30	31197384.47	761688.48	406018.40	1167676.88	8769045.75	1598310.00	10397085.75	19662351.84

IMPRESSUM

Mairie de Vernier
Rue du Village 9
Case postale 520
1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
mairie@vernier.ch

www.vernier.ch

Service de la culture et de
la communication, Ville de Vernier



Vernier
european energy award